

élections partielles

En tournée préélectorale à Québec

Trudeau: Ce sera un plébiscite pour ou contre moi

— page A 8



Trudeau affirme avoir été mal cité

Immigration: le fédéral serait disposé à négocier

par Pierre-Paul GAGNÉ
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Affirmant avoir été mal cité par les journaux, le premier ministre Trudeau a déclaré, hier, qu'il était disposé à négocier avec les provinces, et particulièrement avec le Québec, pour en arriver à de nouvelles

ententes en matière d'immigration.

De passage dans la région de Québec, M. Trudeau a cependant refusé de dire avec précision s'il serait d'accord pour que le Québec puisse adjoindre à lui seul 55 des 100 points requis pour l'admission d'un immigrant tel que le réclame le ministre québécois de

l'Immigration, M. Jacques Couture.

Pour ne pas être obligé de répondre de façon précise à cette question, le premier ministre a allégué qu'il n'avait pas encore pu prendre connaissance du détail des revendications du ministre Couture.

— Voir IMMIGRATION, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, VENDREDI 20 MAI 1977, 93^e ANNÉE, no 119, 60 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
ANNÉE: C\$11.30
ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI: \$140

METEO
Ensoleillé, passages nuageux, chaud
Minimum: 9 Maximum: 27
Demain: Très chaud et humide
Détails à la page A 2

Même si Québec ignore où et qui le construira

Montréal aura son centre des congrès

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Sans savoir encore sur quel emplacement ni même par qui il sera financé et administré, le ministre du Tourisme, M. Yves Duhaime, a annoncé, hier, qu'un centre international des congrès serait mis en chantier dès l'automne, à Montréal, au coût approximatif de \$60 millions.

Chose absolument étonnante, le gouvernement ne sait cependant pas encore si ce centre, réclamé et promis depuis plusieurs années, sera financé et administré par l'entreprise privée, par l'État ou par les deux conjointement.

Québec ne sait pas non plus et ne saura peut-être pas avant deux mois sur quel emplacement sera érigé cet important complexe; le gouvernement continue en fait d'étudier 17 emplacements possibles, tous situés à l'intérieur du périmètre des grands hôtels de Montréal, c'est-à-dire dans le centre-ville.

À l'Assemblée nationale, le critique libéral sur les questions de tourisme, le député Michel Pagé, n'a pas tardé à interpréter cette annonce comme "un geste de désarroi" à la veille du début de l'étude des crédits du ministère du Tourisme.

"Ce qu'il m'apparaît important de décider, venait de dire le ministre un peu plus tôt dans une conférence de presse, c'est de savoir si oui ou non on en fait un. Et là, c'est décidé qu'on en fait

un, ça veut dire qu'on fait notre mise en marché dès à présent... Il y a un gros marché puis on n'est pas là: ça presse puis on va y aller avec le pied sur l'accélérateur."

M. Duhaime prévoit que la construction du centre des congrès pourrait être complétée en 1979 et permettre ainsi à la métropole d'être l'hôte des premiers grands congrès vers la fin de cette année-là.

Le centre envisagé par le ministre requerra un édifice neuf (il n'est pas question de partir d'un immeuble existant), un hall d'exposition de 100,000 pieds carrés, une salle pouvant accueillir de cinq à six mille personnes ainsi que des salles de dimensions plus restreintes.

M. Duhaime voit non seulement la construction de ce centre comme un outil pour permettre à Montréal de prendre sa plus juste part du marché des grands congrès mais aussi comme une "contre-attaque" contre les lois fisca-

et parle tout au plus d'un déficit tolérable de l'ordre de \$500,000 à \$600,000 par année. Comme ce centre permettra à la ville de Montréal d'accueillir les plus grands congrès (les équipements existant ne permettent de recevoir que les congrès de 2,000 personnes et moins), le Québec tirera profit d'importantes retombées économiques.

Quant au financement et à la gestion du centre, il n'y a encore rien de décidé, d'avoue le ministre.

M. Duhaime est prêt à examiner l'idée d'une éventuelle participation du fédéral mais, à l'heure actuelle, il ne voit dans les avances du ministre fédéral Marcel Lessard que des déclarations faites "dans le contexte glorieusement éphémère d'une campagne (électorale) partielle".

Le gouvernement étudie par contre différentes propositions venant de l'entreprise privée qui serait prête à construire le centre moyennant la garantie d'un bail du gouvernement.

Mais si ces propositions n'aboutissent pas, le gouvernement, a indiqué le ministre, est prêt à assumer seul la construction du centre des congrès.

Aux questions de l'Opposition officielle, M. Duhaime a répondu qu'il continuait d'étudier la possibilité de créer à Montréal et tout près de l'éventuel centre des congrès un centre international de commerce.

**«En «Pleins feux»:
Pas facile de vendre Montréal aux congressistes**

— page A 9

les américaines dont l'effet est de retenir aux États-Unis plusieurs congrès.

Le ministre reconnaît que ce centre ne fera jamais de profits

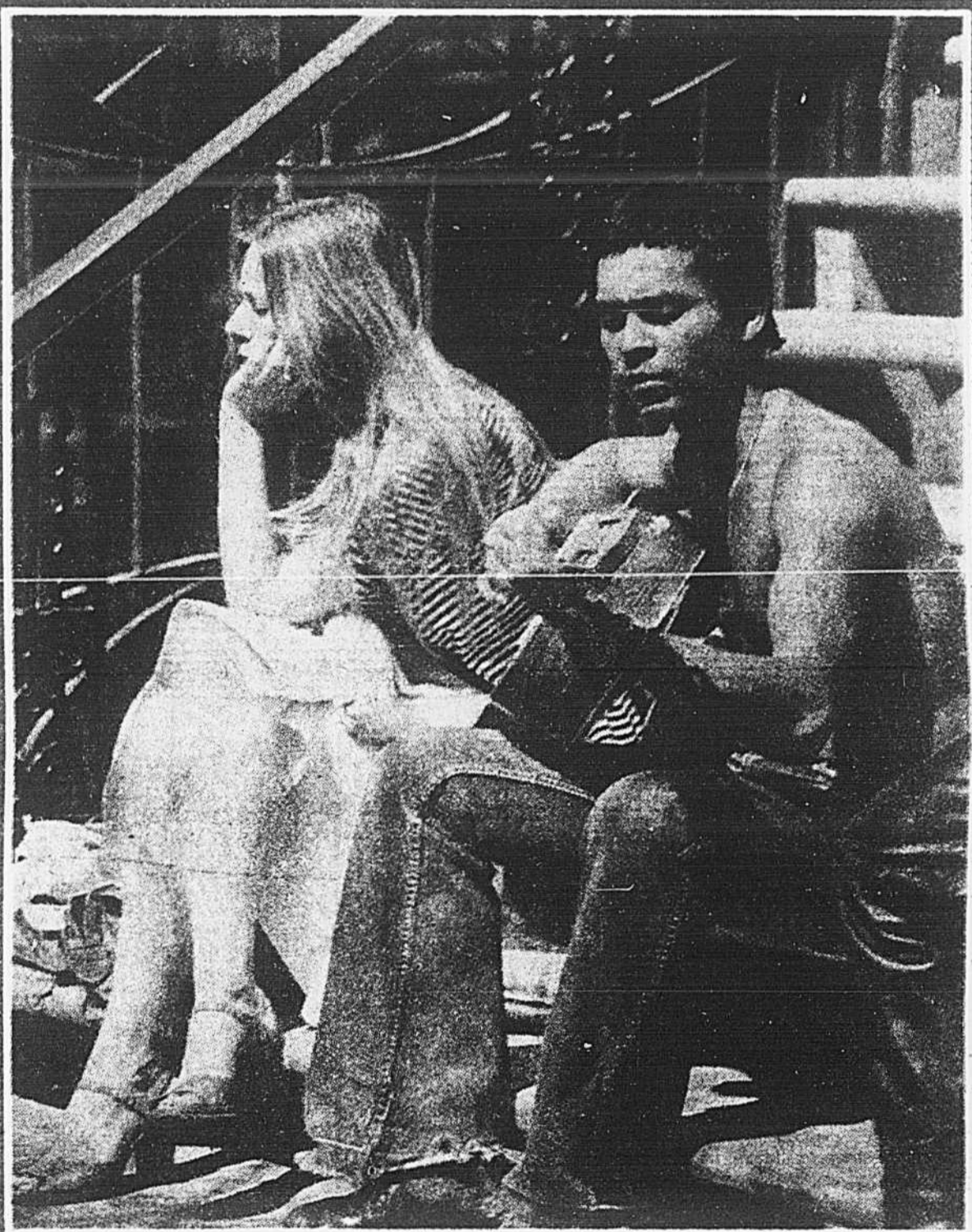


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Encore quatre jours à 25 degrés!

La vague de chaleur qui est sur nous depuis quelques jours, comme on dit dans les milieux de la météo, nous accompagnera tout au long du week-end du "Victoria Day" ou de la Fête de Dollard... c'est comme vous voulez, et selon que vous êtes un nostalgique de l'impérialisme anglais du XIX^e siècle ou du colonialisme français du XVII^e! Il devait faire dans les 25 degrés aujourd'hui, mais ce n'est pas un record, l'année 1962 ayant établi un sommet en ce domaine pour cette période-ci de l'année. La colonne mercurielle s'était à l'époque maintenue autour de 30 degrés toute la semaine. De toute façon, record ou pas, 25 degrés c'est suffisant pour se faire rôtir "la couenne", mollement étendu sur une chaise-longue, la pioche à la main pour retourner la terre du jardin, ou encore, guitare sous le bras en pleine ville.

le monde

• Nixon rabroué par Carter

Richard Nixon, dans le "show Nixon Frost", ayant affirmé qu'un président des États-Unis a le droit de violer la loi non seulement quand la sécurité nationale est en jeu, mais même quand l'ordre et la paix intérieurs sont menacés, s'est fait durement rabrouer par le président Carter qui estime qu'un président, quel qu'il soit, n'a pas le droit de violer la loi. "Cette philosophie, déclare Jimmy Carter, est une erreur tragique".

• Scandale en Grande-Bretagne

Nouvelle version britannique du scandale Lockheed: la compagnie automobile Leyland, régie d'État, est soupçonnée d'avoir versé des pots-de-vin.

— pages C 15 et C 16



«C'est une porte que le jury m'a ouverte» ...

— Jacques Mesrine

par Louis-Bernard ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS — Jusqu'aux dernières secondes du procès, on a cru que Jacques Mesrine serait condamné à la réclusion à perpétuité. "J'ai l'air plutôt en forme pour un type qui va avoir la perquette, non?" disait-il mercredi soir au moment où le jury se retirait pour délibérer. "Il va l'avoir, c'est sûr", commentait sornement sa femme, Jeanne Schneider, qui attendait le verdict à l'extérieur de la salle d'audience.

Vers minuit et demi, le jury et le tribunal sont rentrés, après quatre heures de délibération. Les verdicts de culpabilité ont com-

mencé à pleuvoir. Mesrine: coupable sur tous les faits litigieux. Coupable de tentative d'homicide volontaire. Coupable d'un hold-up dans un cercle de jeu, dont on avait innocenté ses deux co-accusés, sur qui pesaient les mêmes soupçons.

Dans l'ensemble, le jury a suivi l'avocat général dans ses conclusions. Les arguments de la défense, qui avaient mis en doute plusieurs éléments de preuve, étaient balayés du revers de la main. À mesure que tombaient les verdicts de culpabilité, on voyait le visage de Mesrine se durcir. Grangier s'agitait nerveusement, et les défenseurs avaient l'air

— Voir MESRINE, page A 6

• Amiantose: les six "dossiers choc" de la CSN réfutés point par point

— page D 14

5000 billets chocolats

Cincolere

Une enquête de Claude Gravel sur la police de la CUM A compter de SAMEDI dans LA PRESSE

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: B7 à B13
— Horaires: B12
Bandes dessinées: A12
Décès, naissances, etc.: D13
Économie: C1 à C5
Éditorial: A4
Êtes-vous observateur?: D5
Horoscope: A12
Informations étrangères: C15, C16

Jardins et maisons: D8
Les maux de notre langue: D3
Loisirs et récréation: A13
Médecine d'aujourd'hui: D4
Mon œil sur Montréal: B12
Mot mystère: A12
Mots croisés: A12
Page des lecteurs: A5
Petites annonces: C6 à C14, D5 à D12
Radio et télévision: B12
SIMONE SIGNORET: C7
Sports: B1 à B6
Vivre aujourd'hui: D1 à D4

L'école privée devra être complémentaire

— J.-Y. Morin

par Lysiane GAGNON de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Tout en disant regretter "la polarisation du conflit qui semble s'élever autour de l'école privée" et en soulignant que les solutions envisagées par le gouvernement, au sujet du financement du secteur d'enseignement privé, seront "des solutions nuancées", le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a clairement laissé entendre, hier, que les écoles privées seraient subventionnées dans la mesure seulement où elles sont complémentaires du secteur public.

Tout dépend, évidemment, de ce qu'on entend par "complémentaire", et, en réponse aux questions répétées de l'opposition, le ministre Morin s'est contenté de fournir un cas extrême: celui d'une "petite ville" où l'école secondaire publique serait menacée de fermeture (faute de clientèle scolaire suffisante) si une école privée venait s'installer juste à côté.

Le ministre a par contre cité quelques cas où une école privée peut être complémentaire du secteur public, en offrant des services spécifiques. Ainsi, des institutions pour handicapés, ou destinées à des groupes ethniques en voie de francisation, ou encore des écoles secondaires en milieu rural où le pensionnat est nécessaire parce que les élèves ne peuvent pas voyager 60 ou 100 milles soir et matin.

Mais, d'insister le leader parlementaire de l'opposition officielle, M. Jean-Noël Lavoie, qu'est-ce qui va arriver avec des collèges comme Stanislas, que vous avez fréquenté, Brébeuf, Laval, Notre-Dame, Villa Maria, Marie-de-France le Collège de Montréal?

Le ministre s'est refusé à répon-

dre à ces questions, d'ici à ce que soit déposé, comme il en a l'intention, "au cours des semaines qui viennent", un rapport sur l'avenir de l'école privée au Québec qui a été préparé par son ministère. Signalons que cette étude, amorcée il y a près de deux ans sous la direction du sous-ministre adjoint Roland Arpin, entend faire le tour du problème — et, selon certains échos, proposer des réaménagements quant à la formule actuelle de financement des institutions privées.

Le ministre Morin aura vraisemblablement à défendre, au congrès du Parti québécois (qui s'ouvrira le 27 mai prochain), la résolution proposée à ce sujet par l'exécutif du parti, qui constitue une sorte de solution intermédiaire entre le statu quo et l'abolition de toute subvention gouvernementale au secteur d'enseignement privé — c'est, on le sait, ce que prévoit le programme actuel du PQ depuis l'inclusion d'un article en ce sens au dernier congrès de 1974.

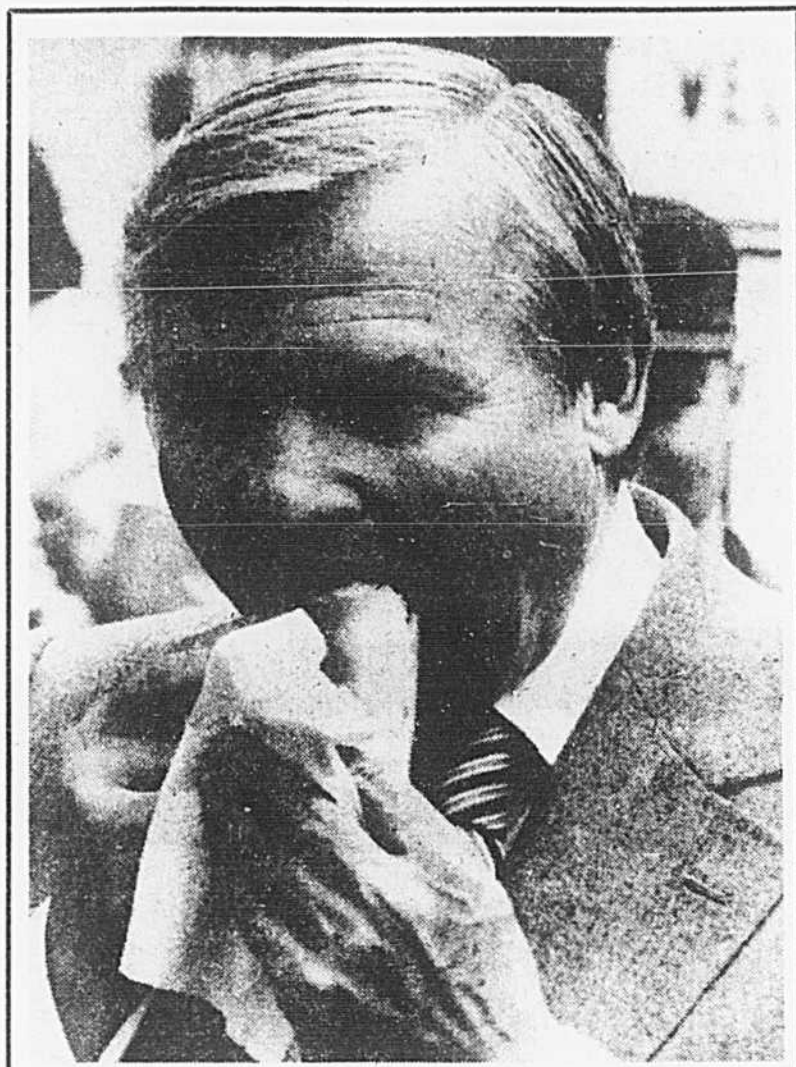
Depuis, le premier ministre Lévesque a toujours répété que cet article avait été voté "trop vite et sans débat approfondi", et il est vraisemblable que les têtes d'affiche du PQ mettront tout leur poids en faveur de la proposition soumise par l'exécutif, qui recommande "la revalorisation du secteur public en ce qui concerne la taille des institutions, le climat qui y prévaut et les services pédagogiques et parascolaires qui y sont offerts, notamment les repas du midi et la surveillance après les heures de classe".

Par ailleurs, la même résolution de l'exécutif du PQ propose l'adoption d'une loi de l'enseignement privé qui "affirme la nécessité de l'insertion de toute institu-

tion privée dans les plans de développement scolaire régionaux, prévoit des mécanismes régionaux de concertation qui se prononceraient sur l'apport et la complémentarité des institutions privées (par rapport au secteur public), qui, pour mettre fin aux abus flagrants qui se sont développés, établira des critères de financement conciliables avec la responsabilité primordiale de l'État envers l'enseignement public, qui instaure un contrôle rigoureux de l'émission des permis, de la qualité des services et de la fréquentation réelle (le nombre d'élèves) des institutions, et enfin, qui soumette les institutions privées à des normes identiques à celles du public".

Signalons toutefois qu'à première vue en tout cas, rien dans ce texte n'indique que le critère de la complémentarité s'appliquerait aux institutions déjà existantes. (Il pourrait ne s'appliquer qu'aux corporations qui, dans l'avenir, solliciteraient des subventions de l'État).

Par ailleurs, le consensus semble loin d'être acquis sur ce sujet au sein du parti gouvernemental: sur les 3,000 résolutions soumises par les comités, les associations régionales ou l'exécutif national, on en compte 22 qui portent sur l'école privée... dont la moitié recommandent en substance l'abolition des subventions ou leur diminution graduelle. Quelques résolutions, toutefois, vont (en moins détaillé) dans le sens de celle de l'exécutif.



Faisant campagne dans son propre comté de Brampton en vue du scrutin provincial du 9 juin prochain, le premier ministre ontarien, William Davis, a présenté hier un programme en 16 points prévoyant la création de 100,000 nouveaux emplois par année, pour les dix prochaines années. Cette annonce n'est pas sans rappeler Robert Bourassa et sa fameuse promesse de 1970, tout comme cette photo prise mercredi à Wawa, Ont., et montrant M. Davis avalant un "hot dog", mets également fort apprécié par l'ex-premier ministre québécois...

Picard à l'Hydro?

M. Laurent Picard, ancien président de Radio-Canada, a confirmé, hier, que le premier ministre Lévesque lui avait offert le poste de président de l'Hydro-Québec.

"M. Lévesque m'a demandé de réfléchir à cette possibilité il y a quelque temps déjà", a-t-il déclaré lors d'une interview dans son bureau de Montréal. M. Picard, qui est président de Marine Industries, a annoncé récemment qu'il quitterait ce poste le 31 mai, et M. Roland Giroux, le président actuel de l'Hydro, doit faire de même dans le courant de l'été.

Le premier ministre a précisé hier, parlant de M. Picard: "Naturellement, c'est l'une des personnes auxquelles nous songeons." Il a ajouté qu'une décision devrait être prise très bientôt, c'est-à-dire dans les quelques semaines à venir.

Avant de se joindre à Marine Industries, il y a deux ans, M. Picard fut, pendant trois ans, président de Radio-Canada. Il avait été vice-président exécutif de la société d'État de 1968 à 1972.

Négociations avant le référendum?

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Faisant sans doute allusion au contenu (encore inconnu) de l'association économique que son gouvernement compte proposer au reste du Canada, le premier ministre René Lévesque a affirmé hier qu'il n'était pas exclu que, "sur la base de notre option, une fois bien définie et une fois proposée clairement à l'ensemble du Canada, on accepte de la négocier avant un référendum dans le sens de se mettre au courant", mais il a répété qu'il n'était pas question de ré-entreprendre "du rafistolage systématique dans le maquis fédéral-provincial".

Harcelé de questions par les deux partis d'opposition sur ses intentions en matière de négociation fédérale-provinciale, le premier ministre a lancé: "Ne nous contons pas d'histoire, la campagne générale du référendum est déjà en marche, nous, on essaie de ne pas l'accrocher, ce sont d'autres qui essaient de polariser sans arrêt le débat."

Au chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, qui lui demandait si le gouvernement participerait à la conférence "Destinée Canada" en Ontario à la fin de juin, M. Lévesque a dit qu'il se pourrait que le gouvernement y délègue des observateurs, mais que ce serait "de l'enfantillage" que de participer à "une réflexion théorique ou, de toute façon, le fédéral ne se mouillera pas".

Wagner propose une commission parlementaire pour identifier les causes des tensions au pays

par Mario FONTAINE de notre bureau d'Ottawa

Désireux d'épargner à la Confédération "les affres d'une rupture", le député conservateur Claude Wagner a proposé, hier, l'établissement d'une commission parlementaire, dont le but premier serait d'identifier les causes des tensions qu'il décele à travers le pays.

Cette commission comprendrait des membres de toutes les formations politiques qui, ayant examiné les doléances des parties du Canada qui se sentent lésées, proposeraient un éventail de solutions, dans une optique de réconciliation nationale.

Lançant cet appel à l'union sacrée devant une chambre à peu près déserte, le député de Saint-Hyacinthe n'a toutefois pas caché les carences du fédéralisme, et souhaité une réforme constitutionnelle "dont personne ne songe plus à nier la nécessité."

"Ce n'est pas en usant constamment d'un langage excessif que l'on créera le climat de sérénité susceptible d'éviter au Canada un déchirement dont le Québec même pourrait bien ne jamais se relever", d'affirmer M. Wagner à l'intention des premiers ministres Trudeau et Lévesque.

La reconstruction qu'entrevoit l'homme fort du Parti conservateur au Québec ne pourrait se faire sans une relance économique conséquente, ni certains réaménagements législatifs. Ainsi propose-t-il une charte des minorités, qui définirait les droits linguistiques et scolaires des deux peuples fondateurs.

Lalonde "C'est précisément ce que le gouvernement libéral offrait dans la charte de Victoria", lui a répondu le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, après avoir félicité M. Wagner de la pondération de son discours.

Tout en n'écartant pas un réaménagement des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, M. Lalonde a fait remarquer qu'à son avis, le régime canadien est le plus



Claude Wagner

décentralisé au monde. Il en voit la preuve dans le partage de l'assiette fiscale, dont les provinces s'octroient une part de plus en plus importante, laquelle se situera à 63 pour cent en 1977.

Enfin, le ministre de la Santé, bien loin de rejeter la demande de formation de la commission parlementaire réclamée par M. Wagner, affirme que cette question fait l'objet de discussions entre les leaders des différents partis politiques depuis un certain temps déjà.

Des rumeurs circulaient hier sur la colline à l'effet qu'un comité composé de membres de la Chambre des communes et du Sénat serait mis sur pied en juin.

à l'issue d'un débat de deux jours sur l'unité nationale.

Matte attaque

La réplique du créditiste René Matte au discours de Claude Wagner a par contre fait preuve de beaucoup plus de passion. Se réaffirmant en faveur de l'indépendance du Québec, le député de Champlain s'est lancé dans une longue tirade contre le premier ministre Trudeau et son équipe, les accusant notamment d'avoir une conception trop étroite du fédéralisme.

Enfin, le porte-parole du NPD s'est dit d'accord avec la commission Wagner, tout en soulignant que si le chômage demeurait aussi élevé au Québec, il serait très difficile de garder la province au sein de la Confédération.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN
Minimum: 9	Maximum: 27	
Ensoleillé avec passages nuageux et très chaud		Très chaud et humide

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	26	Ensoleillé, très chaud	Humide et averses
Outaouais	—	27	Ensoleillé, pass. nuageux	Très chaud, humide
Laurentides	—	27	Ensoleillé, pass. nuageux	Très chaud, humide
Cantons de l'Est	—	25	Ensoleillé, très chaud	Beau et très chaud
Mauricie	—	20	Ensoleillé, très chaud	Beau et très chaud
Québec	—	25	Ensoleillé, très chaud	Beau et très chaud
Lac-Saint-Jean	—	20	Ensoleillé, très chaud	Beau et très chaud
Rimouski	—	14	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensol., très chaud
Gaspésie	—	14	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensol., très chaud
Baie-Comeau	—	14	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensol., très chaud
Sept-Îles	—	14	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensol., très chaud

au Canada

Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	19
Alberta	—	15
Saskatchewan	—	12
Manitoba	—	23
Ontario	—	26
Nouveau-Brunswick	—	21
Nouvelle-Écosse	—	16
Île-du-Prince-Édouard	—	15
Terre-Neuve	—	9

si vous partez...

aux États-Unis			Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	14	20	Chicago	21	34	Nlle-Orléans	17	30
Washington	20	31	San Francisco	11	19	Miami	20	28
Boston	10	14						

vers les capitales

Amsterdam	—	17	Londres	17	Stockholm	14
Athènes	29	Le Caire	32	Sydney	16	
Berlin	12	Lisbonne	22	Tokyo	21	
Bruxelles	19	Madrid	18	Tunis	22	
Casablanca	19	Moscou	25	Vienne	22	
Genève	19	Paris	19	Varsovie		
Hong Kong	27	Rome				

vers les plages

Acapulco	28	33	Bermudes	24	29	Nassau	22	28
Mexico	13	27	Barbade	26	30	Rio de Janeiro	22	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2X 1A9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE. Les services de la Presse à domicile et de Relais. Tous droits de reproduction réservés. Informations par télécopie à LA PRESSE, 514-392-1111. Courrier et de la deuxième classe. Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1 40
Lundi au vendredi	\$1 25
Samedi seulement	0 50

ABONNEMENTS PAÏÉS D'AVANCE			
Nombre de semaines			
13	26	52	
Lundi au samedi	\$16 80	\$32 20	\$63 00
Lundi au vendredi	\$15 00	\$28 75	\$56 25
Samedi seulement*	\$12 00	\$23 50	

par courrier:			
Lundi au samedi	\$28 60	\$57 20	\$114 40
Lundi au vendredi	\$21 45	\$42 90	\$85 80
Samedi seulement	\$10 01	\$20 02	\$40 04

* Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0 50

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h) 285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	
RÉDACTION	205-7272
EDITORIAL	285-7070
PROMOTION	285-7030
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

PETITES ANNONCES	
Commandes	285-7111
du lundi au vendredi, 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	285-7205
du lundi au vendredi, 9h à 16h 30h	

GRANDES ANNONCES	
Détails	285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Vandalisme à l'Assemblée nationale...

QUÉBEC (PC) — Du vandalisme a été commis à l'Assemblée nationale dans la nuit de mercredi à jeudi, a-t-on révélé en Chambre hier.

Le siège du président des délibérations, M. Clément Richard, député de Montmorency, et celui du député de Rimouski, M. Alain Marcoux, ont été lacérés par des visiteurs entrés illégalement.

Le président Richard a ordonné la tenue d'une enquête sur cette affaire, enquête dont les résultats seront transmis aux députés.

M. Richard a également expliqué que les mesures de sécurité avaient été renforcées à la suite de cet incident.

PEINTURE \$5 et plus

ENCADREMENT \$10 et plus

LA MEILLEURE QUALITÉ À DES PRIX INCROYABLEMENT BAS

Paysages, fleurs, scènes de rues, portraits, marines, natures mortes, abstraits, etc.

Venez admirer cette magnifique vente tout en prenant un café gratuitement.

À L'HÔTEL CONSTELLATION

Samedi 21 mai 10h a.m. à 10h p.m.

Dimanche 22 mai 10h a.m. à 10h p.m.

Lundi 23 mai 10h a.m. à 10h p.m.

Les CARTES Master charge, charge et chèques personnels acceptés.

LES CADRES GREVENA LTÉE ET L'ART DU QUÉBEC INTERNATIONAL

Angle Sherbrooke et Peel
Salon Louis XIV et le Foyer

Le mort était vivant et s'est retrouvé devant le coroner

par Gilles NORMAND

Roger Brisson, cet épiciériste montréalais de 43 ans qu'on avait cru mort dans l'incendie de sa voiture, sur une piste d'essai désaffectée de la société Pratt and Whitney Aircraft, à Longueuil, le 28 mars dernier, était bel et bien vivant et, hier, le coroner Maurice Laniel l'a déclaré criminellement responsable de la mort d'une personne non identifiée, dont les restes calcinés avaient été pris pour les siens.

Arrêté dimanche dernier, à Montréal, Brisson, qui portait une barbe de 15 jours, a été le deuxième et dernier témoin à la barre. Avant lui, le Dr André Brosseau, qui a pratiqué l'autopsie sur le cadavre réduit à l'état de tronc par l'intense chaleur, a noté que le faible taux (20%) d'oxyde de carbone dans le sang de la victime indiquait qu'elle n'était pas morte dans l'incendie. Le médecin légiste a ajouté avoir trouvé dans le sang un taux très élevé d'alcool, soit 636 milligrammes.

Brisson, un citoyen de Brossard, s'est exprimé posément, avec correction. Après avoir obtenu la protection de la cour, il a expliqué qu'il traversait une période de découragement qui n'était pas terminée. Il a dit qu'il éprouvait de sérieuses difficultés financières avec son commerce et qu'il n'avait pas osé l'avouer à sa femme parce qu'elle l'avait investi son argent dans l'entreprise.

Voici, substantiellement, son récit: "Dimanche, le 28 mars, je prenais une marche à pied, sur l'avenue du Parc (il avait laissé sa voiture dans le terrain de stationnement de l'hôtel de la Cité). J'ai tourné sur Sainte-Catherine, et, près de Saint-Laurent, j'ai rencontré un homme en boisson qui m'a demandé de l'argent. Il ne faisait pitié, y avait l'air découragé lui aussi. Je lui ai demandé pourquoi il se jetait dans la boisson, comme ça. Puis je lui ai offert à souper. Il a accepté.

"Nous sommes entrés dans un restaurant, sur Sainte-Catherine, près de Clark. Il avait tellement faim que je lui ai payé deux repas. Il a mangé deux rosbifs. Il voulait de la boisson,



Roger Brisson

photo LA PRESSE

Nous n'en avons pas bu. Je lui ai dit que j'en avais dans l'auto et que nous irions après le repas.

"Nous nous sommes rendus au stationnement souterrain, sous l'hôtel de la Cité, et j'ai sorti du coffre à gants une bouteille de 40 onces de Rye OFC, que j'avais depuis les fêtes. Je lui ai donnée. Il a bu rapidement. Nous nous sommes promenés, en voiture.

"A Ville d'Anjou, il est tombé en état de crise en apprenant que j'étais commerçant. Il m'a traité de capitaliste, disant que lui crevait de faim pendant que nous nous bourrions le ventre. Puis il m'a frappé au front — ça a fendu — avec sa bouteille. J'ai arrêté l'auto et j'ai pris une bouteille de bière dans la caisse qu'il y avait sur le siège arrière. Je l'ai frappé sur la tête, la bouteille a cassé en morceaux, et le sang s'est mis à lui sortir par les oreilles.

"Il ne bougeait plus. J'ai essayé de le brasser trois ou quatre fois mais ça n'a rien donné. Je me suis promené en auto, je ne savais plus quoi faire. Puis il m'a passé une idée de fou: brûler le cadavre et moi disparaître", a déclaré le témoin.

Ensuite, toujours selon son témoignage, il est allé remplir deux contenants d'essence, dans une station-service, puis il est parti à la recherche d'un endroit où faire brûler le corps et l'auto.

Il a affirmé ne pas connaître la victime qu'il a identifiée comme un homme aux cheveux plus blancs que bruns et âgé entre 52 et 55 ans. Il mesurait environ 5'9" ou 5'10", et pesait entre 150 et 160 livres. Il avait le dos un peu voûté, portait un pantalon gris foncé, un gilet de laine court, un manteau d'hiver brun foncé avec un col noir en similifourrure. Il avait des bottes de chaussette et parlait un très bon français.

"A aucun moment il ne m'a dit son nom ou son prénom. Il m'a dit qu'il avait un fils avocat", a précisé M. Brisson, qui doit comparaître aujourd'hui, à Longueuil.

Saint-Hubert coupe l'eau à Saint-Bruno

Appel pressant de Québec: l'eau est rare, ménageons-la!

par Georges LAMON

Les Services de protection de l'environnement ont lancé un appel pressant à tous les Québécois pour qu'ils restreignent "la consommation abusive et exagérée" de l'eau en cette période de très grande sécheresse.

Dans un communiqué qu'il a fait parvenir, hier, aux organes d'information, le SPE, insistant sur le fait que l'eau devient rare et qu'il faut l'économiser, vise particulièrement l'arrosage des pelouses, le lavage des voitures et les piscines.

Rappelons que plusieurs municipalités de la région de Montréal et des Basses-Laurentides sont déjà aux prises depuis quelques jours avec une pénurie d'eau. Les plus touchées sont surtout celles qui sont alimentées par des puits de surface ou des puits souterrains.

Pétition

Dans la région des Basses-Laurentides, ce sont les municipalités de Terrebonne, Saint-Louis-de-Terrebonne, Mascouche, Lorrain, Rosemère et Bois-des-Frères qui sont les plus touchées pour le moment. Sur la Rive sud, les municipalités de Saint-Bruno et Saint-Hubert commencent à subir les contre-coups de la sécheresse.

D'ailleurs, au cours d'une rencontre avec une trentaine de citoyens, hier, le maire de Saint-Hubert, M. Bernard Racicot, les a invités à signer une pétition qui sera envoyée au gouvernement du Québec pour tenter de résoudre le problème de pénurie d'eau qui sévit annuellement dans cette ville de 50.000 habitants.

La pétition fait état de la situation qui existe actuellement à Saint-Hubert et réclame du gouvernement une série de mesures qui pourraient, selon le maire Racicot, régler à tout le moins la situation pour les prochaines années.

Pour le maire Racicot, la construction d'un réservoir d'une capacité de cinq millions de gallons d'eau, qui serait rempli durant la nuit, pourrait sans doute être la solution à la situation actuelle de Saint-Hubert.

Bien entendu, la construction de ce réservoir dont le coût pourrait s'élever à quelque \$4 millions, devrait être entreprise sans tarder de manière à pouvoir servir d'ici un an. Cette solution aurait pour résultat d'attendre, sans trop d'inconvénients, la construction finale de l'usine de filtration de Longueuil, qui devrait être achevée en 1980.

Mais, pour parer au plus pressé, le maire Racicot propose une série de mesures qui devraient être prises sur tout le territoire de la Rive sud de Montréal.

Ainsi, avance-t-il l'idée d'être desservi par l'usine de filtration de l'ancien Jacques-Cartier et de Longueuil.

Eau coupée

Actuellement c'est Longueuil qui alimente en eau potable la ville de Saint-Hubert laquelle à son tour dessert sa voisine, Saint-Bruno.

La situation est devenue à ce point critique à Saint-Hubert, hier midi, qu'il lui a fallu couper l'alimentation en eau de Saint-Bruno. D'ailleurs, dans un télégramme envoyé à Saint-Bruno, hier à 10h

40, le conseil municipal de Saint-Hubert faisait part de sa décision de couper l'eau étant donné que la majorité des citoyens de Saint-Hubert étaient "totalement privés d'eau, le jour, depuis le dimanche 15 mai".

Selon le maire Racicot, il y aurait lieu aussi de forcer l'ouverture des conduits de tout le réseau de la Rive sud pour équilibrer la distribution. "Si on manque d'eau dit-il, que ce soit tout le monde ensemble."

En outre, le maire Racicot préconise d'interdire, sur tout le territoire de la rive sud, le lavage des

voitures, l'arrosage des pelouses, le remplissage des piscines de limiter la construction d'habitations et enfin de mieux partager l'eau.

Cependant, c'est surtout un appel au civisme des citoyens que le maire Racicot a fait hier, à l'hôtel de ville.

Le maire de Saint-Hubert a mis particulièrement en relief toutes les démarches qui avaient été entreprises par son conseil depuis son accession à l'hôtel de ville le 7 novembre et ce en vue d'éviter la situation qui existe présentement.



Le maire de Saint-Hubert, M. Bernard Racicot, a rencontré, hier, un groupe de citoyens mécontents de la pénurie d'eau.



Le gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, a remis plusieurs certificats de citoyenneté à des nouveaux Canadiens, hier soir, au Chalet du Mont-Royal.

Le travail de trois journalistes souligné

A l'occasion du Jour de la citoyenneté, hier, le Conseil du civisme de Montréal a souligné le travail de trois journalistes: Lily Tasso, de LA PRESSE; Steve Kowch, de «The Gazette»; et Neil McKenty, de CJAD qui ont mis en relief une grave lacune de la loi qui protège les victimes d'actes criminels mais ignore les victimes d'un acte de civisme.

Depuis deux ans et demi, le Conseil du civisme, qui groupe plus de 60 associations, tente de faire accepter un amendement au projet de loi no 50 qui deviendrait la «Loi d'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'actes de sauvetage».

Rappelons que LA PRESSE

avait, la première, révélé les déboires de M. Marcel Bélisle, l'héroïque chauffeur de taxi qui le 21 février 1973, avait sauté au volant d'un camion fou dont les freins avaient lâché, pour éviter qu'il ne fauche des gens dans la rue Saint-Urbain. Mais après avoir été décoré pour son acte de bravoure, ce citoyen se trouvait dans une situation difficile ayant été incapable de travailler pendant six mois. («Le courage ne paie pas» — LA PRESSE, 12 mai 1976)

Par ailleurs, hier soir on célébrait la Fête de la citoyenneté au Chalet du Mont-Royal à laquelle participaient M. Jules Léger et son épouse. Le Conseil du civisme de Montréal, à cette occa-

sion, a remis les prix aux gagnants du concours de rédaction sur l'accueil aux immigrants, organisé par les écoles de la CECM et du PSBGM. Le grand prix a été remporté par Sylvain Racette de l'école secondaire Taillon (région III). LA PRESSE offrait un trophée aux étudiants qui s'étaient classés premiers dans chacune des régions de la CECM.

En fin de soirée, plusieurs nouveaux citoyens ont reçu leur certificat de citoyenneté des mains du gouverneur général. De plus, le Conseil du civisme de Montréal a remis des certificats de «citoyen de mérite» à Mme Alice Poznanska-Parizeau, Mlle Ethel Stark et M. Claude Saint-Jean.

Travaux sur la route 132

Plans correctifs pour protéger la Matapédia

Une entente est intervenue entre les Services de protection de l'environnement et le ministère des Transports, en vue d'apporter les correctifs nécessaires aux travaux de reconstruction de la route 132, en bordure de la rivière Matapédia.

Ces travaux ont en effet endommagé sérieusement la rivière et le paysage sur une trentaine de milles, entre Sainte-Florence et Saint-Alexis, et, à la suite d'une plainte formulée par l'Association des chasseurs et pêcheurs de la région, les experts des SPE ont constaté un déboisement excessif des berges et le dépôt de matériaux dans la rivière à saumon de la péninsule gaspésienne, et ces travaux constituent un grave danger pour l'espèce.

Comme le signalait LA PRESSE il y a seulement deux jours, les travaux ont consisté en une réfection complète du pavage qui élimine les virages et les ponceaux et rase inutilement les arbres sur une distance de cent pieds de chaque côté de la voie. Or, ce sont les effets de surprise offerts par les virages longeant ce cours d'eau sauvage qui attirent le plus les visiteurs dans cette région du Québec. De plus, la roche friable déposée sur les berges risque de remplir les fosses où le saumon dépose ses oeufs.

En conséquence, et à la suite d'une intervention du ministre de l'Environnement Marcel Léger, il a été décidé que le ministère des Transports donnera des instructions précises pour éviter que les matériaux de construction n'affectent d'aucune façon les berges et la rivière elle-même.

Par ailleurs, le ministère des Transports doit préparer des plans correctifs à soumettre aux SPE, qui mettront sur pied une équipe interministérielle dont la tâche sera d'évaluer les correctifs touchant la consolidation des berges et le reboisement.

Enfin, le ministère des Transports soumettra aux SPE les plans concernant une section de quatre milles où les travaux n'ont pas encore débuté.

Un rapport réalisé en 1973 et intitulé "Etude écologique du bassin hydrographique de la rivière Matapédia" expliquait qu'"il est possible d'exploiter la forêt sans pour cela nuire au développement récréatif de la région, mais la récréation et le tourisme étant principalement basés sur le saumon, il est primordial de conserver une qualité d'eau acceptable pour ce poisson, et d'éviter particulièrement le colmatage de ses zones de frai par des solides en suspension qui viendraient s'y sédimer".

Où il ne faut pas aller lundi

Lundi le 23 mai, jour de la fête de Dollard, les magasins d'Eaton, de Simpson-Sears, de la Baie et de Dupuis seront ouverts ainsi que les magasins d'alimentation Steinberg. De son côté, la chaîne de magasins Dominion ouvrira certaines de ses succursales.

Par contre, les établissements de la Société des alcools du Québec resteront fermés toute la journée de lundi.

Plusieurs services gouvernementaux comme la Fonction publique, les Centres de main-d'oeuvre et les Centres de services sociaux, ainsi que le Palais de justice et l'hôtel de ville seront également fermés toute la journée.

un prêt personnel BNE?

Voilà une façon raisonnable d'acquitter de multiples dettes, d'obtenir de meilleures conditions d'achat en payant comptant ou de régler une dépense imprévue sans toucher à vos économies.

BNE
une banque sur mesure

M. Trudeau et le document Couture

À venir jusqu'à mercredi, les négociations entre le ministre de l'Immigration du Québec, Jacques Couture, et son homologue d'Ottawa, M. Cullen, s'annonçaient plutôt bien.

Mais le Premier ministre Trudeau est intervenu par une déclaration qui remet tout en question. Déclaration très étonnante, qui autorise à se demander si M. Trudeau n'est seulement donné la peine de lire le document émanant du ministère de l'Immigration du Québec. Mais il y a plus incroyable encore. Les termes mêmes de la déclaration du Premier ministre portent à se demander si l'homme connaît la constitution qui régit le pays qu'il a l'insigne honneur de gouverner.

M. Trudeau dit que si des pouvoirs accrus sont accordés au Québec en matière d'immigration, les autres provinces devront jouir du même traitement. Sur quoi donc se fonde pareille assertion?

L'article 95 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord stipule que le Parlement du Canada peut faire des lois relatives à l'immigration touchant "toutes les provinces ou l'une quelconque d'entre elles". (En anglais: "in all or any of the Provinces".)

Le document mis au point par le ministre Couture est l'un des plus remarquables à éma-

ner du gouvernement Lévesque. Remarquable par son ton pondéré, il ne l'est pas moins par sa pertinence. Il n'est dirigé contre personne. Mais il est fait pour le Québec, ce qui, après tout, est un peu normal!

Il n'est dirigé contre personne, parce qu'il ne vise nullement à aliéner le droit du Canada concernant l'admission des immigrants. Le Canada restera la garde-barrière. Mais Québec veut choisir ceux qui se présenteront à la barrière. D'où la distinction entre admission (privilège qui reste au gouvernement canadien) et sélection en vertu d'un système de points dont le Québec voudrait être maître.

Autrement dit, le Canada choisit les paniers. Il n'y a pas de panier pour les indésirables, pour tout type d'immigration dont le Canada ne veut pas. Mais, en vertu de la politique dessinée par M. Couture, dans les paniers du Canada le Québec voudrait choisir les candidats qui se destinent au Québec, en vertu de critères établis à la mesure de nos besoins à nous.

Il y a une loi intangible en matière d'immigration: l'immigrant doit s'assimiler à son pays d'adoption. Telle n'est pas seulement la volonté du pays hôte; c'est aussi le souhait de l'immigrant lui-même. Mais encore faut-il lui fournir les moyens de l'intégration.

La sélection proposée par le ministre québécois est d'autant plus intéressante qu'elle vise à éliminer une forme odieuse de sélection, qui reposait sur la brimade.

Quand un immigrant arrivait à Montréal en 1950, on lui demandait: "Êtes-vous catholique?" Si la réponse manquait de rigueur, on précisait: "Allez-vous à la messe?" Sans le dire ouvertement, on "sélectionnait". Les temps ont changé. Mais, aujourd'hui, à ceux qui se sont trop intimement collés à la communauté anglophone, on demande des comptes. Après coup. La Charte tant discutée du français présenterait aujourd'hui moins d'aspérités si la province de Québec avait eu, dès 1945, une loi de l'immigration qui aurait dit d'avance "oui" à ceux que nous voulons et "non" à ceux qui sont promis au rejet par la collectivité.

La nouvelle politique s'inspire du réalisme. Il ne servirait rien d'organiser un vaste mouvement d'immigration vers le Témiscamingue quand cette région est affligée d'un taux de chômage de 18 pour cent, de 30 pour cent chez les jeunes.

Il ne servirait rien de lancer à gogo des invitations dans tous les pays à s'installer au Québec, s'il n'était pas précisé au candidat qu'au Québec "c'est en français que ça se passe".

La politique passée, plus exactement, l'absence de politique, a conduit à l'échec. La déperdition de la population des travailleurs immigrants s'est située, de 1969 à 1971, autour de 30 pour cent (immigrants qui sont venus et sont repartis). D'autre part, sur 850.000 immigrants établis au Québec depuis la fin de la guerre, à peine 20 pour cent étaient d'expression française. La cause n'est-elle pas entendue?

Ce qui embarrasse probablement le gouvernement fédéral, c'est l'affirmation suivante contenue dans le document du ministre Couture: "La responsabilité du Québec portera sur 55 des 100 points prévus" dans le système d'attribution des points au candidat à l'immigration. Le candidat à l'immigration reçoit en effet des points (comme dans un examen) en vertu de critères relatifs à son éducation, à son aptitude à l'adaptation, à sa profession, etc. L'admission étant réservée à Ottawa, Québec veut choisir ceux qui s'établiront sur son territoire. Autrement dit, Ottawa élimine et Québec choisit. C'est un partage raisonnable des tâches.

Si M. Trudeau persiste dans sa grogne, il fournira, à son corps défendant, la preuve, attendue par plusieurs, qu'il reste le meilleur support du mouvement indépendantiste.

GUY CORMIER

bloc-notes

L'amère expérience de Tricofil

Les jours de Tricofil, au moins comme entreprise autogérée, semblent bien tirer à leur fin.

Pour de nombreux Québécois, qui ont cru dans cette aventure au point de la soutenir de leurs deniers, le constat d'échec que vient de formuler la firme de conseillers en administration P. S. Ross constitue un dur coup à encaisser. Il l'est de façon bien particulière pour les ouvriers qui avaient fait preuve de beaucoup de courage et d'initiative pour préserver leur gagne-pain à la suite de la fermeture de l'usine par ses anciens propriétaires, la Regent Knitting.

Il faudrait se garder, toutefois, même si ce verdict devait être sans appel, de tirer des conclusions trop fermes et trop rapides. Tout d'abord, il convient de se rappeler que l'expérience a été conduite dans un secteur industriel où même l'entreprise privée ordinaire a toutes les difficultés du monde à demeurer en affaires. Au surplus, les bâtisses et les équipements dont héritaient les successeurs de la Regent n'é-

taient pas ce qu'il y a de plus moderne. Au départ, les chances étaient minces.

L'échec, si échec il y a, ne peut donc être attribuable à la seule forme de gestion. Il y a d'ailleurs au Québec d'autres entreprises fonctionnant selon ce principe qui ont réussi à surnager.

Il ne faudrait pas non plus, a posteriori, blâmer le gouvernement qui a souscrit de forts montants d'argent pour soutenir cette entreprise. Il y avait dans toute cette histoire un aspect humain qu'on ne pouvait ignorer. L'Etat était justifié de donner toutes ses chances à l'expérience de réussir. Il l'était d'autant plus que le groupe de ses promoteurs est toujours apparu sérieux et a su éviter de placer toute l'affaire sur un plan idéologique. Il a même recruté des cadres de l'extérieur pour démontrer qu'il ne cherchait pas à en faire une chasse-garée.

Mais la période d'expérimentation ne peut durer indéfiniment. Vient un temps où il faut poser un jugement. Si l'on se fie à l'analyse de la maison P. S. Ross, on ne

saurait atteindre le seuil de la rentabilité dans un avenir prévisible. Or, l'argent du public ne peut être investi à perte indéfiniment.

Le gouvernement, cette fois, à moins que ses conseillers ne puissent démolir le rapport Ross, n'aura pas le choix: il devra réviser sa politique d'appui. Son rôle n'est pas de soutenir à bout de bras des entreprises dont rien n'indique qu'elles pourront éventuellement faire leurs frais.

Les réalités économiques sont toujours implacables. Elles ont terrassé bien d'autres promoteurs avant ceux de Tricofil. On ne s'improvise pas administrateurs ou directeurs d'entreprises. Rien ne supplée à la connaissance des lois et des exigences du marché.

Dans ce monde particulier, les bonnes intentions ne comptent guère. Il ne suffit pas d'être sympathique: il faut d'abord et avant tout être compétent. Et les rôles dans l'entreprise ne sont pas facilement interchangeables.

Vincent PRINCE



Reprise — Girerd est en vacances

Droits réservés

De quoi parle-t-on quand on parle de productivité?

par Geoffroy TIBERGHEN

M. Tiberghien, directeur de l'Institut technique des salaires (ITS), prononçait cette semaine une importante conférence devant l'Institut des ingénieurs industriels d'Amérique. Le texte qui suit est une adaptation d'une partie des propos qu'il a alors tenus et qui sont d'une brûlante actualité à la veille du Sommet économique de La Malbaie. En voici la première tranche.

Au Sommet économique qui aura lieu prochainement au Québec, il sera sans nul doute question de productivité et possiblement des moyens de l'améliorer. Encore faudrait-il savoir de quoi il est question lorsque l'on en parle. L'expérience nous prouve que la plus grande confusion règne à cet égard, et que cela n'est pas sans influence sur la possibilité et le succès possible de dialogues de rapprochement plus que souhaitables entre patronat et salariat.

Si, parmi ce dernier groupe, on y trouve des comportements irresponsables ou tout au moins inconscients des réalités et contraintes du monde, notamment dans le domaine des divers services publics et parapublics, on retrouve aussi fréquemment chez les gestionnaires des absences de savoir graves, des comportements inadéquats ou tout au moins une immaturité surprenante.

Sémantique à propos du terme productivité

Il est très inquiétant de constater que peu de gens, au Québec, même parmi les plus instruits, finalement comprennent de quoi il s'agit lorsque l'on parle de productivité. Il y a là une écon-

naissance grave sur une notion fondamentale. Cela n'est pas sans effet sur la marche de l'économie en général, sur l'opposition grandissante des syndicats, sur les exigences courantes et démesurées de syndicalisation, sur le désintérêt courant et même progressif de l'individu face au travail, et sur la manière dont finalement se règlent pauvrement les questions de relations de travail.

La productivité est en hausse marquée depuis nombre d'années au Québec, au Canada, et c'est la cause fondamentale des problèmes économiques et sociaux actuels.

Si la productivité est en baisse, entend-on de différentes sources, c'est la faute des revendications syndicales exagérées, des conflits ouvriers, de l'attitude des salariés, en somme de la pourriture engendrée par cette société de consommation et de loisir à outrance que l'on a créée. Rarement, à tort, c'est la faute des dirigeants!

Que l'efficacité des salariés soit dangereusement faible au Québec, cela est probablement très vrai, quoique aucune espèce de statistiques n'existe ni dans les entreprises, ni à l'échelon national, pour réellement le mesurer et en confirmer l'état. Pour tous ceux qui ont le moindre voyage par contre et visité par exemple certains pays d'Europe ou le Japon, il n'est pas difficile d'en arriver à la conclusion que chez nous l'individu trop souvent manque de motivation au travail et comme conséquence est souvent peu soucieux de performances et de coûts. Mais, ce n'est là qu'une facette de la médaille. Si nos gestionnaires savaient mieux et se condui-

saient mieux, la situation pourrait être sensiblement améliorée. Savoir et comprendre lorsqu'il s'agit de productivité, de quoi l'on parle, c'est certes un départ indispensable pour la mise en branle de mesures, de moyens et d'attitudes plus appropriés.

L'information que les statistiques nationales nous donnent en matière de productivité, et c'est la seule qui puisse être mesurée à un tel niveau, du moins pour l'instant, a en définitive très peu à voir avec la notion de productivité telle qu'elle doit exister lorsqu'il s'agit de l'examiner à l'échelon d'une entreprise. Ce que nous indiquent ces chiffres, c'est le rapport de la production à la quantité de travail fournie pour assurer cette production. Le terme à utiliser devrait être celui de "productivité du travail" ou, plus justement, de statistiques de production rapportée à l'unité de travail.

La productivité, c'est le rapport, la relation qui existe entre l'ensemble des moyens mis en oeuvre afin de pouvoir produire, c'est-à-dire les dépenses, et les effets obtenus, c'est-à-dire la production ou le service rendu.

L'évaluation de la productivité, qui se présente toujours sous la forme d'un nombre absolu, n'a en soi aucune signification économique et elle ne prend vie qu'au travers de comparaisons. Ainsi donc:

Accroître la productivité, c'est réduire les consommations par unité produite en maintenant ou mieux en améliorant la qualité; c'est réaliser la production optimale (quantité et qualité) avec la plus grande économie de moyens.

Chercher à améliorer la productivité, par définition, veut donc dire chercher à agir simultanément et aussi judicieusement que possible sur tous les moyens contribuant au coût de fabrication des produits ou de rendement des services. En fait, si l'on pouvait sur l'échelon national, mesurer les véritables performances de productivité, les résultats auraient de fortes chances d'être encore plus désastreux et inquiétants que les faits fournis par les instruments de mesure actuels. Citons, par exemple, l'incidence du déclin reconnu d'investissements au niveau de la modernisation et du renouvellement des équipements dans nos entreprises industrielles. Citons encore la faiblesse marquée quant à la création d'industries plus avancées, la faiblesse sur le plan de la recherche et de la création de nouveaux produits; citons encore le manque de dynamisme à la création de marchés extérieurs favorables à l'expansion et/ou à une meilleure planification des entreprises et de leur production.

Facteurs interdépendants
Certes, le facteur humain est sur le plan de l'économie générale, à l'origine de toute production. Sans doute, au niveau universel et à long terme, l'année de travail du cerveau et du bras de l'homme est la seule et ultime ressource nécessaire à l'humanité. Dans cette optique globale et dans celle-là seulement, l'évolution de la productivité du travail demeure une mesure de l'efficacité de tout l'appareil de production. Elle trouve alors sa véritable signification économique, car elle saisit le problème de la production dans sa totalité. Il

n'en n'est jamais ainsi dès que l'on considère des unités de production moins importantes, qu'il s'agisse d'une usine, d'une entreprise, d'une économie nationale et même d'une économie continentale par secteur.

Des mesures de productivité du travail ne reflètent en aucune manière la contribution spécifique du facteur travail, pas plus d'ailleurs que celle de tout autre facteur de production. Elles ne font qu'exprimer par contre les résultats combinés de toutes les influences interdépendantes qui déterminent la production à l'unité de travail. A l'appui de cette affirmation, soulignons trois faits:

a) Une production donnée se présente toujours comme le résultat des effets combinés d'un grand nombre de facteurs distincts mais interdépendants, parmi lesquels les plus caractéristiques sont la main-d'oeuvre, les matières premières, l'énergie, l'équipement.

b) L'utilisation des facteurs de production revêt fréquemment un caractère antagoniste: une réduction de temps de travail est souvent obtenue au prix d'une consommation plus grande de matières premières (augmentation des déchets) ou de capital (accélération du rééquipement).

c) Rapporter la production à un seul des facteurs qui la conditionne, en l'occurrence le temps de travail, c'est apparemment attribuer à ce facteur le résultat des changements intervenus dans l'ensemble du processus économique de production. Ainsi, par exemple: si, au niveau d'un poste de travail, la production horaire passe de 120 pièces à 240 pièces, par l'amélioration

du matériel et sans intervention différente de l'ouvrier responsable, on dira que la productivité horaire du travail a doublé. Il saute cependant aux yeux que cette augmentation n'est due qu'au facteur équipement et il n'est même pas exclu que dans certains cas, l'apport productif réel du facteur travail ne connaisse, lui, un fléchissement résultant par exemple de la résistance à un changement de l'ouvrier concerné.

Aujourd'hui, le problème numéro un dans les entreprises n'est plus dans l'habileté d'exécution. Il est en définitive la recherche, par la préparation et la coordination des moyens mis en oeuvre, du meilleur fonctionnement de l'appareil économique.

C'est là tout un défi pour les responsables d'entreprises, qui est encore fort mal compris et souvent très mal relevé. Cela crée par le fait même de lourdes conséquences sur le plan notamment des relations sociales au sein des entreprises.

Dans les secteurs primaire et secondaire, en particulier, l'évolution technique nous a déjà conduits et nous conduira davantage encore vers des opérations où la main-d'oeuvre sera tellement réduite, que la notion de rendement ouvrier n'aura plus de champ d'application. Fonder une mesure de productivité et donc un résultat de productivité sur une économie de main-d'oeuvre, d'autant plus que le nombre d'employés, de techniciens, d'ingénieurs et de cadres s'accroît proportionnellement plus vite que celui des ouvriers, peut être aussi absurde que de juger de la santé économique d'une entreprise par l'importance du dividende distribué.

Pensez-y bien...

Maintenant que le projet de loi no 1 a été présenté à l'Assemblée nationale, et que tous les articles que je crois discriminatoires ont été retenus, j'apprécierais avoir l'occasion de présenter l'optique et l'opinion d'un Québécois né à Montréal, élevé et éduqué en anglais au Québec, et qui est suffisamment francophone malgré le système d'éducation qui prévalait au Québec, dans lequel système les gouvernements et l'Église ont déclaré que les Juifs du Québec étaient anglo-protestants — un acte abominable.

Je veux, à cette occasion, mentionner brièvement que l'enseignement de la langue française dans les systèmes d'éducation protestants au Québec était donné par des enseignants qui ne savaient pas parler la langue, qui n'aimaient pas la langue, et surtout, comme ils nous ont déclaré à chaque occasion pendant les leçons, n'aimaient pas la langue française comme elle était parlée au Québec, et il est fort probable que ces enseignants n'aimaient pas le peuple qui parlait cette langue. Autrement dit, les commissions scolaires anglophones ne voulaient pas et même n'étaient pas capables d'enseigner le français au Québec! Mais cela n'était pas trop grave. Ce qui était épouvantable était l'indifférence des gouvernements canadiens-français qui ont toujours été au pouvoir au Québec jusqu'à l'heure actuelle; et, en plus, le gouvernement actuel du Québec se fiche autant que les gouvernements antérieurs, et peut-être pour les mêmes raisons, d'améliorer l'enseignement du français dans les écoles anglaises puisque le bill 1 propose le maintien de ce système.

Mais ce n'est pas le but de cette lettre. Je le mentionne ici parce que bien connaître l'histoire aidera vos lecteurs à comprendre ce qui se passera dans les prochains mois au Québec. Le gouvernement actuel est comme les autres gouvernements du monde. Il essaie de satisfaire, un peu, les besoins du peuple, mais son but n'est pas différent de celui des autres gouvernements. Et ce but, c'est la conservation du pouvoir! Ce gouvernement n'est pas intéressé à la promotion de la langue française parce qu'il y a un système démocratique et simple pour accomplir ce

but, et c'est l'établissement d'un seul système d'éducation au Québec: un système français avec enseignement irréprochable de l'anglais.

Pareil système ne provoquera pas des objections des minorités. Dans ce système, le ministère de l'Éducation peut fournir les classes et les installations des écoles, entre, disons, 14:30 heures et 16:30 heures, aux parents, et les parents, avec ou sans subventions du ministère, établiront l'enseignement dans les langues désirées. Les Juifs font cela depuis 60 ans, les Grecs le font actuellement, et ceux qui le veulent, les Canadiens français inclus, le feront pour l'enseignement de l'anglais. N'avez pas peur que les minorités soient privées de leurs droits — elles ne le seront pas! Mais beaucoup plus important que tout ça, c'est qu'il n'existera pas de législation qui fera la différence entre deux groupes de compatriotes.

Attention! même si, pour le moment, vous pensez que je suis membre de «l'autre camp», une loi qui me place dans une catégorie différente de la vôtre (je ne dis pas plus haut ni plus bas, seulement différente), est dangereuse! Ces lois discriminatoires ont l'habitude, comme les insecticides, de faire du mal aux autres êtres qui se trouvent dans les environs des insectes à qui le poison est destiné. Comme on le dit en anglais: «Ne demandez pas pour qui sonne le glas; il sonne pour vous!»

Si jamais vous avez l'impression que les minorités sont actuellement, ou seront dans l'avenir, bouculées un petit peu, faites attention! La vraie victime visée, c'est vous! Ne vous inquiétez pas trop des minorités; elles vont se débrouiller d'une manière ou d'une autre. Elles apprendront le français très bien ou passablement bien. Elles resteront au Québec et quelques-uns, comme quelques-uns parmi les Canadiens français, partiront mais le peuple du Québec a le choix de façonner au Québec un paradis (ce qu'il est actuellement) démocratique ou un État où la crainte et l'insécurité prévalent.

Pensez-y bien...une société revancharde ne règlera pas les torts des anciennes sociétés.

M. W. KOFMAN
Ville Saint-Laurent

dangereux et coercitif à l'égard de la minorité anglophone?

Bref, le voile est tombé! J'ai toujours travaillé pour des entreprises anglophones depuis 25 ans. Bien sûr, dans les communications écrites ou verbales, je n'ai pu que très rarement m'exprimer en français. Je n'en ai pas pour autant perdu ma langue maternelle, ni mis de côté la culture française. Au contraire, la présence de deux cultures, bien distinctes l'une de l'autre, est un atout précieux pour la province. Un mot certes à la mode est sans contredit: «discrimination». Je ne nie pas qu'il n'y en ait jamais eu. C'est aussi vrai que, même si depuis 10 ans la situation s'est améliorée, peu de francophones accèdent à la hiérarchie supérieure dans bien des domaines. Cependant, faudrait-il blâmer sans considération les anglophones comme étant la source de tous nos maux? N'avons-nous pas aussi notre propre responsabilité à assumer? Les raisons en sont multiples: manque d'intérêt, de courage, de sens pratique des affaires et d'esprit de compétition. Notre jeunesse, imbuë de belles théories idéalistes marxistes-léninistes et autres à la mode dans certains de nos cégeps et nos universités où des minorités très actives procèdent au lavage des cerveaux, saura-t-elle relever le gant?

Autre argument qui revient souvent: «Au Québec, c'est le clergé qui a retardé l'épanouissement des Canadiens français». A certains égards, on se serait porté à le croire, mais ici encore ce serait trop facile de trouver un autre bouc émissaire pour excuser nos propres faiblesses. Ce serait aussi faire le jeu des propagandistes de l'anticléricalisme qui se recrutent parmi une certaine classe de pseudo «intellectuels» libérés.

Gardons-nous d'une sentimentalité excessive qui nous fait perdre le sens de la réalité! Monsieur Eric Kierans, professeur d'économie à l'université McGill, résume très bien ma pensée dans le *Sélection du Reader's Digest* de mai et je cite: «On a du mal à discerner en quoi un Québec souverain pourrait changer les fondements de sa planification économique actuelle. En fait, la politique économique du Québec repose sur les deux mêmes assises qui ont assuré le développement du Canada depuis la Confédération: l'exploitation des ressources naturelles et une politique d'investissements massifs fondée sur l'afflux des capitaux étrangers. Les objectifs économiques et les moyens pour les atteindre demeurant les mêmes, il n'y a donc aucune raison de se séparer et de risquer récession et stagnation.»

Des défis, il faut en relever, mais le seul à l'heure actuelle qui est primordial est de maintenir l'unité du Québec. Nous y parviendrons en faisant fi de nos émotions et aussi de nos complexes et en travaillant ENSEMBLE dans l'harmonie et le respect du voisin, de quelque langue qu'il soit. Ce n'est que de cette façon qu'il continuera de faire bon vivre au Québec.

Bernard DERMINE
Boucherville

«Bon gouvernement?»

L'Honorable René Lévesque
Premier ministre de la
Province de Québec

L'autonne dernier, au cours de la campagne électorale, vous et votre parti avez promis aux électeurs un «bon gouvernement».

De toute évidence, les électeurs ont cru que les promesses de votre parti deviendraient réalité puisqu'ils ont fortement appuyé le Parti québécois.

Depuis les élections, toutefois, les hommes d'affaires de la Cité de St-Laurent ont commencé à douter sérieusement des promesses électorales de votre gouvernement. Dans notre esprit, un «bon gouvernement» se traduit par le progrès, le développement industriel, l'augmentation de l'emploi, des profits équitables pour l'entrepreneur, la justice sociale dans un climat de liberté.

Ce n'est pas ce que révèlent les statistiques de Ville St-Laurent rapportées ci-dessous:

Valeur de nouvelles constructions industrielles: 1er janvier au 1er mai 1975: \$6,262,717; 1er janvier au 1er mai 1976: \$9,807,065; 1er janvier au 1er mai 1977: \$4,015,760.

Valeur de l'ensemble des nouvelles constructions: Total de 1976: \$107,981,513; 1er janvier au 1er mai 1977: \$9,733,745.

Une projection de ces chiffres permet de prévoir pour l'année 1977 un total de \$29,201,235, soit une baisse d'environ 76%.

Indubitablement, ces chiffres révèlent un résultat diamétralement opposé à celui que devrait produire un «bon gouvernement».

Au cours de ses quatre premiers mois au pouvoir, votre

gouvernement a consacré tout son temps et son talent aux problèmes de langue, de culture et d'éducation. Bien que ces buts soient incontestablement louables, il nous semble que le problème beaucoup plus urgent de l'économie aurait du retenir, en majeure partie, l'attention de votre gouvernement. En somme, dans une économie saine, avec peu de chômage, des revenus et profits plus élevés, les impôts assureraient à votre gouvernement les revenus nécessaires à l'accomplissement de ses objectifs dans le domaine culturel et social. Nous estimons que l'enrichissement de la culture et de la langue ne peut être réalisé qu'avec les dollars nécessaires et une population qui travaille et est prospère.

Vos ministres et vous-même voyagez à travers le Canada pour vanter les mérites d'un Québec indépendant et essayez de convaincre le Canada qu'une union économique éventuelle pourrait être bénéfique.

De notre opinion, si le déclin économique se poursuit, comme semblent l'indiquer nos statistiques, nous n'aurons plus rien ou presque rien pour négocier!!!

Il y a quelques mois, lorsque la Cité de St-Laurent, la seconde plus importante ville industrielle au Québec, a invité monsieur R. Tremblay, notre ministre de l'Industrie et du Commerce, à adresser la parole à un groupe de 400 hommes d'affaires, il a accepté puis... moins de 48 heures avant la date prévue, a avisé les organisateurs qu'il lui était impossible de respecter son engagement!!! Est-ce là un exemple de l'intérêt que porte votre

gouvernement à la communauté d'affaires?

Avec l'introduction du Bill 1, il nous semble qu'encore une fois le talent, l'énergie et les ressources de votre gouvernement et de la communauté québécoise concentreront sur des sujets qui n'aident d'aucune façon à promouvoir un climat d'affaires sain et prospère.

Nous proposons que le gouvernement du Québec ne devrait avoir qu'une seule priorité — celle de créer au Québec un climat de prospérité et de développement économique.

C'est ce genre d'effort qui créera de nouveaux emplois, incitera à la création de nouvelles entreprises, contribuera à l'ex-

pansion des entreprises existantes, réduira le nombre d'assistés sociaux, augmentera les revenus de tous les Québécois et réduira l'inflation.

Nous, l'Association des hommes d'affaires de St-Laurent, représentant la petite et moyenne entreprise de la communauté industrielle de Ville St-Laurent, vous incitons, ainsi que votre équipe, à placer vos priorités là où elles appartiennent et de nous assurer, à nous, Québécois, ce que vous nous avez promis... un «bon gouvernement»!

L'Association des hommes d'affaires de Saint-Laurent Inc.
G. E. OUWENDYK
Président

M. Laurin est de trop

M. René Lévesque
Premier ministre du Québec
Monsieur,

Si vous voulez garder un climat de paix dans la province pendant tous les changements que vous voulez effectuer au sujet de la langue et de l'école, je vous en prie, retirez ces dossiers des mains de M. Camille Laurin. Cet homme est de mauvais conseil. On sent chez lui un tel racisme, un tel fanatisme, que ça fait peur. Cette haine de l'Anglais est tellement profonde, qu'il ne peut pas s'empêcher de le dire en public.

Dernièrement, alors qu'il ve-



naît de parler devant un club anglais, il a dit devant la caméra de télévision qu'il ne pouvait plus tolérer leur arrogance (les Anglais). Chez un homme de sa profession, ce manque de contrôle est inquiétant. Ce calme qu'il affecte devant toutes les protestations, engendrées par la Charte de la langue, est un masque qui ne trompe personne. Il ne change rien, il ne considère rien, il détient la Vérité!

Il me semble que pour faire toutes les discussions, les concessions, les arrangements avec Ottawa, il faudrait un homme véritablement calme et pondéré, qui sait écouter l'autre parti, sans avoir décidé d'avance, que nous aurons ce que nous voulons, quel qu'en soit le prix. Car ceci, monsieur, nous regarde tous, et votre parti n'a pas été élu pour nous couper du reste du pays.

Il y a certainement dans votre cabinet des hommes éclairés, à l'esprit large, qui ne craignent pas de couper ici, de rajuster là, jusqu'à en venir à un arrangement satisfaisant pour les deux côtés.

Je vous demande de bien vouloir considérer ces quelques mots avec attention, avant que le feu soit aux poudres.

MME M. LABELLE
Montréal

Pauvre petite entreprise

Monsieur Jacques Parizeau
Ministre des Finances et du Revenu
Québec

C'est avec consternation que j'ai pris connaissance de votre budget du 12 avril. Vous y proposez des mesures favorisant l'expansion et le développement des petites et moyennes entreprises, d'une part, et d'autre part, vous institez une mesure discriminatoire touchant précisément les dirigeants de ces mêmes entreprises. Je fais allusion ici au retranchement de certains droits acquis relativement au maximum de contributions combinées à un régime d'épargne-retraite enregistré et à un régime d'intéressement différencié.

En effet, le maximum combiné jusqu'à présent était de \$9,000 et vous vous proposez de le rabaisser à \$7,000. Par contre, une grande entreprise, par le truchement de son régime de rentes supplémentaires peut avoir une participation combinée allant jusqu'à \$10,000 par année. D'autre part, je ne suis pas en mesure d'évaluer la participation maxi-

male possible et requise dans le régime des rentes des fonctionnaires mais tous vous diront qu'il serait supérieur au montant précité.

Nous nous voyons donc dans la situation où un fonctionnaire ou un membre d'une grande entreprise pourrait accumuler des montants relatifs à sa pension éventuelle supérieurs aux dirigeants des PME. En conséquence, ces dirigeants des PME sont défavorisés par rapport aux fonctionnaires et ce, sans parler des pensions des députés.

Je vous propose donc, monsieur le Ministre, que vous révisiez cette section de votre budget à la lumière des faits, avant que cette proposition ne devienne loi, réduisant ainsi un bénéfice important pour les dirigeants des PME.

Advenant le cas contraire, il faudrait que les régimes de rentes des fonctionnaires soient rajustés en proportion.

Jean-Pierre LEFEBVRE,
Président
Dubreuil-Lefebvre-Roy Inc.,
Saint-Lambert

Comme aux Croisades...

Depuis le raz de marée péquiste du 15 novembre dernier, on sent renaître chez plusieurs dans la province l'esprit des Croisades. L'ébullition, l'effervescence règnent. On discute (en français!), on s'interroge (en français!), est-ce possible, le miracle est-il arrivé?

Après avoir vibré au cri pathétique de «Vive le Québec libre», connu les slogans comme «J'ai le goût du Québec», «On est 6 millions, faut se parler», vu les jeunes porter les jeans «Québec», notre gouvernement vient de franchir un grand pas, en nous faisant tomber dans le

panneau... unilingue!

Alors que certains de nos Québécois regardent d'un oeil attendri, le cœur serré d'émotion, cette vague de patriotisme, d'autres par contre, plus réalistes, s'inquiètent avec raison de l'avenir de notre «belle province». Les intentions du gouvernement péquiste sont évidentes: l'indépendance du Québec. Premier mensonge à la population, puisque le PQ, durant sa campagne électorale, se défendait bien d'en faire son cheval de bataille. Que dire aussi de la Charte du français qui, dans son application intégrale, est un instrument

Ces empoisonneurs publics

L'Ordre des médecins de France s'est prononcé publiquement: le tabagisme menace et affecte la santé publique: 35,000 Français en meurent chaque année, tandis que 5,000,000 souffrent de maladies en relation directe avec l'habitude de fumer (Le Devoir, mercredi le 13 avril 1977, p. 16). Est-ce à dire que les cultivateurs de tabac, les fabricants et distributeurs de cigarettes sont des empoisonneurs publics? La question se posait, elle ne se pose plus. Quant à la première responsabilité, elle incombe désormais à ceux qui, en connaissance de cause, choisiront de fumer ou de s'en abstenir, c'est-à-dire les jeunes entre 10 et 15 ans, s'ils sont suffisamment informés... Quand on sait que 40% de la population est déjà lourdement taxée (monétairement et physiquement) par cette mauvaise habitude, il s'ensuit que les mesures à prendre s'avèrent nécessaires et revêtent un caractère d'urgence et d'intérêt national. Il me semble qu'une campagne d'information en début du cours secondaire, à l'échelle du Québec, ne serait pas un luxe.

Malheureusement, le tabagisme n'est pas le seul danger qui nous menace. L'habitude qu'ont

prise bon nombre de fabricants de produits alimentaires d'inclure une foule de produits chimiques, d'additifs artificiels et de préservatifs en est un autre. Le propionate de calcium, par exemple, est un excellent préservatif pour les aliments en question, mais quels en sont les effets sur l'organisme humain, à longue échéance? S'il empêche la dégradation des aliments avant consommation, empêche-t-il aussi la digestion de ceux-ci après absorption? Avons-nous affaire à d'autres empoisonneurs publics? La réponse n'est pas encore donnée, mais elle se pose sérieusement, depuis les conséquences tragiques de la thalidomide et des pilules anti-conceptionnelles.

Cependant, en ce qui a trait au troisième grand problème que je veux aborder ici, la solution ne s'appliquerait que très difficilement au plan individuel. Il s'agit de l'empoisonnement de l'air, causé par le grand nombre de véhicules automobiles dans une région comme celle de Montréal. Comme dans le cas du tabagisme, toutes les cellules de l'organisme sont directement menacées et affectées, y compris celles, irremplaçables, du cerveau. Et les empoisonneurs publics

sont, en l'occurrence, les automobilistes. Que faire? Quitter la ville? La solution n'est guère alléchante mais s'imposerait moralement à qui voudrait survivre, en l'absence d'autres solutions. La solution la moins «dérangeante» proviendrait, me semble-t-il, de l'utilisation obligatoire de véhicules non polluants, c'est-à-dire fonctionnant à l'aide d'un combustible non polluant, comme par exemple l'hydrogène, dont l'univers est constitué à plus de 90% et dont la mer est constituée à près des deux tiers...

Personnellement, par vouloir-vivre, j'ai cessé de fumer depuis quatre ans et demi, après avoir fumé pendant près de 20 ans; je choisis mes aliments, mais je ne puis cesser de respirer et je ne voudrais pas être obligé de quitter Montréal à cause de son air empoisonné, les jours où il ne vente pas assez... Une action concertée s'impose de la part de la population, de même qu'au niveau gouvernemental et plus particulièrement au niveau de la recherche. Ce que l'on appelle liberté commence d'abord au niveau respiratoire...

Claude DESCHENES
Outremont, Qué.

un compte duo BNE?

Voilà le moyen d'administrer votre budget: acquittez vos factures avec le compte-chèques et économisez encore plus avec le compte d'épargne-prévoyance.



BNE
une banque
sur mesure



téléphoto AP

Margaret et Jacqueline

Mme Margaret Trudeau, effectuant une autre de ses nombreuses visites privées à New York, a pris part, hier soir, à un dîner offert par l'Association des photographes de presse accrédités auprès de la Maison-Blanche. Elle y avait été invitée par la revue People Magazine, pour laquelle elle a déjà effectué plusieurs reportages photographiques. Un porte-parole du magazine a précisé que Mme Trudeau n'avait été chargée d'aucune mission particulière cette fois-ci, ajoutant qu'il ignorait combien de temps elle comptait passer aux États-Unis. Un représentant du consulat du Canada à New York a déclaré pour sa part qu'il ne savait rien de la visite de Mme Trudeau. "En fait, a-t-il dit, nous ignorons même qu'elle soit ici". Mercredi soir, l'épouse du premier ministre avait assisté, en compagnie de son amie la princesse Yasmin Khan, à un gala de charité donné à Manhattan par la troupe de l'American Ballet. On voit ici Mme Trudeau, à gauche, en conversation avec Mme Jacqueline Onassis, lors de la réception donnée, après le spectacle, en l'honneur du danseur russe Mikhaïl Barzychnikov, qui avait monté le "Casse-Noisette" de Tchaïkovski pour la Troupe de ballet. Au centre, se trouve M. Oliver Smith, qui accompagnait l'ancienne présidente des États-Unis.

Air Canada: toujours l'anglais...

OTTAWA (PC) — Toutes les suggestions rédigées en français aux ateliers de Montréal d'Air Canada devront être rejetées tant que l'administration n'aura pas clarifié sa position.

Tel est le sens d'une directive écrite, remise le 15 avril 1977 à

quatre chefs de section par un cadre intermédiaire, J. D. McArthur.

Une copie de la directive a été remise hier à la presse par le député libéral de Matane, M. Pierre De Bané, qui, de concert avec le député de Maisonneuve-Rose-

mont, mène une campagne pour la reconnaissance du français à Air Canada.

La directive, rédigée en anglais, demande aux quatre chefs de section d'en aviser les contremaîtres tombant sous leur autorité.

MESRINE

SUITE DE LA PAGE A 1

conternés: les trois accusés étaient bons pour récolter un maximum. Puis la sentence est tombée: 20 ans pour Mesrine, 10 pour Ardouin, 7 pour Grangier. Dans la matinée, l'avocat général avait requis la perpétuité pour Mesrine, et 20 ans pour les deux autres.

Surprise générale et explosion de joie contenue chez les avocats, sourires épanouis dans le box des accusés. Quelques instants plus tard, Mesrine dira à Raymond Daoust, son avocat montréalais:



Jacques Mesrine

"Avec 15 ans, j'étais prêt à accepter la sentence sans problème. Si c'était perpétue, je m'évadais. Avec 20 ans, je ne sais pas: il faut que j'y pense dans les prochains jours. Mais c'est une porte que m'a ouverte le jury. D'une certaine manière on m'a fait confiance." Dans le couloir attendant, Jeanne Schneider arbore un sourire calme: le pire est évité. Mais à l'un des défenseurs de Mesrine qui, en passant, lui lance: "On vous a dit? C'est extraordinaire!" elle répond d'un regard froid. "On condamne votre mari à 20 ans de prison et quelqu'un vient vous dire que c'est extraordinaire..." dit-elle entre ses dents.

Par rapport aux faits reprochés aux accusés — attaques à main armée, mais sans violence, une évasion accompagnée d'une fusillade — c'est un verdict à peu près normal, et même plutôt sévère par rapport au "tarif" actuellement en vigueur. Il a surpris tout de même: la réputation qui précédait Mesrine le condamnait à l'avance au maximum. Ce qui l'a sans doute sauvé — et avec lui ses complices — c'est la relative modération de l'avocat général et le talent et les arguments des trois principaux défenseurs.

Langlois, l'avocat général, ne charge manifestement pas. Il réclame 20 ans pour les deux complices et la réclusion à vie pour Mesrine, ce qui est énorme; il grossit sensiblement l'envergure des deux complices, néglige leurs efforts de scolarisation en prison, estime Mesrine irrécupérable. Mais il a l'honnêteté méritoire de distinguer Mesrine de sa réputation: "Ce que vous avez écrit, je n'en sais rien, et je ne veux pas le savoir. Je ne parlerai que des faits qui vous sont reprochés." Les peines qu'il requiert sont très dures, mais le ton employé invite presque le jury à la clémence.

Tout l'après-midi est occupé par la défense: six heures de plaidoiries. Dans le groupe, il y a trois ténors du barreau. Des virtuoses qui, sincères ou non, provoqueront de réelles émotions parmi l'assistance. Et même parmi les accusés. A un moment, lorsque son avocat évoquera son père et sa fille, on verra Mesrine sortir un mouchoir de sa poche et détourner la tête. Et ce ne sera pas de la comédie.

Il y a d'abord Henri Leclerc, qui défend Grangier, "l'enfant naturel". Spécialisé dans la défense des militants d'extrême gauche, Leclerc commence: "Je n'aime pas les hold-up, je n'ai pas de fascination pour les hold-up. Pour une seule raison d'ailleurs: la peur et l'humiliation des employés qui sont attaqués." Il conteste quelques faits, discute la preuve — et certaines méthodes de la police. Puis c'est la grande envolée dramatique: l'enfance de Grangier, l'absence du père et la recherche de la figure paternelle. On retient son souffle dans la salle. Puis une charge contre les prisons. "Est-ce vraiment protéger la sécurité publique que d'enfermer un homme et de le condamner au désespoir? Ouvrez la porte à Grangier. Si vous la refermez, il ne croira plus à rien."

Robert Badinter, adversaire vedette de la peine de mort, grand défenseur des réformes judiciaires, enfonce encore le clou. Ardouin, dit-il, a commis des crimes, mais il n'est pas si dangereux qu'on le dit. Que faire avec lui? "Ne me parlez pas le langage de la vieille justice, cette grosse femme bouffie assise entre l'épée et la balance, et qui ressemble à la fois à une walkirie et à un gourmet hollandais. C'est une justice d'élimination, pas de protection. Elle a fait la preuve de sa stérilité: on n'ose même plus l'utiliser. Il faut une nouvelle justice, basée sur des sentences raisonnables et acceptées par les accusés. Sinon c'est la violence légale. Jamais vous n'avez le droit de désespérer un homme au nom d'actes passés."

Les deux hommes sont réhabilitables: il faut prendre le risque, il faut tenter la chance. Et Mesrine, qui ne manifeste aucun "repentir"? Après deux plaidoiries plutôt ternes et maladroites qui enflottent Mesrine, le troisième ténor intervient, Jean-Louis Pelletier: "Je suis inquiet et angoissé de ce que vous allez décider. Après votre verdict, il n'y aura plus rien. Je crains que vous ne réserviez à Mesrine la peine qu'on ne décerne qu'à des êtres complètement irrécupérables, pour lesquels on ne peut plus rien." Pelletier ne sous-estime pas la gravité des crimes commis:

"Je ressens l'horreur de tout cela." Mais il n'y a eu ni sang versé ni mort d'homme. "Il n'a pas d'excuse. Mais l'engrenage de la violence dans laquelle il s'est placé, en est-il complètement responsable? Sommes-nous vraiment à l'abri de ces accidents de la vie qui conduisent en Cour d'assises? Quand je vois Mesrine, qui a mon âge, avec son intelligence, sa force de caractère, son talent, je me dis: quel gâchis! Et je me dis que nous aurions pu nous rencontrer ailleurs en d'autres circonstances." Est-il récupérable? "secrettement, je sais qu'il l'est. Qu'il attend qu'on lui tende une main secourable. Punissez-le pour ce qu'il a fait, mais ne l'ancantissez pas. 10 ans, 15 ans, mais pas plus. Traitez-le comme n'importe quel criminel, comme n'importe qui, mais pas comme un chien enragé qu'on met en cage."

A différents degrés, les trois accusés sont des "bandits professionnels", tout le monde l'a admis. Reste à savoir ce qu'il faut en faire. C'est donc le procès de la justice et des prisons, des plaidoyers pour la réhabilitation qu'on a fait.

Entre l'élimination et une tentative de "réinsertion sociale", le jury a timidement opté pour la deuxième solution. Grangier devrait bénéficier d'une libération conditionnelle dans un an, Ardouin deux ans. Quant à Mesrine, il en a pour 10 ans au moins à purger sa peine: "10 ans ou la vie, pour lui c'est la même chose: il ne supportera pas. Il va tenter de s'évader, disait Jeanne Schneider, surtout si on le tient dans l'isolement total comme maintenant. Ça compte pour triple."

Pour l'instant, en tout cas, c'est le cachot qui l'attend: 45 jours de condamnation disciplinaire pour l'affaire des empreintes de clés qu'il avait achetées à un gardien et apportées en cour pour protester contre ses conditions de détention.

Assurance-chômage

Les avocats de l'Aide juridique réclament le retrait du projet de loi

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Estimant qu'il s'agit d'un "recul" par rapport à la législation actuelle, les avocats de l'Aide juridique du Québec ont demandé, hier, au gouvernement fédéral, de retirer son projet de loi proposant une révision du régime d'assurance-chômage.

La Commission québécoise des services juridiques a présenté un mémoire au comité parlementaire étudiant le projet de loi C-27. La commission juge inacceptable que le gouvernement restreigne à l'heure actuelle la couverture de l'assurance-chômage.

"Le gouvernement fédéral a tort de s'attaquer aux prestataires, puisque la véritable cause du chômage n'est pas le trop grand nombre de personnes ayant droit à l'assurance-chômage, mais bien un surplus de travailleurs dans une économie en période de récession", dit le mémoire.

"Il est possible que l'application de la loi actuelle ait donné lieu à des abus, mais le remède proposé est extrême et vise particulièrement les travailleurs les plus exposés au chômage, ceux des régions à haut taux de chômage", dit le mémoire.

Les représentants de la Commission des services juridiques doutent des répercussions bénéfici-

ques pouvant résulter de la fusion des centres de main-d'œuvre et de la commission d'assurance-chômage, telle que proposée par le projet de loi.

"À l'heure actuelle, ce fusionnement nous apparaît plutôt voulu, non pas dans un souci d'efficacité, mais plutôt pour contrôler davantage les prestataires afin de les exclure du droit aux prestations", selon le mémoire.

La situation serait différente, ajoute-t-on, si le gouvernement acceptait de revaloriser ces centres de main-d'œuvre en y ayant lui-même recours et en obligeant tous les employeurs à y recourir.

Comparaissant plus tard devant le même comité, la Chambre de commerce du Canada a tenu des propos opposés, recommandant entre autres d'augmenter de huit à 20 semaines la durée d'emploi nécessaire à l'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage et de réduire de 50 à 26 semaines la durée du versement des prestations.

"Il faut parvenir à un certain équilibre entre la nécessité sociale de l'assurance-chômage et le danger d'encourager la désaffection au travail en utilisant ce système d'assurance comme un substitut coûteux du bien-être", a dit la Chambre de commerce.

De leur côté, les avocats de l'Aide juridique du Québec ont plus particulièrement dénoncé les objectifs du projet de loi visant à réduire la durée des prestations et d'éliminer une certaine part des travailleurs en portant de huit semaines à une durée variable de 10 à 14 semaines, selon le taux régional de chômage, la période d'emploi nécessaire pour être admissible aux prestations.

Les porte-parole de l'aide juridique doutent que les économies réalisées à même l'assurance-chômage, suite aux mesures du projet de loi, soient réinvesties en double ou en triple dans les programmes de création d'emplois, comme on le prétend au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Les programmes de création d'emplois ne s'adressent pas nécessairement aux chômeurs visés par les coupures et n'ont pas pour effet de créer des emplois de longue durée, a-t-on soutenu, se référant aux quelque \$265 millions versés dans le cadre des programmes Canada au travail et Jeunesse-Canada au travail.

Selon l'Aide juridique, l'élargissement du droit d'appel constitue la seule mesure positive du projet de loi, qui permet d'aller en appel au juge arbitre sans l'autorisation du président du conseil arbitral.

IMMIGRATION

SUITE DE LA PAGE A 1

De façon générale, M. Trudeau a toutefois laissé entendre que le gouvernement fédéral, quoi qu'il advienne, devrait conserver un droit final de veto, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité interne.

Dans cette optique, il a également évoqué la nécessité que certaines normes de sélection demeurent "nationales" dans la mesure où, estime-t-il, il serait impensable qu'un immigré puisse être admis dans une province et considéré indésirable dans une autre.

Pour le reste, le premier ministre s'est dit disposé à toutes sortes d'accroissements dans la mesure où ceux-ci s'inscriraient dans le cadre de la constitution actuelle. Il a même déclaré que les propositions du ministre Couture constituent peut-être une

"ouverture intéressante" si on considère qu'elles se situent dans la continuité des ententes déjà intervenues entre Québec et Ottawa en matière d'immigration.

M. Trudeau s'est dit singulièrement prêt à négocier avec le Québec en raison du problème démographique sérieux qui se pose dans cette province.

Débat-midi

Participant à un débat-midi, hier, à l'Université Laval, M. Trudeau a dû, par ailleurs, défendre son antinationalisme québécois.

Interrogé par des étudiants, il a soutenu qu'il s'était toujours opposé au nationalisme québécois parce que celui-ci relevait de notions ethnocentriques et défensives.

"Je n'en fais toutefois pas porter le blâme aux Canadiens français, a-t-il précisé, car tout nationalisme défensif est la plu-

part du temps le résultat d'un nationalisme plus fort, lequel est offensif et agressif. Dans ce sens là, il est peut-être exact que les Québécois ont été colonisés parce que partout où il y a un nationalisme de défense, c'est généralement parce qu'il y a eu une majorité agressive qui n'a pas voulu comprendre et respecter la minorité."

Interrogé sur la possibilité de convoquer une assemblée constituante, à l'échelle du Canada, pour jeter les bases d'une nouvelle constitution canadienne; le premier ministre a affirmé qu'il n'était pas opposé, a priori, à cette idée.

Reconnaissant que les conférences fédérales-provinciales n'ont pas nécessairement apporté tous les succès escomptés, il a cependant affirmé qu'il n'était pas certain qu'une assemblée constituante arrive à de meilleurs résultats.

Prix L.-P.-Kammans de Pierre Koralnik

Le 20 mai à 20h30

La deuxième dramatique qui sera proposée au Concours Louis-Philippe-Kammans 1977 est écrite par Pierre Koralnik et s'intitule: *Moi... exilée*. Cette production de la Société suisse de radio-diffusion et télévision a pour thème le suicide et le mystère de l'être.

Pourquoi Claire Bernard, jeune femme admirée des siens et qui avait tout pour être heureuse, s'est-elle donnée la mort par un bel après-midi d'été? Un journaliste voudrait percer ce mystère.

Pierre Koralnik, l'auteur de *Moi... exilée* a créé d'excellents courts et longs métrages, des variétés, une comédie musicale, etc. *Moi... exilée* met en vedette, entre autres: Éléonore Hirt, Claire Dominique et Camille Fournier.

Signalons que les téléspectateurs peuvent participer au choix de la meilleure dramatique en accordant à chaque pièce un nombre de points de 1 à 10. Téléphone: 285-3333.



A la télévision de Radio-Canada

L'ex-président de la Federal Packing reconnu coupable

L'ex-président Réal Pagé, de la défunte saison Federal Packing, de Magog, a été déclaré coupable, par un jury que présidait le juge Rustan B. Lamb, des trois accusations portées contre lui, concernant le commerce de la viande avariée mis au jour par les auditions de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

La sentence de l'homme d'affaires a toutefois été ajournée au 8 juin prochain, alors que le procureur de la poursuite, Me Jean Falardeau, et celui de la défense, Me Norbert Lozier, feront valoir leurs arguments respectifs pour recommander soit la sévérité ou la clémence à l'endroit du prévenu.

Les accusations portées contre Pagé étaient: conspiration pour mettre sur le marché de la viande non hygiénique, conspiration pour frauder le public et fraude.

Aucun montant précis n'apparaissait toutefois dans la plainte, au sujet de la fraude dont les gens auraient été victimes en général.

Alors qu'au cours du procès Me Falardeau avait tenté de démontrer que, président de la compagnie, Pagé était automatiquement responsable, ou presque, des gestes posés par ses subordonnés, Me Lozier, lui, avait soutenu qu'un homme d'affaires de cette envergure ne pouvait voir à tous les détails d'une aussi vaste entreprise, et que les achats de viande avariée, possibles sur de très fortes quantités, avaient ainsi échappés à sa connaissance.

Précédemment, le contrôleur des achats et opérations pour la même compagnie, Jean-Guy Leblanc, a été condamné à un an de prison.

des certificats d'épargne BNE?

Voilà un programme d'épargne régulier qui vous encourage à atteindre un but particulier tout en vous procurant une rémunération avantageuse.



NOS TARIFS SONT BAS

MONTREAL
STE-FOY

\$13⁵⁰

ALLER-RETOUR
1 JOUR

MONTEZ!

Ce prix correspond au tarif aller-retour 1 jour en voiture coach. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyages VIA CN.



CONCOURS président



"Gagnants vélo 10-vitesses!"

Cristaux de saveur président

orange, raisin ou limonade rose.

Enrichis de vitamine C.

Douze bicyclettes seront décernées au hasard! Voici comment participer.

1. Douze prix seront décernés parmi le grand public. Il s'agit de bicyclettes 10-vitesses d'excellente qualité, pour garçon ou fille. Un participant ne peut gagner qu'une seule bicyclette. Le gagnant d'une bicyclette doit accepter le prix tel que proposé quant à la couleur et aux autres caractéristiques. Le remplacement ou le changement de prix est interdit et la responsabilité de la compagnie Ernest St-Arnaud Inc. se limite uniquement à l'attribution du prix en bon état.

2. Pour participer, découper les mots "Cristaux de saveur Président" sur le rapport que l'emballage de breuvage à cristaux de saveur Président soit à l'orange, au raisin ou à la limonade rose. Poster ces coupures d'emballage ou des fac-similes d'emballage ou étiquettes faits à la main, non reproduits mécaniquement, inscrire vos nom, adresse, numéro de téléphone sur une feuille de papier et faire parvenir le tout à:

CONCOURS PRÉSIDENT
Boîte Postale 264
Succursale Montréal-Nord
Montréal, Québec H1H 5L2

NOM _____

ADRESSE _____

NO TELEPHONE _____

3. Peuvent participer au concours toutes les personnes résidant au Ca-

nada. À l'exception des employés de la maison Ernest St-Arnaud Inc. de leur proche famille, de leur agence de publicité et des personnes indépendantes qui traitent les lettres au hasard.

4. Participez aussi souvent que vous le voulez. Chaque lettre de participation doit être envoyée séparément et doit être dûment affranchie. Pour être valides, les bulletins de participation doivent être reçus avant le 15 juillet 1977, à minuit.

5. Un tirage sera effectué au hasard parmi les lettres de participation conformes à ces règlements. Pour gagner, les participants sélectionnés devront répondre en un délai maximum à une question faisant appel à leurs connaissances. Le concours est sujet à toutes les lois fédérales et provinciales. Les décisions des juges sont définitives. Les bulletins de participation deviennent la propriété de la maison Ernest St-Arnaud Inc.

6. Ce tirage aura lieu le 20 juillet 1977. Les gagnants seront avisés par lettre ou par téléphone dans les dix jours suivant le tirage au hasard. La liste des gagnants sera publiée dans La Presse le 23 juillet 1977 ou encore pourra être obtenue en faisant parvenir:

GAGNANTS PRÉSIDENT
Boîte Postale 264
Succursale Montréal-Nord
Montréal, Québec H1H 5L2
une enveloppe de retour dûment affranchie.

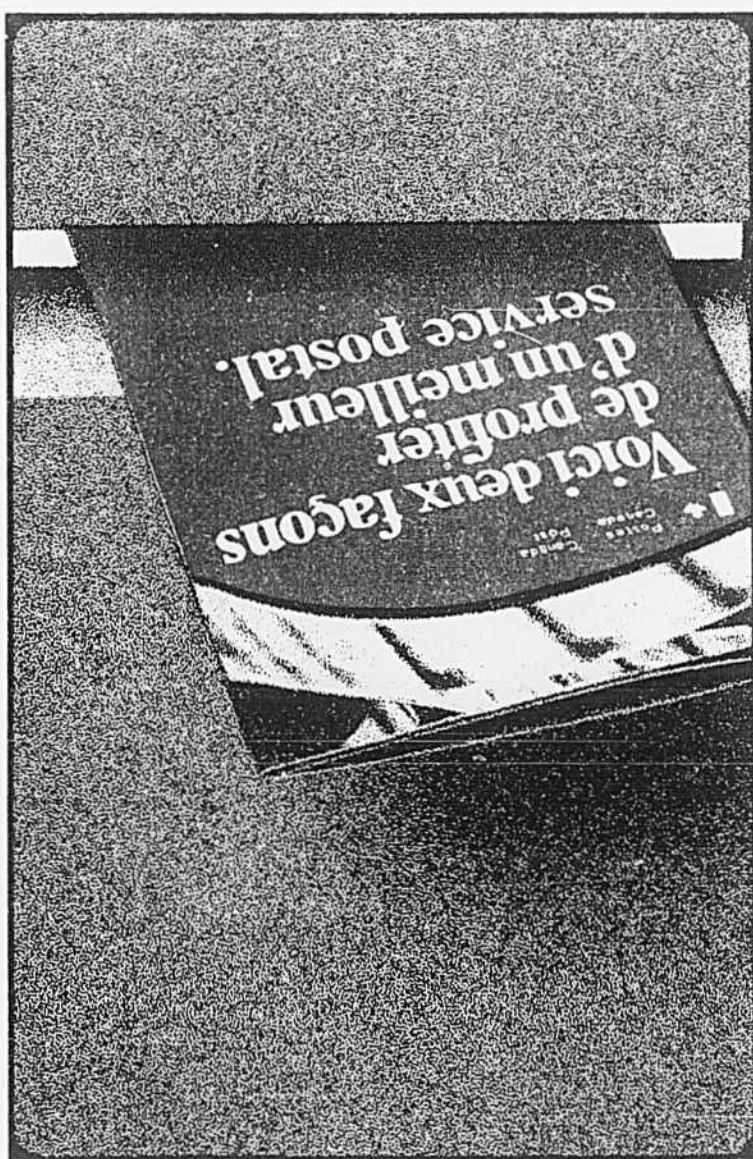
Postes Canada Canada Post

Bientôt... Comment vous assurer un meilleur service postal.

Vous recevrez d'ici peu un dépliant d'information sur le code postal. Plus de sept millions de ces dépliants sont actuellement acheminés par courrier partout au Canada.

Le code postal est l'élément clé qui assurera une amélioration constante du service postal au Canada jusqu'en l'an 2000 et bien au-delà. Si tous vos concitoyens et vous-même indiquez le code postal sur chacun de vos envois, le Canada aura le meilleur service postal au monde.

Le dépliant d'information vous aidera à adresser correctement votre courrier en vous rappelant de toujours y indiquer le code postal.

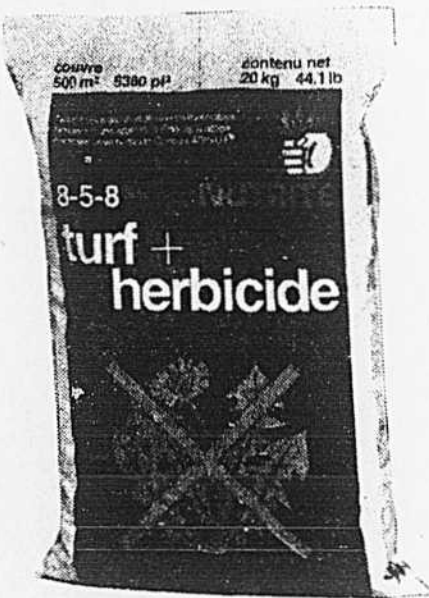


Vous permettrez ainsi à nos employés, aidés de leur équipement, d'améliorer le service postal.

Vous y trouverez également une description du "code-au-téléphone", un service gratuit de renseignements par téléphone sur le code postal mis à votre disposition jusqu'au 31 juillet 1977.

Surveillez donc votre courrier des prochains jours. Lisez attentivement le dépliant sur le code postal qui vous parviendra, et conservez-le pour fin de consultation. Aidez-nous à améliorer votre service postal.

Maintenant FERTILISEZ AVEC



Turf & Herbicide NUTRITE est une puissante combinaison d'un engrais qui enrichit votre sol et de 3 herbicides qui détruisent les mauvaises herbes comme le pissenlit, le plantain, le mouron, etc.



NUTRITE "Un coup de main à la nature"

Disponible chez votre marchand préféré d'engrais

Un produit de: GENSTAR Chimie Ltée

Le code postal...ça marche. Codez et postez.

échos

À la suite de Pierre Trudeau, qui vient samedi, et de Joe Clark, qui fera les "beaux dimanches", le chef du Crédit social **ANDRÉ FORTIN** viendra lundi prochain dans Temiscamingue pour donner un dernier coup de pouce à son candidat Gilles Caouette, fils de son légendaire prédécesseur. L'héritage politique du "**GRAND RÉAL**", on le voit du coup, est ardemment convoité.

CAMIL SAMSON est depuis lundi dans le comté de Temiscamingue, mais pas pour s'occuper d'élection. Le chef du Ralliement créditiste séjourne présentement au Centre hospitalier de Rouyn-Noranda pour **SE REFAIRE UNE SANTE**. Ce qui ne l'empêche pas d'être immédiatement informé de tout ce qui se passe touchant le scrutin fédéral, comme il l'a laissé entendre hier au candidat libéral Gaston Pratte et à son épouse, qui le visitaient à l'occasion d'une tournée de poignées de mains chez le personnel de l'hôpital.

Yves Bérubé, ministre des Richesses naturelles dans le gouvernement **LÉVESQUE**, s'en est pris hier dans un communiqué à ce qu'il appelle "l'attitude irresponsable de certains ministres d'Ottawa" — en visant particulièrement M. Jean-Pierre Goyer — à qui il reproche de se promener à Québec en faisant des déclarations farfelues sur le problème des **INONDATIONS** et des dédommagements à apporter aux inondés. De nombreux riverains de la rivière des Mille-Îles qui sont appelés à voter le 24 mai dans le comté de Terrebonne, ont saisi les candidats du problème. M. Bérubé accuse M. Goyer de semer la **CONFUSION** et de faire des déclarations qui risquent de nuire à "l'équilibre financier du Québec".

C'est tellement vrai que le candidat libéral dans le comté de Verdun ne veut pas que les **JOURNALISTES** soient au courant de son emploi du temps qu'hier après-midi, ayant une heure à perdre dans le comté, les reporters de MONTREAL-MARTIN et de LA PRESSE ont décidé d'aller rendre visite au conseiller municipal à son comité central. Il y était mais on nous a annoncé qu'il était très pris et qu'il nous verrait plus tard. Après plus d'une demi-heure d'attente, et un brin de jasette avec les responsables de la sécurité de la GRC qui venaient inspecter les lieux à la veille de la visite du **PREMIER MINISTRE**, nous sommes repartis, sans avoir vu le candidat Savard. Une campagne discrète on ne peut plus, n'est-ce pas?

Si le **PARTI QUÉBÉCOIS** ne se mêle pas d'appuyer l'un ou l'autre des candidats ou l'un ou l'autre des partis dans l'actuelle élection fédérale, il aura au moins, dans un comté du Québec, dit à ses membres pour qui ne pas voter. Dans sa livraison du 18 mai, **LE MESSAGER DE VERDUN** publie en page trois la lettre du président du PQ de Verdun qui dit, entre autres choses, "l'exécutif du parti québécois de Verdun s'en voudrait de passer sous silence l'intransigence et le mépris manifestés par le premier ministre Trudeau à l'égard de la collectivité québécoise qu'il a même qualifiée de "tribu" suite à son choix du 15 novembre dernier et la piètre performance de son gouvernement dans le domaine économique. À nos membres et à nos sympathisants de tirer leurs propres **CONCLUSIONS** sur le gouvernement fédéral actuel." Et c'est signé par le président du PQ Verdun, M. Bernard Sauvé.

Le candidat conservateur dans Louis-Hébert, M. Jean Lavoie, continue de courtoiser **L'ÉLECTORAT PÉQUISTE** avec une régularité presque désarmante. Encore hier, au cours d'une conférence de presse, M. Lavoie a exhorté les électeurs de son comté à être conséquents avec leur vote du 15 novembre dernier et, aussi, à continuer de voter **ANTI-LIBÉRAL**. Se basant sur les résultats d'un sondage effectué par sa propre organisation, M. Lavoie a soutenu que, sur 109 électeurs interrogés, 41 avaient répondu qu'ils n'ont pas l'intention d'aller voter et 38 qu'ils sont encore indécis. Selon M. Lavoie, les électeurs devraient bien réfléchir au conséquence du vote du 24 mai parce que celui-ci sera le prolongement du **SCRUTIN DU 15 NOVEMBRE** tant au plan du rejet des "solutions" constitutionnelles libérales qu'au niveau de l'insatisfaction générale des Québécois.

Trudeau à Québec

L'issue des partielles sera interprétée comme un plébiscite pour ou contre moi

par Pierre-Paul GAGNE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Exception faite de certaines huées assez persistantes à l'Université Laval, le premier ministre Trudeau a reçu un accueil plutôt chaleureux, hier, tout

au cours de sa tournée dans la Vieille Capitale.

Venu expressément pour appuyer la candidature de MM. Dennis Dawson et Gilles Lamontagne, lors des élections partielles de mardi prochain dans Louis-Hébert et dans Langelier, le pre-

mier ministre Trudeau a surtout réussi à réaliser un coup d'éclat de sa visite au mail Saint-Roch.

Le mail Saint-Roch, interminable filée de magasins de toutes sortes, est situé dans le quartier le plus démuné de Québec, un quartier où le taux de chômage et le pourcentage d'assistés sociaux sont très élevés et où le Parti québécois a obtenu des succès électoraux imposants le 15 novembre dernier.

Tout au cours de sa visite, qui a duré environ une heure, M. Trudeau n'a rencontré que des admirateurs, surtout des femmes en train de magasiner, qui l'ont chaleureusement félicité tout en lui assurant leur concours dans la lutte au «séparatisme».

A un seul endroit, il a été pris à partie par une femme qui lui a reproché de ne pas suffisamment venir en aide aux agriculteurs québécois.

Comme aux plus beaux jours de la «trudeumanie», M. Trudeau a dû serrer des milliers de mains et embrasser quelques dizaines de «chaudes» partisans.

À l'Université Laval, l'arrivée du premier ministre a été marquée de quelques huées persistantes qui ont cependant été vite

remplacées, sauf en quelques occasions, par des applaudissements nourris.

Les quelques fois où il a été hué se sont produites lorsqu'il a reproché au projet de loi sur la charte de la langue française d'être basé sur des fondements ethnocentriques, lorsqu'il a exposé les raisons de son anti-nationalisme québécois et lorsqu'il a évoqué sa vision de l'avenir constitutionnel du Québec.

Au cours d'une conférence de presse, en fin d'après-midi, M. Trudeau a expliqué qu'il avait décidé de rompre avec la tradition qui veut qu'un premier ministre fédéral n'intervienne jamais dans des élections partielles, parce qu'il a compris que les élections de mardi prochain revêtiront un caractère bien particulier en raison de la victoire du Parti québécois, le 15 novembre dernier.

«Malgré moi, a-t-il affirmé, les élections partielles vont être interprétées par beaucoup comme un indice de ma popularité et de celle de mon parti au Québec. Si jamais ça allait mal, on va dire que c'est un plébiscite contre Trudeau et son parti.»

«Dans ce contexte, a-t-il conclu sur cette question, je ne pouvais pas m'esquiver de la campagne électorale.»

Interrogé par un journaliste, M. Trudeau a par ailleurs refusé d'indiquer si le candidat dans Langelier, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, sera automatiquement nommé ministre s'il est élu mardi prochain.

À cette question, M. Trudeau s'est contenté de répondre qu'il entendait profiter au mieux de l'expérience acquise par M. Lamontagne, tant comme maire de Québec que comme président de l'Union des municipalités.

Finalement, le premier ministre a soutenu qu'il n'y aura pas nécessairement de relation entre le vote de mardi prochain et celui du 15 novembre dernier.

Comme on sait, les circonscriptions de Langelier et de Louis-Hébert se situent de façon générale dans les mêmes limites que quelques comtés provinciaux ou le PQ a remporté la victoire lors des dernières élections.

Sur cette question, il a affirmé que les électeurs font leur choix bien plus en fonction des problèmes du moment que d'une continuité idéologique.



M. Trudeau a parcouru à pied les rues de la basse-ville de Québec, hier, en compagnie du maire de la ville et candidat libéral dans Langelier, M. Gilles Lamontagne. Le chef libéral a serré de nombreuses mains.

Pratte dans Témiscamingue: un citoyen ordinaire qui a l'appui d'une grosse machine

par Michel HOTTE
envoyé spécial de LA PRESSE

ROUYN-NORANDA — C'est parce que "c'est en plein le temps" que Gaston Pratte a décidé de faire le saut dans l'arène politique, même s'il se défend d'être un "politicien".

D'ailleurs, le candidat libéral dans Témiscamingue a bien peu du genre, de son propre aveu. "Je veux rester moi-même, répond-il quand on lui demande s'il ne craint pas d'être broyé comme tant d'autres dans les gros engrenages du parti et de l'État, "et si c'est pas ma place, je laisserai".

Sans expérience ni même d'intérêt pour la politique jusque là, Gaston Pratte dit vouloir "faire quelque chose pour le pays", estimant que le Québec peut s'épanouir au mieux au sein de la Confédération canadienne, — rajeunie bien sûr — et que "c'est en plein le temps" (slogan qu'il martèle sans répit) — "sortir le comté de l'opposition". De plus, "le timing était bon."

Il a réussi:

Il se présente comme un homme de défi: de petit commis au Canadien National, il a "réussi" à monter une grosse maison de courtage en assurances. Il avait d'abord songé à faire une carrière musicale, mais un malheureux accident de chasse lui arrache l'avant-bras gauche. Ce qui ne l'a pas empêché de fonder un orchestre et d'y prendre place comme trompettiste. — même s'il ne joue plus maintenant qu'à l'occasion pour des amis.

Il a aussi réussi à monter un centre de ski "là où il n'y a même

pas de montagne", et à former des skieurs de calibre international, notamment ses propres enfants. A ce sujet, il fait remarquer avec une note d'amertume: "J'ai parlé de mes enfants une fois dans une assemblée, et le monde disait que j'exploitais ma famille pour ma campagne."

À faire campagne en vue d'un siège de député aux communes, Gaston Pratte a aussi découvert que "la politique, c'est ingrat pour son homme". A ce point qu'il croit déjà, avant même d'être élu, qu'il ne sera "pas apprécié pour l'effort donné". À 46 ans, c'est un homme paisible, avenant, qui a réussi en affaires, mais qui préfère la vie en famille. La grande photo couleur accrochée au mur du salon familial en témoigne. Mais il a décidé de relever un nouveau défi: "la politique, ça s'apprend".

S'il fait piètre figure devant les caméras de la télévision, Gaston Pratte est cependant plus qu'à l'aise au contact personnel, sympathique et chaleureux, et Claire est là, son épouse, charmante et attentive à tous et à tout. (Ils forment un véritable tandem.)

Une brochette de ministres

Le candidat libéral "s'expose" le plus possible et c'est la poignée de main à toutes les manifestations populaires. Il a beaucoup d'amis à Rouyn-Noranda, dont il a recruté un bon nombre pour constituer son organisation "à partir de moins de zéro", et il a sillonné en tous sens et en profondeur les campagnes pour s'y faire connaître, ce qu'il a encore une fois réussi.

S'il ne remporte pas la victoire le 24 mai, il sera déçu, bien sûr, mais il n'a "pas besoin de ça pour vivre".

Mais dans la foulée de Gaston Pratte ronrone une grosse machine électorale qui fonctionne à pleins gaz pour éviter aux libéraux pareille déception. Toute une brochette de ministres annonçant des projets, des subventions, en laissant miroiter encore davantage; toute une phalange de députés (jusqu'à cinq en même temps) qui battent la campagne en quête de votes; toute une batterie de spécialistes — la plupart originaires de la région —, qui régissent la stratégie et les "cas particuliers".

Et, pour couronner la pyramide, le premier ministre Trudeau lui-même, qui revient samedi pour une deuxième apparition, cette fois pour présenter un certificat de 50e anniversaire de mariage et baigner ensuite dans la foule réunie pour la grande soirée bavaroise marquant le 50e anniversaire des pompiers de Rouyn, ou son candidat Gaston Pratte jouera une fois de plus de sa trompette.



Installé sur le tas d'ordures que constitue actuellement le bord du fleuve, à Verdun, la candidate du parti conservateur du comté de Verdun, accompagnée de son chef, M. Joe Clark, a rendu public, hier, un projet d'aménagement de tout cet espace qui permettrait de faire revivre une certaine forme de vie communautaire.

Clark propose aux Verdunois un parc au bord du fleuve

par Ingrid SAUMART

Tous les candidats dans le comté de Verdun ont parlé de l'aménagement du bord de l'eau. Pierrette Lucas et les conservateurs ne se sont pas contentés d'en parler: ils ont fait faire une étude, dresser un plan d'aménagement et l'ont présenté hier aux journalistes directement sur le tas d'ordures qui sert de repli au fleuve, à côté de la piscine municipale de Verdun.

Dans le projet conservateur — qui est également une promesse électorale — d'aménagement des 100 acres de terrain qui bordent le fleuve Saint-Laurent on retrouve une piste cyclable, utilisable également pour le jogging et la marche, des courts de tennis, un terrain de pétanque, un croquet permanent qui permettront en hiver d'y pratiquer le ski de fond, le patinage et le hockey.

On propose également un pont de verdure qui relierait les berges du fleuve (côté Verdun) avec l'Île des Soeurs avec restaurants, quais pour les pêcheurs, espaces de repos et finalement une marina pour les chaloupes et les voiliers.

La réalisation de ce projet prendrait environ trois ans et coûterait 5 millions. Le financement prévu

dans le projet du Parti conservateur viendrait des fonds gouvernementaux fédéraux, en partie du ministère des Affaires urbaines à même les crédits prévus pour "la contribution pour la réalisation des projets susceptibles d'améliorer le milieu urbain", par les programmes fédéraux tels que "Canada au travail" et par la Société centrale d'hypothèques et de logement dans le cadre des projets de revivification communautaire.

On ajouterait également à tout cela une station de pisciculture, des jardins communautaires et une pépinière. Le chef du parti, M. Joe Clark lui-même s'est rendu sur place pour appuyer le projet de sa candidate Madame Pierrette Lucas et pour rappeler l'intérêt que son parti porte aux problèmes qui touchent l'environnement et l'écologie.

Il s'est dit confiant du résultat des élections mais réserve "ses prédictions" pour le 25. Pour sa part, le président de l'Association PC au Québec, le député de Joliette, M. Roch Lasalle est on ne peut plus confiant. "Partout où nous passons nous retrouvons un climat d'insatisfaction face au Parti libéral. Il existait lors de nos victoires dans Hochelaga et dans

Ottawa-Carleton mais il est autrement plus important aujourd'hui.

Dans l'après-midi, M. Clark a fait du porte-à-porte en compagnie de la candidate après avoir distribué aux enfants de la rue Bannantyne un jeu des services du Commissaire aux langues officielles et qui s'appelle "O Canada".

Dans la rue Joseph, où M. Clark s'est promené suivi des journalistes et des photographes, sept personnes sur dix le connaissent (si l'on se fie au sondage mené sur place par notre confrère du Toronto Globe and Mail, Richard Cléroux). Une personne interrogée a répondu: "Je sais qui il est, c'est le chef du NPD" et une autre, vieux militant conservateur, s'est plaint à son chef d'être membre depuis plus de soixante ans et de n'avoir jamais reçu sa carte de membre.

Le leader conservateur, qui avait laissé tomber la veste pour visiter les électeurs du comté de Verdun, a été très bien reçu dans l'ensemble, sa tâche étant d'autant plus facilitée que, profitant du soleil radieux, une bonne partie des résidents étaient confortablement installés sur leurs balcons évitant ainsi au chef de monter et de descendre les escaliers.



M. Gaston Pratte, candidat libéral dans Témiscamingue: "... faire quelque chose pour le pays".



un Centre des congrès à Montréal

PIERRE VINCENT

Pas facile de vendre Montréal aux congressistes

LE CACHET européen dans le contexte nord-américain, le fait français, l'impact publicitaire de l'avènement du PQ au pouvoir — les Américains veulent venir voir de près cette partie d'Amérique du Nord qui parle de séparation —, la sécurité absolue pour les promeneurs dans les rues de Montréal, le soir, la bonne représentativité des grandes chaînes hôtelières, la proximité d'importants bassins de population tels New York et Chicago et une bonne accessibilité par route ou par avion, ce sont là autant d'atouts pour vendre Montréal à des associations qui tiennent des congrès.

Richard Payette est vendeur. Son travail à longueur d'année: vendre l'idée, à des associations, de tenir leur congrès à Montréal. Marché le plus important: les associations américaines dont les sièges sociaux se trouvent principalement à Washington, New York et Chicago. Richard Payette n'a pas que des atouts dans son jeu, il a même pas mal de "petits tréfles".

Les handicaps de Montréal sont relativement nombreux: la ville est chère, l'une des quatre villes les plus chères d'Amérique du Nord, avec New York, Chicago et San Francisco; 35% des associations américaines, que nous avons déjà sollicitées, ne peuvent sortir des Etats-Unis (où, soit dit en passant, le "convention's market", c'est une affaire de \$10 milliards) pour tenir leur congrès annuel, leurs statuts ne le permettant pas; la fameuse loi sur la fiscalité n'incite pas les autres associations, pouvant tenir le congrès ailleurs qu'aux Etats-Unis, à sortir du pays; et, enfin, Montréal n'est pas équipée d'infrastructure adéquate pour recevoir des congrès importants, Montréal est handicapée parce qu'elle n'a pas de Centre des congrès.

La première industrie

Détail? Caprice de vendeur? S'il ne s'agissait de l'un des secteurs les plus importants de l'industrie touristique, personne n'aurait probablement songé à alerter l'opinion publique. Mais, comme tout ce qui touche au tourisme concerne chacun de nous, collectivement et individuellement, en raison du rôle que joue le tourisme dans notre économie, alors, tous tant que nous sommes, nous avons intérêt à prêter l'oreille.

"Le tourisme, c'est la plus grosse industrie au Québec (et les

deux tiers du milliard touristique viennent de la métropole), explique M. Robert Letendre, commissaire général au Tourisme du Québec. C'est l'industrie où l'on trouve le plus grand nombre de petits propriétaires québécois. Le tourisme, c'est un très gros employeur: 180.000 emplois. Le tourisme, c'est une affaire d'un milliard de dollars par année, pour le Québec."

Un des volets du tourisme, c'est l'industrie des congrès. Un volet important, particulièrement au plan économique: un congressiste dépense de \$67 à \$70 par jour, soit deux fois plus qu'un touriste-vacancier. Pour les économistes du tourisme, le congressiste n'a pas que cette vertu: il vient dans des périodes creuses, au printemps et à l'automne, précisément quand les touristes-vacanciers font le plus défaut.

L'industrie des congrès c'est une affaire de gros sous! Un exemple: les Lions tiendront leur congrès annuel à Montréal, en juin 1979. Ils seront 10.000 participants. "Quand les Lions arrivent dans une ville, la maison déborde par le toit; à Montréal, nous les logerons partout où l'on pourra, dans les collèges, les universités... Nous leur avons réservé le Forum. "En cinq, six jours, les Lions dépenseront une vingtaine de millions de dollars, et les gouvernements percevront des taxes directes d'environ deux millions là-dessus. "Des taxes que nous, contribuables, nous devrions payer, autrement", remarque M. Letendre.

L'industrie des congrès injecte dans l'économie de la métropole une trentaine de millions de beaux dollars, tout frais. Le nombre de congrès et les revenus progressent, mais, à Montréal, le rythme de progression n'est pas aussi rapide que dans la plupart des autres villes de congrès, bien que nous ayons fait doubler le nombre de congrès et de congressistes au cours des dix dernières années.

En 1976, Montréal a eu 347 congrès, 110.890 congressistes et des revenus de \$22.5 millions. Une augmentation du nombre de congrès, mais une baisse du nombre de congressistes et des revenus, par rapport à 1975.

Pour cette année, il y a, en ce moment, 185 congrès réservés et confirmés. "La situation est normale, dit Richard Boivin de l'Office des congrès, c'est-à-dire

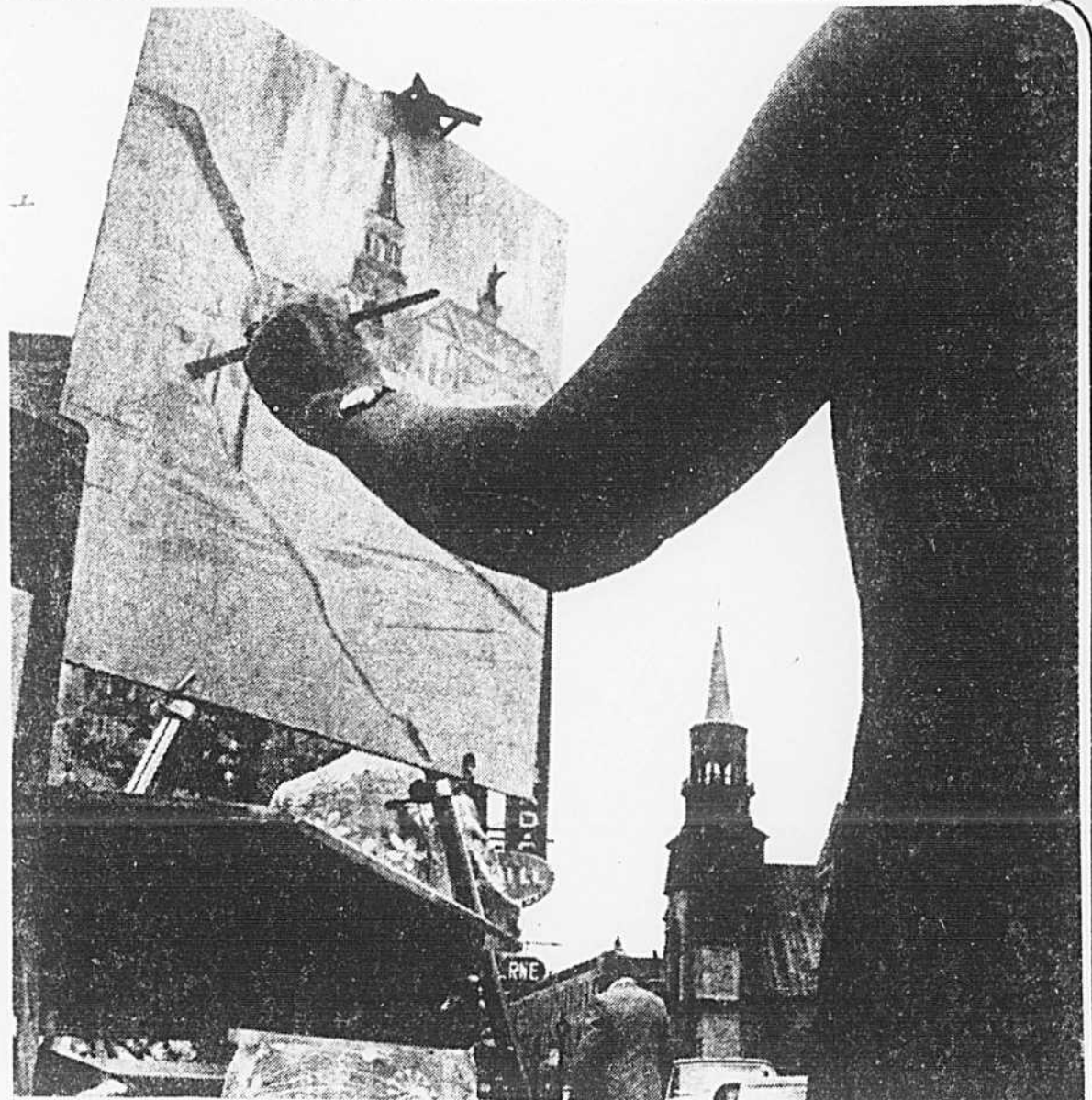
comparable à la situation de l'an dernier, à pareille date. Mais, nous craignons que nos appréhensions pessimistes se confirment au cours des prochains mois, et que Montréal accuse une nouvelle baisse dans son industrie des congrès."

A cause de la loi américaine sur la fiscalité, nous révèle une compilation datée du 7 février 1977, les villes de Montréal et Québec ont perdu 47 congrès, 47.240 congressistes et des revenus d'une douzaine de millions de dollars.

Prévisions optimistes

"Comme les congrès sont planifiés longtemps à l'avance, explique M. Letendre, il semble bien que nous aurons un trou, un creux entre maintenant et 1981, quoi qu'il advienne. Mais, il est encore possible de limiter les dégâts et il est indispensable que nous mettions tout en oeuvre pour redresser la situation. Que le président Carter supprime les articles discriminatoires de sa loi sur la fiscalité au cours des prochaines semaines et que le gouvernement québécois annonce la construction d'un Centre des congrès à Montréal pour demain, et nous allons chercher au moins cinq congrès de 3.500 personnes et plus, par année, en plus de ceux que nous avons déjà. Ce n'est pas rien! Faites le calcul pour des prévisions conservatrices de quatre congrès de 5.000 personnes, donc 20.000 congressistes, qui passent, disons, quatre jours à Montréal, soit 80.000 jours-congrès, à raison de \$70 par jour. Total: \$5.600.000 de revenus touristiques supplémentaires, par année, simplement parce que Montréal serait dotée d'un Centre des congrès, comme toutes ses villes concurrentes dans l'obtention de congrès."

Une étude, commandée par le gouvernement québécois, arrive à des conclusions encore plus spectaculaires: "Avec un Centre des congrès, Montréal verrait le nombre de ses congressistes-jours augmenter de 72,5% en 1982, alors que ses revenus touristiques seraient de \$115 millions plus élevés que la normale. Un Centre des congrès amènerait à Montréal quatorze congrès supplémentaires, lors de sa première année d'exploitation, soit 93.000 congressistes de plus, et trente-huit de plus à partir de la cinquième année d'exploitation, soit 242.000 congressistes de plus."



Pour "vendre" aux congressistes l'idée de venir à Montréal, l'un des arguments employés est "le cachet européen" de la ville, cachet que l'on retrouve plus particulièrement rue Saint-Paul (ci-dessus) et place Jacques-Cartier dans le Vieux-Montréal.

19 hôtels en deçà du seuil de rentabilité

En 1976, le taux d'occupation annuel moyen dans les dix-neuf hôtels à congrès de Montréal a été de 62%, soit légèrement en deçà du seuil de rentabilité généralement admis. "Sans Centre des congrès, racontent les promoteurs de l'industrie des congrès, nous avons fait du 62%, donc, avec un Centre des congrès, nous pourrions, par exemple, tenir simultanément un congrès de 4.000 à 5.000 personnes et un deuxième de 3.000 personnes, pour ainsi faire grimper de 30% le taux d'occupation des chambres d'hôtel."

En ce moment, Montréal, par rapport à la majorité des concurrents, ne dispose pas d'une infrastructure adéquate pour répondre aux exigences de l'ensemble de la clientèle des congressistes, qui, faut-il le préciser, viennent surtout des Etats-Unis. Le plus gros congrès québécois ne réunit guère au-delà de 1.200 personnes, alors que le plus gros congrès canadien n'a pas beaucoup plus de 2.000 participants.

L'infrastructure actuelle ne permet pas d'accueillir deux

congrès de taille moyenne à la fois, ni même l'un des quelques dizaines de congrès de cinq, dix, douze ou quinze mille congressistes. Au moins 69 associations américaines ont répondu à une enquête de l'Office des congrès de Montréal qu'elles ne peuvent absolument pas songer tenir leur congrès annuel chez nous tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas de Centre des congrès, c'est-à-dire une infrastructure à la mesure des besoins de leur association.

Treize des dix-neuf hôtels à congrès de Montréal n'ont pas, actuellement, de salles de plus de 300 places; il n'y a pas trois hôtels capables de rassembler plus de 1.000 personnes à la fois.

L'hôtel le mieux équipé à ce niveau, c'est le Reine-Elizabeth, qui, au mieux, peut transformer sa grande salle en un théâtre d'une capacité de 2.400 places et qui peut, par ailleurs, faire communiquer 5.000 personnes en même temps, sous son même toit, par la télé en circuit fermé. "Mais, en général, les congressistes sont habitués à plus de commodités", disent les promoteurs de l'industrie. Aussi les congressistes n'apprécient guère qu'on leur propose l'un des dix ou douze endroits, éparpillés aux quatre coins de la ville, comme le Forum, le vélodrome, les universités... où de 2.000 à 20.000 personnes peuvent se réunir en même temps.

Pour 80 villes du monde, c'est un signe de prospérité

UN CENTRE des congrès pour une ville, explique M. Robert Letendre, commissaire général au Tourisme du Québec, c'est un signe de prospérité, un symbole de puissance. Une ville, qui veut acquérir ses lettres de noblesse, s'empresse généralement d'avoir un Centre des congrès au même titre que le gouvernement d'un nouveau pays indépendant se dépêche d'acheter deux Jets pour sa compagnie aérienne nationale, histoire de marquer le coup de son accession au rang des Grands."

Environ 80 villes ont un Centre des congrès, dans le monde.

Toutes les grandes villes d'Europe de l'Ouest en ont un, même Abidjan et Nairobi, en Afrique, en ont un. Même Acapulco, au Mexique, a un Centre des congrès, dont elle pourrait d'ailleurs se passer parce que les congressistes ne présentent guère les réunions à l'abri du soleil mexicain.

Il y a vraiment des Centres des congrès partout dans le monde. Au Canada, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Québec ont le leur, tandis que Toronto s'apprête à se doter du sien — à noter que Toronto, sans Centre des congrès, est déjà la ville canadienne no 1 pour l'industrie des congrès: en 1975, elle recrutait 470 congrès et 266.000 congressistes, et ça ne cesse d'augmenter depuis.

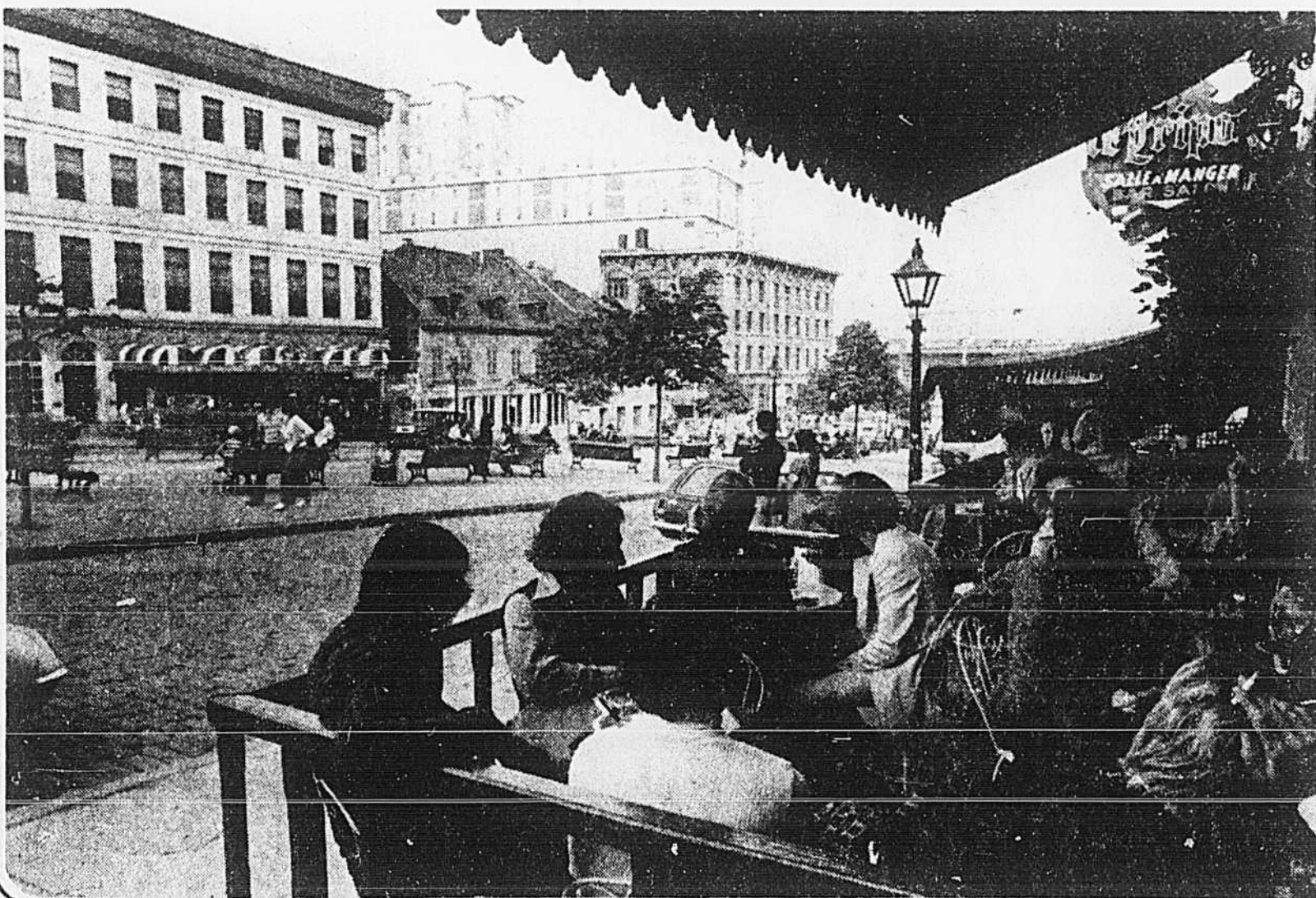
Mais, ce sont les Etats-Unis qui comptent le plus grand nom-

bre de Centre des congrès. Près d'une soixantaine.

La ville de Chicago à elle seule aura, à partir de l'été prochain, un quatrième temple pour ses congressistes: McCormick Place au centre-ville, le plus grand Centre des congrès du pays, avec une salle d'exposition de 683.000 pieds carrés, une salle de réunion pouvant accueillir, assises, 4.300 personnes à la fois, ainsi que 27 autres salles de réunion plus petites, sans compter un stationnement souterrain pour 2.100 voitures; O'Hare Int'l Trade & Exposition Center, à cinq minutes de l'aéroport O'Hare, qui est, du reste, le plus grand aéroport du pays; International Amphitheatre et The Merchandise Mart Exposition Center, ce dernier "temple" doit ouvrir ses portes au cours de l'été.

C'est vraisemblablement à Chicago que l'on tient le plus de congrès, pendant une année. Mais, c'est essentiellement un phénomène américain: la majorité des congrès de Chicago sont des congrès d'associations américaines. C'est Washington qui enregistre le plus de congrès internationaux, une cinquantaine par année.

Et Washington arrive loin derrière les capitales européennes, pour le nombre de congrès internationaux, sans doute parce qu'elle compte moins de sièges sociaux que ses concurrentes. Montréal obtenait la 27e place de ce palmarès, en 72.



Soins aux enfants en dessous de 12 ans

Régime de l'assurance-maladie: désengagement des dentistes à moins d'une entente prochaine

par Claire DUTRISAC

Si dans trois mois, une entente n'est point intervenue entre l'Association des chirurgiens-dentistes et le ministère des Affaires sociales (MAS) pour la couverture des soins dentaires aux enfants de moins de douze ans, les dentistes se désengageront du régime de l'assurance-maladie.

Cela signifie que le client devra payer son dentiste (qui ne lui réclamera pas de supplément d'honoraires pour les services assurés) et se faire ensuite rembourser par la Régie de l'assurance-maladie.

Cette résolution, adoptée par l'assemblée générale des dentistes, est moins menaçante qu'elle ne le paraît puisque, a déclaré le Dr Claude Chicoine, au cours d'une entrevue, hier, elle ne sera appliquée que si le MAS montre de la mauvaise foi dans les négociations.

L'Association tient compte de la promesse de M. Denis Lazure d'abroger le décret qui permet au ministre, à défaut d'entente, de déterminer unilatéralement les tarifs de l'assurance dentaire.

Dans une lettre en date du 11 mai dernier, M. Lazure a dit son intention de négocier un régime d'assurance dentaire pour les assistés sociaux. Le régime qui prévaut actuellement a été imposé, bien que l'adhésion, pour les dentistes, soit facultative.

M. Lazure a, dans cette même lettre, formellement demandé à l'Association de proposer une entente provisoire incluant le paiement par le Régime de l'assurance-maladie des soins donnés aux prémolaires et aux molaires permanentes des enfants de moins de douze ans. Rappelons que l'extension du régime aux enfants de dix et onze ans a produit une situation baroque où n'étaient assurées que les dents apparaissant avant six ans.

L'Association refuse toute entente provisoire, ce type de contrat servant toujours de base à la négociation ultérieure. L'Association veut négocier une entente permanente dans les plus brefs délais.

Pour palier le manque de dentistes en certaines régions, le ministre a parlé d'implanter au

Québec un régime de distribution de soins aux jeunes enfants en utilisant des infirmières dentaires (dental nurses). Ces «infirmières», après trois ans de cégep, pourraient, si l'on en juge par le modèle de la Saskatchewan où il existe, prendre des radiographies, les interpréter, diagnostiquer, établir un plan de traitement, procéder à des obturations, des extractions, placer un appareil de maintien et initier (sic) un traitement de canal.

Selon le Dr Chicoine, la qualité des soins en souffrirait, particulièrement en ce qui a trait au diagnostic. Aussi,

l'Association proposerait plutôt la création de cliniques mobiles. «On a demandé d'insérer les dentistes dans le programme de bourses de l'assurance-maladie», a dit le Dr Chicoine. «Et Laval pourrait augmenter le nombre des étudiants admis en art dentaire de 20 à 54».

L'Association souhaiterait que l'étudiant de quatrième année, au lieu de faire son internat à l'université, aille dans les CLSC ou les DSC.

En conclusion, le Dr Chicoine parle, pour les négociations, «d'un climat renouvelé» et pour le problème de l'accessibilité des soins, du bon vouloir des dentistes.

Passez au salon!

Le Club 52 à destination de Toronto.

Le voyage en train est de plus en plus affaire d'agrément grâce au Club 52. Le Club 52 est un tout nouveau service offert dans les Rapido du matin et de l'après-midi à destination de Kingston et Toronto. Vous bénéficiez d'un service hors-pair allié à l'économie de la voiture-coach. (Le Club 52 ne coûte que \$5.00 de plus que le tarif régulier en voiture-coach).

Un voyage en Club 52 est un voyage de détente. Vous apprécierez le confort des sièges individuels inclinables aux coussins moelleux et appuie-jambes matelassés. Le sol est entièrement recouvert de moquette, les cloisons sont agréablement tapissées et les fenêtres sont munies de rideaux et de stores attrayants. Et pour un voyage en toute tranquillité, le Club 52 est doté d'une isolation acoustique spéciale.

Et ce n'est pas tout! Le Club 52 vous permet également de vous faire servir à votre place, qui est munie d'une tablette escamotable,

un repas léger et des consommations grâce au service attentif du préposé aux voyageurs. Pour ceux qui exigent le summum du confort, VIA CN offre toujours son service de voitures-club, avec repas complet compris dans le prix du billet.

Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs VIA CN.



TORONTO...
VIA CN

PIAZZA et GENTILE Inc.
PÉPINIÈRE

PAVAGE ET PAYSAGISME

10% d'escompte
SUR TOUS NOS CONIFÈRES

OUVERTURE

Vaste choix de: conifères, fleurs de la meilleure qualité, rosiers intérieurs et extérieurs, arbres ombragers.

Terre noire tamisée et "Top Soil". Fertilisants, semences, pots et blocs à patio.

Accessoires pour jardinage, engrais de moutons et vaches, etc.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
321-0350
POUR ÉVALUATION, APPELER OU SE RENDRE À
8360, RUE PASCAL-GAGNON, SAINT-LÉONARD

MISE AU POINT:

dans notre circulaire du 18 mai chez Sears, la référence... c'est la qualité, à la page 10 l'article tondeuse électrique 18" doit paraître au-dessus de la description A et le prix de l'article doit se lire Ord.: \$114.98 Vente \$94.98. L'article tondeuse Craftman 20" à essence doit paraître au-dessus de la description B et le prix de l'article doit se lire Ord.: \$124.98 En vente \$104.98

Nous nous excusons de ce contretemps

Sears **SIMPSON-SEARS**
LTÉE

A. Gold & Sons

LE COMPLET CHEMISIER

\$65

Nous vous offrons dès maintenant une superbe collection de complets chemisiers de grand style, en tissus légers de teintes fraîches. Choix de denim, polyester fines côtes, tissu natté ou chambray, dans les teintes de bleu poudre, noir, blanc, pêche, crème ou brun. A seulement \$65 chacun, vous devriez vous en offrir deux pour passer l'été confortablement et en beauté!

A. Gold & Sons

- 388 o., STE-CATHERINE
- LE CARREFOUR LAVAL
- LES GALERIES D'ANJOU
- FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
- 960 o., STE-CATHERINE

B A Z A R

CANDISCO LTÉE EN FAILLITE
CHARIOT ÉLEVATEUR, AMEUBLEMENT DE BUREAU, MACHINES À ÉCRIRE, CLIMATISEUR CENTRAL, CLASSEURS LATÉRAUX, ARMOIRES À PAPETERIE, ETC. **99¢**

SOUVENIRS
Du Pavillon de la Russie à Terre des Hommes **1/2 PRIX**

PORTES PLIANTES
Toutes neuves, en bouleau, noyer ou acajou. 148 seulement **\$1000**

CHANDAILS pour dames **99¢**

LIVRES
Couverture rigide **75% DE RABAIS**

T-SHIRTS OLYMPIQUES
Ordinairement \$4.95 et plus **99¢**

TABLES en BOIS de ROSE
\$15 - \$20
\$25 - \$30

PIÈCES d'ARTISANAT QUÉBÉCOIS
40% DE RABAIS

AIGLES EN BOIS
\$2000
\$3000
\$4500

FOURNITURES DE BUREAU
50% DE RABAIS

SAMPAN CHINOIS
Bateau de 16 pieds en teck massif **\$1,200**

CASQUETTES OLYMPIQUES
Ordinairement jusqu'à \$5.00 **\$149**

BAZAR

DE 45 JOURS OUVERT SAMEDI ET LUNDI DE 9h à 5h

1863, TRANSCANADIENNE

• AMPLIFICATEURS • ORGUES PORTATIFS • GUITARES • ÉTUIS DE GUITARES • SYSTÈMES DE SONORISATION COMPLETS • TÊTE DE LIT • BUREAUX • TABLES LONGUES EN BOIS DE ROSE • PETITES TABLES EN BOIS DE ROSE • TABLES EN BOIS FRANC BRÉSILIEN • PERCOLATEUR (101 TASSES) • ARTISANAT QUÉBÉCOIS: POTERIE, BIJOUTERIE, FLEURS EN ACIER • ROBES DE MARIÉE • SOUDEUSE PAR POINTS (SERVICE INTENSE) • 2 PRESSES • PORTEMANTEAUX CIRCULAIRES • FAUTEUILS DE BUREAU • BUREAUX EN ACIER ET EN BOIS • MATÉRIEL PHOTOGRAPHIQUE VARIÉ, FILTRES, CINÉ-CAMÉRAS, ÉTUIS, ETC., CONDENSATEURS, TRANSISTORS, RÉ-SISTANCES, RELAIS • CLIMATISEURS 25,000 BTU • PISTOLETS À GRAISSER • APPLIQUES D'ÉCLAIRAGE, TUBES, PROJEC-TEURS, ETC. • VENTILATEURS SUR PIED • TROPHÉES • COMPTOIRS ENTIÈREMENT VITRES • CROCHETS POUR PANNEAUX PERFORÉS • PANNEAU PERFORÉ • BÂTONS DE HOCKEY • BRACELETS DE MONTRE • 20,000 LIVRES, ROMANS ET AUTRES • TABLES DE MENUISIER • PORTES PLIANTES EN BOIS • VERRES "KINGSTON" • PORTE-MAILLOTS • MAILLOTS OLYM-PHIQUES • SOUVENIRS OLYMPIQUES: MAILLOTS, "FRISBEE", FANIONS, VERRES, GOBELETS • POUBELLES DE BUREAU • SUPPORTS TUBULAIRES • ARTICLES DE LUCITE: DOLLARS EN ARGENT, SOUS, DIX SOUS, CINQ SOUS, PORTE-PLUMES, PIER-RES DE NAISSANCE, DOLLARS EN PAPIER, STATUETTES DE SPORT: TENNIS, BASEBALL, BOWLING, GOLF • CARTES DU VIEUX-MONTREAL • CROQUIS DE LA VIE MONTRÉLAISE • EXTINCTEURS • MACHINES À ADDITIONNER • BUREAUX EN METAL ET EN BOIS • FAUTEUILS DE BUREAU • CLASSEURS DE FICHES • MIROIRS • COFFRES-FORTS • APPAREIL PHOTO BROWN, MODÈLE ESCORT #11x4 • ROUES DE CHARIOT.

HEURES D'OUVERTURE: SAMEDI 9-17h. HEURES COURANTES EN SEMAINE.

COMPTANT, CHARGEX OU MASTERCHARGE

KISBER & CO. LTD.

POUR GARÇONNETS

(Non disponibles au Complexe Desjardins)

Jeans en velours
côtelé ou en coton. Choix de couleurs variées. Grandeurs 4 à 6X.
Ord. 10.98
Spécial **5.49**

Chemise-T en coton
Modèle à manches longues. Grandeurs 2 à 3X et 4 à 6X.
Ord. 7.98
Spécial **2.98**

Chemise-T en coton
Modèle à manches courtes. Grandeurs 4 à 6X.
Ord. 5.98
Spécial **1.98**

Ensemble d'été
Chemisier manches courtes et pantalons courts. Grandeurs 2 à 6X.
Ord. jusqu'à 11.98
Spécial **7.98**

POUR GARÇONS

(Non disponibles au Complexe Desjardins)

Lot assorti de jeans
Pour garçons.
Ord. 16.98
Spécial **1.98**

Lot de souliers
assortis. Choix de modèles sport ou habillé. Pointures 11 à 4.
Ord. jusqu'à 19.98
Spécial **9.98**

Veste sans manche
En velours côtelé ou en coton brossé. Grandeurs 8 à 16 ans.
Ord. 12.98
Spécial **1.98**

POUR GARÇONS

(Non disponibles au Complexe Desjardins)

Complet de style safari
Choix de bleu, brun, gris, beige.
Ord. 59.98
Spécial **34.98**

Jeans en denim
Grandeurs 7 à 18 ans.
Ord. 16.98
Spécial **11.98**

Chandails en orlon de styles variés
Couleurs et motifs variés. Grandeur P. M. G. TG.
Ord.: jusqu'à 11.98
Spécial: **2.98**

Chemise à carreaux
Style chasseur. Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. 12.98
Spécial **8.98**

Blouson en vinyle
Choix de beige, rouille ou tan. Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. 21.98
Spécial **16.98**

Chemise à manches longues
Choix de 7 couleurs unies. Grandeurs 7 à 18 ans. Ord. 7.98
Spécial **3.98**

Chandail en coton ouaté
Ouverture à glissière, choix de très belles couleurs. Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. 12.98
Spécial **5.98**

POUR JEUNES HOMMES

(Non disponibles au Complexe Desjardins)

Chandail en coton ouaté
Ouverture à glissière. Choix de bleu, beige, marine ou noir. Grandeurs TP.P.M.G.
Ord. 22.98
Spécial **11.98**

Lot assorti de chemises
à motifs et à couleurs variées. Grandeurs P.M.G.
Ord. jusqu'à 17.98
Spécial **2.98**

Chandails en coton COL ROND
Choix de couleurs et de motifs variés. TP.P.M.G.
Ord. jusqu'à 8.00
Spécial **5.98**

Chandail à col roulé
En orlon. Grandeurs TP. PMG.
Ord. 16.00
Spécial **5.98**

Complet pour jeunes hommes
Grandeurs 34 à 40
Ord. Spécial **39.98**
jusqu'à 125.00
Ord. Spécial **69.98**
jusqu'à 149.00
Ord. Spécial **99.98**
jusqu'à 160.00

Jeans en denim
Belle qualité à 13 1/4 on. Tailles 26 à 36.
Ord. 21.98
Spécial **7.98**
Incluant gratuitement un chandail de **9.98**

Jumpsuit de denim
Aussi velours côtelé ou coton. Grandeurs 26 à 34.
Ord. jusqu'à 49.98
Spécial **9.98**

Short en denim
Tailles 26 à 34
Ord. 15.98
Spécial **6.98**

POUR HOMMES

Complet dernier cri

Vaste choix de couleurs et de motifs. Toutes les tailles régulières, courtes, longues, court-corpulent ou corpulent.
Ord. jusqu'à 265.00
Spécial **129.98**

Veston sport
Modèles et motifs assortis. Toutes les grandeurs dans les tailles régulières, courtes ou longues.
Ord. 99.50
Spécial **69.98**

Coupe-vent
Choix de 5 belles couleurs. Grandeurs P. M. G. TG. Quantité limitée.
Ord.: 13.95
Spécial **7.98**

Chemise sport
Manches courtes ou longues. Couleurs variées. Tons unis. Grandeurs P.M.G.TG.
Ord. 14.00 et 16.00
Spécial **7.98**

Chemise-T
Choix de six belles couleurs. Grandeurs P.M.G.TG.
Ord. 16.00
Spécial **10.98**

Complet safari
Couleurs et tissus assortis. Grandeurs 36 à 46. Quantité limitée. Disponible Plaza St-Hubert seulement.
Ord. jusqu'à 205.00
Spécial **39.98**

Pantalon sport lavable
Couleurs et motifs assortis ou tons unis. Tailles 28 à 46.
Ord. jusqu'à 30.
Spécial **12.98**

Chandail de tennis
Grandeurs M.G. seulement.
Ord. 14.00
Spécial **3.98**
Plaza St-Hubert seulement.

Chandail
En coton ouaté, à capuchon. Grandeurs: TP. P. M. G. TG.
Ord. 15.00
Spécial **6.98**
Non disponible Complexe Desjardins.

Souliers cuir blanc
Modèle lacé et semelles crêpées. Pointures 6 1/2 à 12.
Ord. 26.95
Spécial **13.98**

Lot de souliers
D'importation ou canadien. Tons de brun ou noir.
Ord. jusqu'à 40.
Spécial **17.98**

Souliers lacés
En cuir de haute qualité. Semelle de cuir. Pointures 6 1/2 à 12.
Ord. 55.00
Spécial **29.98**

CRAVATES
Lot varié de motifs et couleurs.
Ord. jusqu'à 10.00
Spécial **7.98** 21.50

samedi GROSSE VENTE d'un jour

SHORTS
Blanc ou de couleurs variées. Tailles 26 à 46.
Ord. jusqu'à 19.95
Spécial **5.98**
Plaza Saint-Hubert seulement

pour l'homme et son fils:

SAUVÉ FRÈRES

Suivez la mode de près avec la carte SAUVÉ FRÈRES

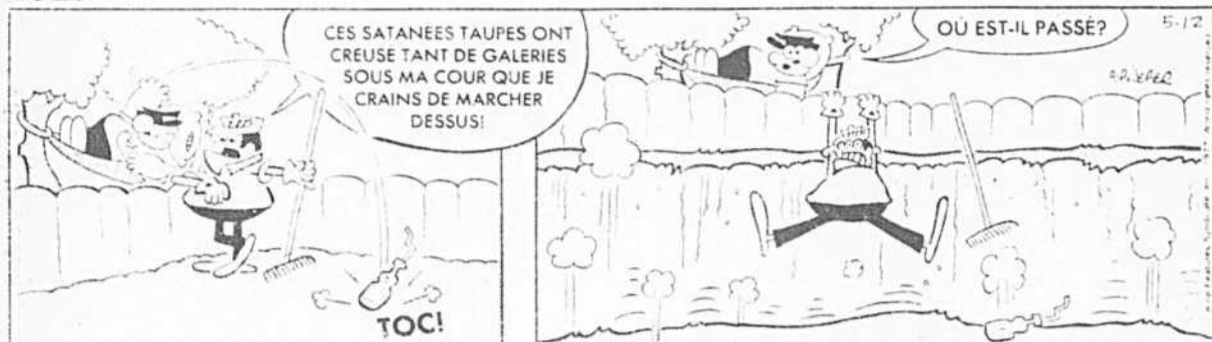
Nous acceptons toutes les principales cartes de crédit reconnues.

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval 273-6392 Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval 688-6292 351-6810 681-9213 Complexe Desjardins 281-1611

LES NAUFRAGES



BOZO



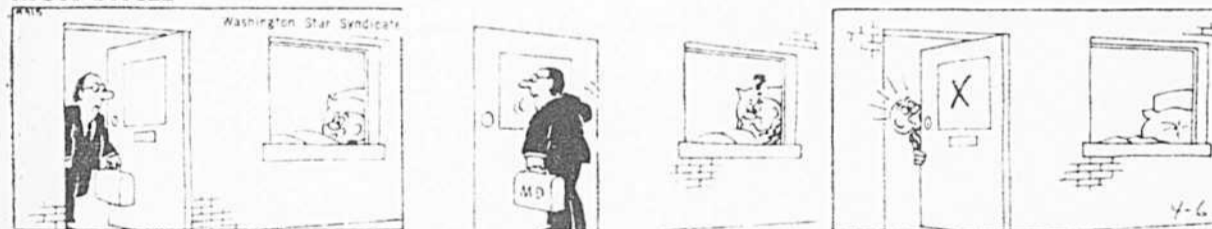
BASILE



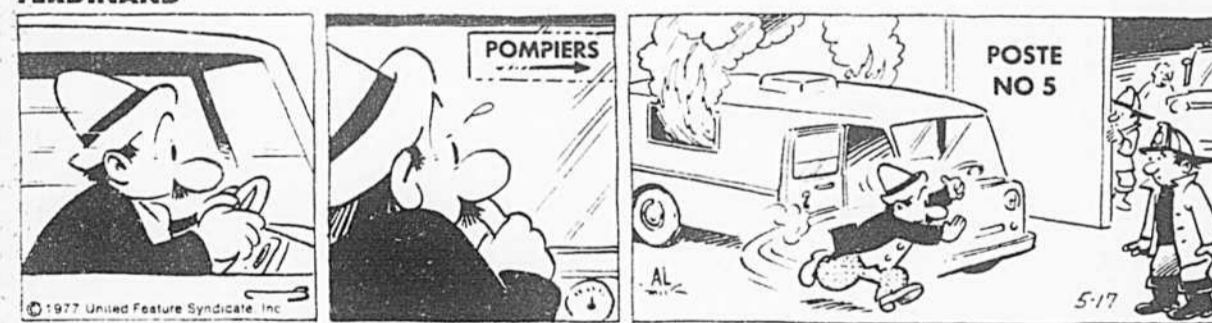
HAGAR, DUNOR-LE-VIKING



MON ONCLE



FERDINAND



PHILOMÈNE



PEANUTS



vosre horoscope
AGENCE SCRIBELC

LES ENFANTS NÉS CE JOUR aimeront se faire une idée générale des choses à première vue. Tant qu'ils se fieront à leurs premières impressions, ils seront en sécurité, mais dès qu'ils commenceront à analyser à la lueur de l'expérience, ils auront tendance à commettre des erreurs.

BELIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vous rattrapez le temps perdu. La matinée est difficile, l'esprit de travail manque autour de vous. Les conversations deviennent cruelles. Une personne blonde vous donne plus d'idéal. Votre instinct est sûr.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

On vous attire à des activités très intéressantes. Nuages à l'horizon domestique. Bientôt tout redevient normal car les finances s'améliorent. Une personne brune est trop flatteuse. Ne vous étonnez pas.

GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Les autres prévoient de gros mots. Si vous pouvez vous retenir, vous en tirerez de grands avantages. Une position alléchante est en suspens, et vous avez des chances de vous réjouir. Faites le premier pas.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Après un long silence, une personne charmante donne signe de vie. Le moment est venu de vous faire pardonner des indiscretions. Un gain d'argent semble se rapprocher sensiblement. Vous savez faire plaisir.

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Possibilité que vous perdiez un objet de prix. Un déplacement ne sera pas favorable, surtout avec une personne seule. Suivez l'intuition première, une personne importante vous apprécie. A bas la crainte.

VIERGE DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

La matinée est gaie et vous évitez le désœuvrement. Une foule de choses négligées attendent. Ne craignez donc pas une entrevue délicate. Une décision vous inquiète, mais bien à tort. Une personne vous crée des difficultés.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

N'hésitez pas à consulter votre famille, ça lui fera plaisir. On vous aime mieux que les flatteurs. Une rencontre vous cause une vive impression de soulagement à l'heure d'un repas. Le passé est oublié.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Satisfaction en amour, mais contrariété dans la famille. La journée n'est propice qu'au silence, pour éviter les complications. On cherche à vous donner des nouvelles relations. Invitation surprenante.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

A cause de vos relations, on vous jalouse dans l'entourage. Une personne blonde s'intéresse trop à vos affaires. Prochainement, vous obtiendrez les avantages dont vous rêvez.

CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Votre travail et votre tenue font bonne impression. Ne craignez pas de donner le petit témoignage d'affection qu'on souhaite. Ce n'est pas de ce côté-là qu'est le véritable danger.

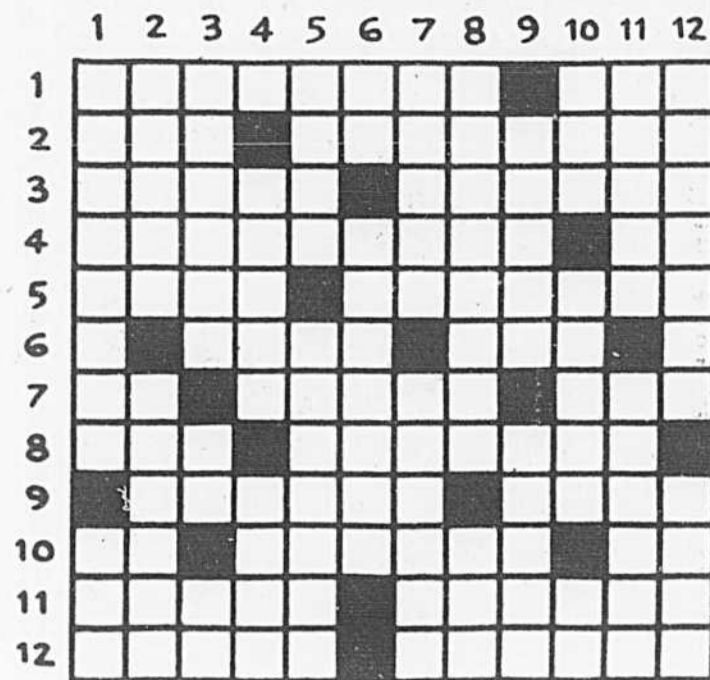
VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Il faut plus d'ordre dans votre vie sentimentale, savoir ce que vous désirez. La soirée sera favorisée, si vous ne faites pas trop de commérages au téléphone. Ne vous défendez pas contre une personne plus âgée.

POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Vous aurez d'excellentes idées qui vous permettront de résoudre des problèmes importants. Concentrez-vous, organisez-vous et agissez sans délai mais ne négligez aucun détail pour ne pas avoir de mauvaises surprises.

MOTS CROISÉS



- HORIZONTALEMENT**
- Genre léger dérivé de l'opéra bouffe — Le Soudan en faisait partie.
 - Homme avare — Sorte d'entretoise.
 - Manière de saisir — Alourdir.
 - Ont des piquants sur le dos — Eminence.
 - Epoques — Altération.
 - Rongeurs très nuisibles — Urus.
 - Pronom — Agile — Issus.
 - Partie d'une cathédrale — Adoucis.
 - Titre d'intérêt joint à une obligation — Sorti.
 - Arrose Ferrare — Flairée — Altesse royale.
 - Greffier — Arias.
 - Détérioration — Ridicules.

- VERTICALEMENT**
- Petit garçon sans père — Guère.
 - Orner — Sont apprises par les élèves.
 - Allonger — Bouddha, en Chine — Caché.
 - Variété d'agave du Mexique — Consommer.
 - Saisons — Ni trop chaud ni trop froid.
 - Tour — Période d'examens.
 - Croûton d'un pain — Abris portatifs.
 - Incertain — Fille d'Harmonia.
 - Action d'un oiseau qui prend son vol — Attachent.
 - Adresse — Moyen de direction — Vieux do.
 - Audacieuses — Tâche.
 - Insensibles — Etat d'Europe et d'Asie.

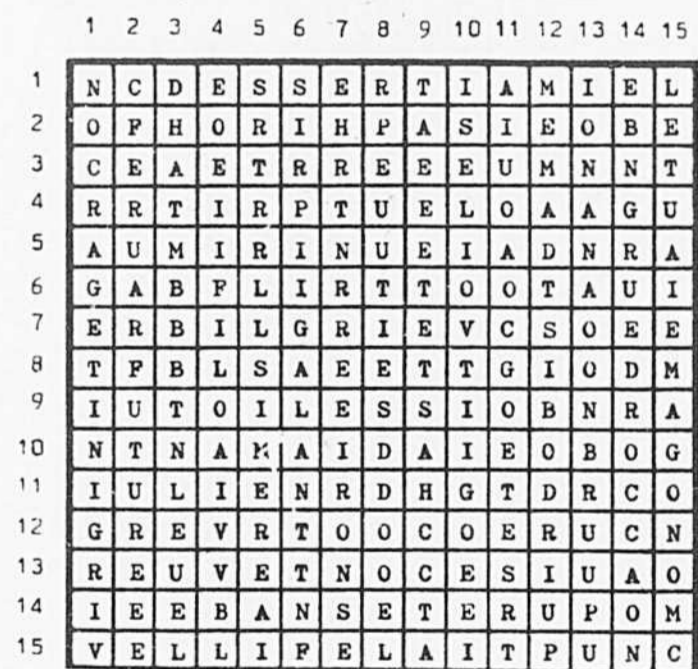
Solution au prochain numéro



Solution du dernier problème

MOT-MYSTÈRE

FIANÇAILES ET MARIAGE — Un mot de 5 lettres



- | | | | | |
|----------|-----------|-----------|----------|-----------|
| ACCORDE | CORAIL | FILLE | MIEL | RUBIS |
| AMITIE | COTON | FLIRT | MOITIE | SAGE |
| AUDE | COURTISER | FUTURE | MONOGAME | SAPHIR |
| AUTEL | CUIR | GALANT | NANA | SOIE |
| AVEU | DAME | GARÇON | NOCES | TOILE |
| BANS | DIAMANT | LIBRE | NOM | UNIR |
| BOIS | DOIGT | LIEN | NUBILITE | VEUVE |
| BRU | DOT | LIT | NUPTIALE | VIRGINITE |
| CHASTETE | DOTAL | MAITRESSE | OUI | VOILE |
| CHERI | DOTALE | MERE | PRIS | |
| COEUR | FERU | MARI | PURETE | |

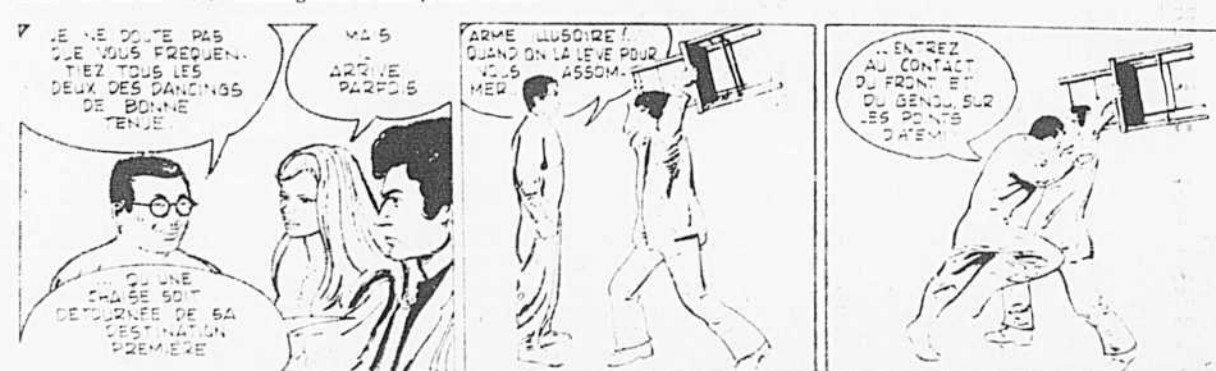
Solution du dernier problème: JUTE

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous restent composent le mot mystère

LE JUDO / La bagarre à coup de chaise



Événements

Le 2e Cyclo-Tour des Cantons de l'Est

Dans la fin de semaine des 28 et 29 mai, doit se dérouler le 2e Cyclo-Tour "Molson" des Cantons de l'Est, organisé par l'Alliance sportive du Québec. Environ 500 cyclistes, de 14 à 75 ans, sont attendus à cette randonnée de Montréal à Sutton.

Aux cyclistes, cette excursion de deux jours, sous la présidence d'honneur de M. Marcel Robidas, maire de Longueuil, leur fournira l'occasion de faire du vélo en groupe sur un parcours de 63 milles (100 km) par jour, dans une région des plus pittoresques.

Le signal du départ sera donné le samedi 28 mai, à 8 h du matin, à l'aréna Olympia, 2950, rue Dumont, angle Darveau, à Longueuil. La colonne des cyclistes défilera par St-Hubert, Chambly, Richelieu, Marieville, Iberville, Farnham, Cowansville et Sutton, où l'arrivée est prévue entre 14 et 17 h.

Le retour se fera dès 9 h du matin, le dimanche 29 mai, de l'hôtel Horizon, à Sutton, et l'arrivée à Longueuil, vers 15 h.

Pour renseignements et inscription, s'adresser à M. Jean-Claude Girodo, président de l'Alliance sportive du Québec, 40 nord, 1re Avenue, Roxboro (514-684-9694).

Autres faits

Par ailleurs, dimanche 22 mai, ce sera le 5e Grand Prix cycliste organisé par le Vélo-Club de Boucherville. Les concurrents emprunteront les rues Jumonville, de Brouage, Samuel-de Champlain, Hélène-Boulé et le parc de la Broquerie. Renseignements 374-2273.

Les 28 et 29 mai, au colisée Jean-Béliveau de Longueuil, se déroulera le championnat provincial de patinage à roulettes. Les spectacles débuteront à 20 h. Renseignements 679-7542.

Demain, se tiendra le tournoi provincial de tir organisé pour la

première fois par le club de Boucherville (374-3663).

— A St-Laurent, les 26 et 28 mai, à l'aréna municipale du 2345, rue Thimens, il y aura clinique pour les instructeurs de hockey, sous la direction de Gaston Marcotte. Au même endroit, l'inscription se fera le jeudi 26 mai, dès 18 h (337-0338).

— La piscine du cégep Ahuntsic, sise au 825, rue Emile-Journault, angle St-Hubert, est maintenant ouverte au public, pour le bain libre, du lundi au vendredi inclusivement, de 10 h du matin à 16 h. Renseignements 389-5921 ou (soir et fin de semaine) 389-9533.

— Du 30 mai au 11 août, sera offert au public, pour la saison estivale, un programme de conditionnement physique, au collège Bois-de-Boulogne, 10555, avenue du même nom, angle Henri-Bourassa. Les cours auront lieu le lundi et le jeudi, de 18 h 30 à 19 h 30 (332-3000, postes 290-291).

— Aux jeunes et aux adultes, sont offerts des cours accélérés, en vue de la prochaine saison estivale, par les "Centres de natation pour tous", de Marielle Deslauriers. Renseignements 661-1697 ou 661-9593. Les cours sont dispensés deux fois par semaine.

— A Ottawa, la direction générale de la santé et du sport amateur, du ministère de la Santé nationale, a accordé une subvention de \$250,000 pour permettre à l'Association canadienne d'hygiène publique d'entreprendre, cet été, une vaste étude de la forme physique et du mode de vie de milliers de travailleurs canadiens.

Cette étude, la première du genre menée au Canada, touchera plus de 20,000 travailleurs dans 50 des plus grandes industries canadiennes. Elle sera effectuée par des chercheurs et des étudiants en éducation physique de 8 universités canadiennes, dont celles de

Montréal, de Sherbrooke, d'Ottawa, Dalhousie et Waterloo, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Les résultats en seront annoncés l'automne prochain.

Rencontres

Les travailleurs en loisir de la région de Lanaudière seront en liesse, le jeudi 26 mai. Ce soir-là, à 19 h, en l'Auberge des Gouverneurs de Joliette, 1000, rue Visitation, se tiendra le premier "Banquet du mérite en loisir".

Il s'agit là d'une très heureuse initiative du Conseil régional des loisirs de Lanaudière. Le banquet sera sous la présidence d'honneur de M. Yves Bélanger, sous-ministre du haut-commissariat. A cette occasion, des plaques du mérite, appelées "Méreaux", seront décernées à une cinquantaine de personnes s'étant signalées par leur dévouement et leur efficacité dans le domaine des loisirs.

Cette joyeuse manifestation comportera aussi une exposition d'art, un spectacle et de la danse avec orchestre. On y attend quelque 400 convives, sur invitation; la soirée sera sous la présidence active de M. Jacques Poliquin.

— Un "Camporee" se prépare chez les Eclaireurs Baden-Powell. Il aura lieu les 28 et 29 mai, à St-Damien-de-Brandon, avec la participation d'unités venant des quatre coins de la province. Le public est invité à assister aux différentes activités.

D'autre part, le samedi 4 juin, la branche "Louveau", de la même famille scout, vivra un grand rallye provincial à Blainville.

— Pour le samedi 4 juin prochain, la Société de recherche en orientation humaine organise un colloque sous le thème: "Où va la jeunesse québécoise?"

Cette rencontre aura lieu de 9 h du matin à 18 h, au pavillon des

Sciences sociales de l'Université de Montréal, sous la présidence d'honneur de M. André Rousseau, sous-ministre de l'Éducation.

Six ateliers d'étude y seront ouverts. En voici les sujets et les animateurs:

— No 1, "la responsabilité de l'adulte face à l'enfant", avec le juge Marcel Trahan, de la Cour du bien-être;

— No 2, "les problèmes de l'enfance", avec Alice Parizeau, fondatrice de la Société pour la protection de l'enfance;

— No 3, "la toxicomanie chez les jeunes", avec Jean Nantel, directeur de "Alternatives";

— No 4, "l'organisation scolaire et l'inadaptation", avec Manuel Crespo, sociologue de la CECM;

— No 5, "les jeunes dans la communauté", avec Gérard Malépart, de la police de la CUM;

— No 6, "les jeunes et la sexualité", avec Jules-Henri Gourgues, sexologue au MAS. Renseignements 523-5677.

Des succès

A l'occasion du Salon de la femme, Unicef-Québec a tenu un encan sportif qui a suscité un vif intérêt. On y a vendu aux enchères un chandail d'Yvon Lambert, des bâtons de hockey signés par les joueurs du "Canadien", des bicyclettes et autres accessoires de sport.

Cet encan a permis de récolter la somme de \$4,500, qui permettra de mettre sous peu en réalisation un projet de l'Unicef-Québec. Et comme le souligne la présidente de cet organisme, Mme Céline Barbin: "Nous pourrions faire un pas de plus vers les enfants déshérités du monde. Merci à tous les collaborateurs!"

D'autre part, on nous a appris que lors de la récente "Journée de l'Acquarium" de Montréal,

destinée à marquer le 10e anniversaire de cette magnifique réalisation sise à l'île Sainte-Hélène, le public a répondu avec joie à l'invitation d'une visite gratuite lancée par les autorités municipales. Ce jour-là, le samedi 30 avril, on y a accueilli un grand total de 14,140 visiteurs.

Autre réussite

C'est en beauté que s'est clôturé le 6e Festival socio-culturel de Lanaudière, le soir du 6 mai, à



Voici le symbole du nouveau «Mérite en Loisirs» créé par le C.R.L. de Lanaudière.

Repentigny. Une fête y avait été mise sur pied par le CRL de Lanaudière, avec les Loisirs municipaux de Repentigny, pour rendre hommage aux 83 organisateurs des 140 activités du festival.

A cette occasion, M. Gilles Giard, président du festival, a remis des certificats de mérite et des affiches souvenirs aux organismes participants. M. Giard a alors déclaré: "Le Festival socio-culturel est devenu un rouage important dans une région qui se

réveille, en peu de temps, plus développée que beaucoup d'autres sur le plan culturel."

— Par contre, tout indique qu'un pénible climat de régression règne présentement au Service régional des loisirs de Montréal, organisme qui avait pourtant accompli de l'excellente besogne en ce dernier quart de siècle.

Une importante démission vient, en effet, d'être remise au conseil d'administration du SRLM, soit celle du directeur général, M. Maurice Lafrest; elle doit prendre effet au début de juillet. L'automne dernier, M. Lafrest avait succédé au même poste à M. Luc Ouimet, maintenant au service du Conseil québécois de la jeunesse, des loisirs, des sports et du plein air.

Chez les femmes

Pas moins de \$19,100 personnes ont visité, la semaine dernière, le "Jardin de la créativité" ouvert au public par le Club des femmes d'aujourd'hui de Laval. Pendant ce temps, quelque 800 enfants étaient confiés par leurs parents à la garderie, pour visiter librement l'expo.

Cette remarquable exposition, que d'aucuns ont qualifiée de "véritable et authentique Salon de la femme", groupait plus de 35 kiosques, ayant chacun son aspect typique et son attrait. Les femmes de Laval y ont démontré de multiples et intéressantes facettes de leurs talents, avec goût, avec simplicité et souci du beau!

A leur expo, présentée à l'aréna Dagenais de Fabreville, les Femmes d'aujourd'hui avaient ajouté des ateliers, des tables-rondes avec spécialistes invités, des défilés de modes et des services, qui ont été fort appréciés des visiteurs. Que toutes les responsables en soient chaleureusement félicitées!

SOCIO-CULTUREL

Gala annuel des Harmonies du Québec

C'est à Sorel, en l'école secondaire Fernand-Lefebvre, que se tiendra le gala annuel des Harmonies du Québec. Cette rencontre musicale réunira une douzaine de groupements qui participeront au concours-concert, à la lecture à vue et au concert-gala.

Le gala s'ouvrira le samedi 28 mai, à 14 h., alors que chaque harmonie interprétera trois pièces, en présence du jury. Le soir, à 19h.30, ce sera la première partie du concert-gala et chaque harmonie y donnera un mini-récital de 20 minutes.

Le dimanche 29 mai, à 14 h, se déroulera la séance de lecture à vue; le soir, à 19h.30, deuxième partie du concert-gala et proclamation des harmonies gagnantes du concours.

Les groupements musicaux participants seront alors les hôtes de l'Harmonie Calixa-Lavallée de Sorel. Renseignements: 514-743-6719.

A St-Henri

Pour sa part, l'Harmonie "Terre des Hommes", constituée par les musiciens de l'école secondaire St-Luc, de la CECM, donnera son concert de fin de saison, le samedi 28 mai, à 20 h.

Cette soirée musicale aura lieu à la polyvalente St-Henri, 4115 ouest, rue St-Jacques, et le public y est cordialement invité. L'Harmonie "Terre des Hommes" y présentera un programme de choix, dont quelques pièces gravées sur le "45 tours" que l'ensemble vient d'enregistrer.

Autrefois connu sous le nom de "l'Harmonie St-Luc", parce qu'il était composé, depuis 1966, de jeunes musiciens et musiciennes de l'école secondaire St-Luc, ce groupe fut applaudi, sous la direction de M. Robert Jodoin, pendant tout l'été dernier, sur le site de l'ancienne Expo internationale. Depuis, il s'appelle l'Harmonie "Terre des Hommes" et cet été encore, on aura le plaisir de l'entendre au même endroit, avec son frère-jumeau, le "Lafino Jazz Pop".

Des spectacles

— Demain soir, à 20h, à la polyvalente Armand Corbeil, 795, rue Kennedy, à Terrebonne: spectacle de danses folkloriques présenté par les Jeunes Danseurs de Mascouche, dirigé par Diane et Pierre Bilodeau. Au programme, des danses de 9 pays différents (477-0923 ou 474-2100). Autre représentation, demain après-midi, à 14h.

— Demain soir, à 20 h., au CEGEP de St-Jérôme, spectacle folklorique avec Las Corriditos.

— A cette folklo-fête internationale, sont aussi invités le groupe hongrois Hunor, le groupe québécois "Les Kroulants" et le duo mexicain de Ron et Kathy.

— Lundi 23 mai, à 19 h. 30, à l'Habitat St-Camille, 11025, rue Alfred, angle Charlevoix, à Mont-Réal-Nord, récital de Roger Whittaker, sous les auspices du club Kiwanis Ile-Jésus (321-9000 ou 321-4579).

— Du 25 mai au 12 juin, Nicole Martin clôturera la première saison de la boîte à chansons de l'hôtel Méridien. Le 13 juin, cette boîte fermera ses portes pour la saison estivale.

— Le 25 mai, à Chomedey, à 20 h., soirée de "Max au théâtre" dans le cadre du gala de clôture des activités étudiantes à l'école secondaire St-Maxime, 3680, boul. Lévesque. Le 28 mai, au même endroit, à 20 h. 30, soirée des "Mérites Max 77", fête haïtienne et couronnement de "Mlle Hospitalité 77".

— Le samedi 28 mai, à 20 h. 30, au campus de la régionale Deux-Montagnes, 11e Avenue Nord, à Deux-Montagnes: soirée chantante offerte par la chorale régionale Blainville Deux-Montagnes, sous la direction de M. Guy Huard. Les recettes seront versées aux enfants handicapés de la région (473-0994 ou 473-5724).

— Le dimanche 29 mai, à 20 h., à l'école J.-B.-Meilleur de Repentigny, 777, boul. Iberville, grand concert donné par la Société Chorale de Repentigny (581-8885).

Des réunions

— Le 25 mai, à Gatineau, assemblée générale annuelle de la Fédération de l'AFEAS de Montréal-St-Jérôme. Les sujets à l'étude toucheront les domaines de la famille, l'éducation, la santé, la publicité et la politique.

— Le mardi 21 juin, à 17 h. 30, assemblée générale annuelle de la Fondation canadienne-française, à son siège social, 1800 ouest, boul. Dorchester. Le directeur général, M. Noël Perrault, précise qu'il y aura aussi élection des membres du conseil d'administration.

— Demain soir, à 20 h., au Centre Mgr-Pigeon, 5550, rue Angers, angle Galt, à Côte St-Paul, 3e soirée biculturelle "Sous la Tonnelle" organisée par le Mouvement Fraternité Haïti-Québec, avec artistes invités, spectacle folklorique, ballet-jazz (769-2741 ou 768-0953).

— Demain soir, à 20 h., au Centre Paul-Sauvé, 4000 est, rue Beaubien, grande soirée de l'Alliance Fami-Ski, avec danse et couronnement de la "reine" (322-9588).

— Dimanche 22 mai, à 20 h., au club Hélios, 1238 est, rue Bélanger, pour les personnes "seules", il y aura soirée canadienne avec Rosaire Poulin et ses folkloristes. Au même endroit, le 29 mai, on célébrera la fête du président, M. Roger Lalonde, et le 19 juin, ce sera la Fête des Pères (276-6077).

— Le 9 juillet prochain marquera le 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Édouard Parizeault. Maintenant à sa retraite, M. Parizeault a travaillé comme typographe à LA PRESSE, pendant 46 ans (1917-63).

Une fête marquera cet anniversaire, le samedi 18 juin; une messe sera alors célébrée en l'église de St-Donat et suivie d'une réception à l'auberge "La Corniche" du même endroit.

Des causeries

— Mardi 24 mai, à 20 h., au 6933-A, rue C.-Colomb, "mardi Mystique" avec Anubis Schenouda sur "la soi-conscience, au cœur de l'atome" (334-7268).

— Mercredi 25 mai, à 20 h., au 1080, rue Beaver Hall (suite 28, 3e étage), soirée d'information pour les 18 à 40 ans, organisée par la Jeune Chambre de Montréal (entrée libre; 526-3309).

— Mardi 24 mai, de 18 h. à 20 h., à la brasserie "Le Gobelet", 8405, boul. St-Laurent, lancement du volume "Le général Alexandre Dumas, soldat de la Liberté", oeuvre de Victor-Emmanuel Roberto Wilson, publiée par les Éditions Quisqueya-Québec (382-2203).

— Mardi 24 mai, à 19 h., à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, conférence offerte par la Société de biologie de Montréal, avec M. Joël de Rosnay, qui traitera de "la révolution biologique". M. Rosnay est l'auteur du volume bien connu "Le Macroscopie".

— Mardi 24 mai, à 20 h., en la salle Provencher du Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, causerie de M. Jacques Trempe, physicien, sur "la vitesse de la lumière est-elle constante?" (entrée libre).

— Un stage pour les instructeurs de baseball sera ouvert demain, de 9 h. du matin à 17 h., par le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, sur les terrains du Centre Claude-Robillard, 1000, rue Emile-Journault, angle St-Hubert. Les inscriptions

se prendront sur place, dès 8 h. 30 (374-4700).

— Mercredi 25 mai, à 17 h. 30, à St-Laurent, le maire Marcel Laurin présidera l'ouverture officielle de la YMCA communautaire, au 1745, boul. Décarie. M. Laurin sera accompagné de M. Maurice Masse, vice-président de la YMCA de Montréal.

— Jeudi 26 mai, à 19 h. 30, au Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, autre cours de sciences naturelles pour adultes, avec les C.J.N., Pauline Biquière y traitera de "la taxidermie". Renseignements: 849-8141.

Au même numéro, on obtiendra toutes les informations désirées au sujet du stage de fin de semaine, pour les adultes, au camp Boute-en-Train de Chertsey, les 27, 28 et 29 mai, avec observation des plantes printanières.

— Jeudi 26 mai, à 20 h., à la Cinéma-thèque québécoise, 1700, rue St-Denis, présentation du très beau film japonais "Kaseki" (histoire d'un homme qui atteint le 3e âge).

— Le 28 mai, à 20 h., à l'école Georges-Vanier, 1205 est, rue Jarry, l'Association du Centenaire nippo-canadien-Québec présentera la cérémonie du "Keirokai" (hommage aux aînés): 721-0052.

— Jeudi 26 mai, à 19 h. 30, à la Société culturelle Québec-URSS, 1570, rue St-Denis, séance de simulation-voyage en URSS (entrée libre: 845-5778).

— Tous les parents des enfants inscrits à la maternelle et cours privés du Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau, sont invités à assister au cours de leurs tout-petits, du 24 au 27 mai. Y sont aussi invités les pa-



Sous la voix de son maître, André Chénier, le robot «André» se promène librement au Salon International de l'Homme.

rents désireux d'inscrire leurs bambins et bambines à ces mêmes cours (527-1256).

Des spectacles

— Les 28 mai et 4 juin, à 20 h., à l'école Lucien-Pagé, 8200, boul. St-Laurent, spectacle du groupe folklorique "Smalah" composé de jeunes sourds de Montréal (381-0921).

— Les 30 et 31 mai, à 20 h., à l'auditorium Le Plateau, 3710, av. Calixa-Lavallée, au parc Lafontaine, spectacle du 10e anniversaire de l'ensemble folklorique "Les Sortilèges", sous la direction de Jimmy Di Genova (274-5655).

— Les 31 mai et 1er juin, à 20 h., à la piscine du Catholic High School de Verdun, 6100, boul. Champlain, grand spectacle aquatique offert par le Club Aquatic de Verdun, sous la direction de Martine Cyr, de la piscine municipale Margarita (769-2775).

— Tous les parents des enfants inscrits à la maternelle et cours privés du Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau, sont invités à assister au cours de leurs tout-petits, du 24 au 27 mai. Y sont aussi invités les pa-

rents désireux d'inscrire leurs bambins et bambines à ces mêmes cours (527-1256).

— Les 30 et 31 mai, à 20 h., à l'auditorium Le Plateau, 3710, av. Calixa-Lavallée, au parc Lafontaine, spectacle du 10e anniversaire de l'ensemble folklorique "Les Sortilèges", sous la direction de Jimmy Di Genova (274-5655).

— Les 31 mai et 1er juin, à 20 h., à la piscine du Catholic High School de Verdun, 6100, boul. Champlain, grand spectacle aquatique offert par le Club Aquatic de Verdun, sous la direction de Martine Cyr, de la piscine municipale Margarita (769-2775).

— Tous les parents des enfants inscrits à la maternelle et cours privés du Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau, sont invités à assister au cours de leurs tout-petits, du 24 au 27 mai. Y sont aussi invités les pa-

rents désireux d'inscrire leurs bambins et bambines à ces mêmes cours (527-1256).

— Les 30 et 31 mai, à 20 h., à l'auditorium Le Plateau, 3710, av. Calixa-Lavallée, au parc Lafontaine, spectacle du 10e anniversaire de l'ensemble folklorique "Les Sortilèges", sous la direction de Jimmy Di Genova (274-5655).

— Les 31 mai et 1er juin, à 20 h., à la piscine du Catholic High School de Verdun, 6100, boul. Champlain, grand spectacle aquatique offert par le Club Aquatic de Verdun, sous la direction de Martine Cyr, de la piscine municipale Margarita (769-2775).

rents désireux d'inscrire leurs bambins et bambines à ces mêmes cours (527-1256).

Des spectacles

— Les 28 mai et 4 juin, à 20 h., à l'école Lucien-Pagé, 8200, boul. St-Laurent, spectacle du groupe folklorique "Smalah" composé de jeunes sourds de Montréal (381-0921).

— Les 30 et 31 mai, à 20 h., à l'auditorium Le Plateau, 3710, av. Calixa-Lavallée, au parc Lafontaine, spectacle du 10e anniversaire de l'ensemble folklorique "Les Sortilèges", sous la direction de Jimmy Di Genova (274-5655).

— Les 31 mai et 1er juin, à 20 h., à la piscine du Catholic High School de Verdun, 6100, boul. Champlain, grand spectacle aquatique offert par le Club Aquatic de Verdun, sous la direction de Martine Cyr, de la piscine municipale Margarita (769-2775).

Expositions

A la Place Bonaventure, se déroule présentement et jusqu'au 29 mai, le premier "Salon international de l'homme". Tout le monde y est invité et y trouvera des choses captivantes. En plus des nombreux kiosques portant sur les différentes activités de l'homme moderne, il y a des projections de films, des causeries, des démonstrations, des spectacles, des prix à gagner.

On peut y admirer, entre autres, le "Robot André" et son créateur, André Chénier. Au son de la voix de ce dernier, le robot se meut librement et de façon extraordinaire. Il faut voir agir cet "homme d'acier"!

— Le "Jardin des Merveilles" du parc Lafontaine est maintenant ouvert aux petits et aux grands. Ses quelque 500 habitants y séjourneront jusqu'au 10 septembre prochain. Le public peut les visiter tous les jours, entre 10 h. du matin et le crépuscule. A noter que le petit éléphant, récemment acquis par ce zoo, y passera son premier été. Prix d'entrée au zoo: les moins de 18 ans, 50 cents (!) et les adultes, 75 cents.

— Demain, se tiendra l'exposition de peinture des Artisans de St-Jovite, à l'entrée de cette localité (route 117). On y admirera les tableaux de Jacqueline Brosseau, Evelyne Carli et Gabrielle Ducharme, ainsi que des travaux d'artisanat.

— Demain, à 12 h 30 et à 13 h 30, au Complexe Desjardins, les enfants qui ont suivi la première session de 15 semaines, aux cours des Clowns du Québec, offriront leurs exercices de fin de saison. On y verra à l'oeuvre une dizaine de "clowns en herbe" âgés de 8 à 14 ans (entrée libre).

REPRÉSENTANT SERVICE AUX COMPAGNIES

La personne choisie relèvera du vice-président responsable des services de développement avec les compagnies. Cette personne sera responsable des relations actuelles et futures avec les clients, pour l'une des principales et plus dynamiques compagnies de fiduciaire du Canada.

Le représentant du service aux compagnies possèdera une expérience approfondie des marchés financiers, PARTICULIÈREMENT EN CE QUI A TRAIT À L'ADMINISTRATION DES FONDS DE PENSION; il sera chargé de recruter de la clientèle et de promouvoir la vente de nos services destinés aux compagnies.

La personne choisie sera dynamique, bilingue et douée pour la communication interpersonnelle, pour ce poste de cadre dans la vente.

Salaires proportionnels à l'expérience, excellents avantages, conditions de travail intéressantes. Endroit: Montréal.

Discretion assurée. Veuillez adresser un curriculum vitae détaillé, mentionnant l'instruction, l'expérience et le salaire souhaité à:

M. J.W. Dow
Directeur du personnel
110 Yonge Street
Toronto, Ontario M5C 1T4

Canada Trust 

HVR Hôpital Maisonnette-Rosemont

requiert les services d'un

CHEF DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES

Entretien et fonctionnement des installations matérielles.
Pavillon Maisonnette

TÂCHE:

- Organiser, coordonner et contrôler les activités relatives à l'entretien et à la réparation des bâtiments, équipements de bâtisses et équipements cliniques ainsi que le terrain du centre hospitalier.
- Contrôler les coûts et les échéanciers des travaux d'entretien et de réparation demandés par les services de l'établissement.
- Conceptualiser et contrôler les différents aspects d'un système d'entretien pour les bâtisses et les équipements
- Assumer la responsabilité quotidienne des centrales thermiques de l'établissement

EXIGENCES:

- Expérience pertinente comme responsable d'un service de maintenance d'un complexe immobilier d'envergure
- Baccalauréat en génie mécanique ou civil ou expérience pertinente équivalente.
- Le fait de posséder une licence première classe de mécanicien de machines fixes pourrait être un avantage

SALAIRE: Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 27 mai 1977

Bureau d'emploi
3415 boul. L'Assomption,
Montréal, Qué. H1T 2M4



Université Laval

PROFESSEURS (2)

Département de psychopédagogie

2 postes:

Professeurs à plein temps, programmes de formation des maîtres, à l'élémentaire et au préscolaire.

Domaine:

Développement du jeune enfant et intervention pédagogique.

Fonctions:

Enseignement et supervision. Recherche. Participation aux tâches administratives.

Conditions requises:

Doctorat ou l'équivalent. Expérience pratique pertinente.

Traitement: Selon la convention collective

Date limite du concours: 15 juin 1977

Faire parvenir curriculum vitae à:

Madame Madeleine Perron-Thibault
Département de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

VILLE DE GAGNON

OFFRE D'EMPLOI POSTE: GÉRANT MUNICIPAL

La ville de Gagnon est à la recherche d'une personne dynamique, pour administrer ses services municipaux.

RESPONSABILITÉS:

Le candidat aura à planifier, organiser et diriger le travail de ses chefs de service de manière efficace.

EXIGENCES:

La personne recherchée détiendra un diplôme universitaire en génie ou possèdera une expérience administrative pertinente à la fonction.

Elle aura, de plus, su démontrer son leadership et ses qualités de gestionnaire.

RÉMUNÉRATION:

Un excellent salaire avec maints avantages sociaux est offert, le tout suivant les qualifications et l'expérience du candidat choisi.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 16 h 30 le 6 juin 1977 au :

CONSEIL MUNICIPAL
HÔTEL DE VILLE
CASIER POSTAL 370
VILLE DE GAGNON
Comté Duplessis, P.Q.

MÉCANICIENS ET CONTREMAÎTRES EN EXCAVATION

DEMANDÉS

CONTREMAÎTRES EXCAVATION ET TERRASSEMENT

Recherchons des contremaîtres en excavation et en terrassement pour notre chantier à la Baie James.

Les candidats intéressés devront posséder au moins cinq (5) ans d'expérience sur des travaux d'excavation et de terrassement. (Remblai, compaction, etc...)

MÉCANICIENS ÉQUIPEMENT LOURD

Recherchons mécaniciens pour notre chantier à la Baie James. Les candidats intéressés, devront posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'équipement lourd de construction.

Toute demande doit être transmise à:

LES CONSTRUCTEURS K.B.R.
CAMP DUNCAN, LA GRANDE 2,
Québec, JOY 2V0

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU SAGUENAY

SERVICE DU PERSONNEL OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS: 05-77-21

POSTE:

PSYCHOLOGUE OU CONSEILLER D'ORIENTATION

ENDROIT:

POLYVALENTE DOMINIQUE-RACINE (CHICOUTIMI)

DESCRIPTION:

Selon le plan de classification du Personnel professionnel des commissions scolaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal permettant de pratiquer la profession. Être membre d'un Ordre professionnel ou être admis pendant l'année qui suit la date d'entrée en fonction.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Le salaire est fixé selon les conventions collectives en vigueur. (Min. \$12,558.00, Max. \$23,384.00)

Faire parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae avant vendredi le 3 juin 1977 à 17 h 00.

Commission Scolaire Régionale du Saguenay,
a/s M. Yvanick Gauthier, coordonnateur
des Services du personnel,
36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi

TRADUCTEUR (TRICE)

3M Canada Limitée est à la recherche d'un(e) traducteur (trice) intéressé(e) à traduire une grande variété de textes techniques et semi-techniques. Puisque 3M Canada Limitée fabrique une multitude de produits, le travail sera diversifié et captivant.

Le (la) candidat(e) choisi(e) devra faire preuve d'expérience ou posséder un diplôme en traduction. De plus, il (elle) sera appelé(e) à travailler à la succursale de Montréal avec d'autres traducteurs faisant parti d'un service sans cesse grandissant.

La compagnie offre, en retour, un programme complet d'avantages sociaux et un salaire calculé d'après l'expérience et la formation de la personne désignée.

Si vous désirez fixer un rendez-vous, veuillez s'il vous plaît envoyer votre curriculum vitae au:

3M Service de traduction
3M CANADA LIMITÉE
3285, boul. Cavendish
Bureau 560
Montréal (Québec) H4B 2M4



BORG WARNER ACCEPTANCE CANADA LTÉE Société nationale de financement recherche

Personnes ayant les qualifications suivantes:

- Expérience minimale de 2 ans dans compagnie de finance ou banque.
- Bilingue
- Personnalité
- Entregent
- Grande possibilité

Salaire selon l'expérience

S'il vous plaît, communiquer avec:

J. Y. Tremblay, 354-0110
ou R. Guimond, 697-5653

ON RECHERCHE VENDEURS

Un organisme national qui connaît une expansion rapide, offre des positions à Montréal et Québec. Automobile requise. Bonne connaissance des deux langues désirables.

Formation universitaire, plusieurs années d'expérience des ventes y compris intangibles, tout cela aide mais n'est pas nécessaire. Doit savoir s'exprimer et pouvoir travailler indépendamment pour recruter des membres. Excellente formation sur place assurée. Gains élevés immédiatement. Choix entre compensation d'encouragement, ou salaire basé sur l'expérience. Veuillez envoyer notre résumé confidentiellement. Une entrevue personnelle sera fixée.

Vice-président

La Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante
15 Coldwater Road
Don Mills, Canada M3B 3J1

Comptable-administrateur

Endroit: Ville de Laval

— Travail comptable général pour société immobilière

— Construction, location, administration

QUALIFICATIONS:

— Expérience en comptabilité et administration. Bilingue. Salaire à discuter.

Soumettre curriculum vitae à:

La Presse, Réf. 18199
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qué.

Le Groupe TRADERS

Limitée
demande:

DIRECTEUR ADJOINT (SENIOR)

SI VOUS AVEZ:

- 3 ans d'expérience ou plus dans compagnie de prêt (automobile si possible).
- Connaissance du financement en gros et détail.
- Connaissance du prêt hypothécaire et personnel.

NOUS OFFRONS:

- Carrière d'avenir.
- Excellent salaire.
- Voiture fournie.
- Gamme complète d'avantages sociaux.

S'adresser à:

LE GROUPE TRADERS LIMITÉE
Attention M. R. Bachand
6600, route Transcanadienne
Pointe-Claire
697-9272

L'HÔPITAL JEAN-TALON

recherche

INFIRMIER(E)-CHEF

Service de psychiatrie hospitalisation

EXIGENCES:

- Diplôme d'infirmière et permis d'exercice de l'O.I.I.Q.
- Post-scolaire en nursing psychiatrique;
- Expérience dans un poste de responsabilités en milieu psychiatrique interne.

Le (la) titulaire de ce poste aura à seconder la directrice des soins infirmiers pour organisation et ouverture d'une unité psychiatrique de quarante-cinq (45) lits.

RÉMUNÉRATION: selon les normes du M.A.S.

Prière d'adresser les candidatures avant le 3 juin 1977 à:

Service du personnel,
HÔPITAL JEAN-TALON,
1385 est, rue Jean-Talon,
Montréal
Tél.: 273-5151 poste 231
Seules les candidatures accompagnées d'un "curriculum vitae" complet seront considérées.

DIRECTEUR D'ENTREPÔT

Compagnie québécoise située à Laval recherche un collaborateur avec expérience éprouvée dans l'installation et l'entretien d'un entrepôt automatisé.

Salaire selon expérience et avantages sociaux.

Adressez votre curriculum vitae à:

Sports Experts Inc.
2451, boul. Lévesque
Duvernay (Laval) Qué. H7E 2N4
att.: Mme H. Bibeaud

DIRECTEUR — VENTE PAR CONTRAT POUR DYNAMIQUE DISTRIBUTEUR DE TAPIS

PERSONNE BILINGUE

Discretion assurée. Veuillez écrire à:

LA PRESSE, Réf.: 18211
C.P. 6041, Succ. "A"
Montréal H3C 3E3

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Entreprise dynamique et progressive de Ville Laval est à la recherche d'un ingénieur de production pour ses opérations. La personne choisie possèdera un diplôme universitaire en génie mécanique ou industriel et de 3 à 5 ans d'expérience dans la production industrielle, de préférence dans un atelier d'assemblage métallique. Salaire intéressant avec avantages sociaux et perspectives d'avenir très intéressantes.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Presse, Réf. 18214
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qué.

BARRÉ, PELLERIN, LEMOINE & ASSOCIÉS

Ingenieurs-conseils

INGÉNIEURS D'EXPÉRIENCE EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ

Nous sommes à la recherche d'ingénieurs spécialisés ayant 4 à 10 années d'expérience en mécanique et en électricité du bâtiment. Les candidats choisis seront appelés à prendre charge de projets et devront assumer pleinement la responsabilité de la conception et de la confection des plans et des devis de ces projets.

Toute réponse sera traitée confidentiellement. S'adresser à:

M. CLAUDE MONGEAU
4274 rue Papineau, suite 300, MH, Qué.
(514) 526-3711

REPRÉSENTANT(E) AUX VENTES EXPÉRIENCE DES ARTICLES DE SPORT (SUR BASE DE COMMISSION)

Personne demandée pour contacter les commerces au détail de la province de Québec. Ce travail ne devrait pas concurrencer son activité courante de ventes. Gamme de produits connus à l'échelle nationale comprenant des articles pour le golf et le tennis, actuellement distribués dans la province de Québec. Candidats(es) ayant une connaissance pratique de la langue anglaise.

LA PRESSE Réf.: 18202 C.P. 6041, Succ. "A"
MONTREAL H3C 3E3

ESTIMATEUR EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE

Demandé pour contracteur renommé.

LES PRÉREQUIS:

- Expérience de 2 à 3 ans avec compagnie sérieuse.
- Qualifications senior en plomberie et chauffage.
- Scolarité adéquate.

Toute demande sera analysée confidentiellement.

Salaire à discuter.

Envoyer curriculum vitae à:

LA PRESSE REF.: 18204
C.P. 6041, SUCC. "A", MONTREAL H3C 3E3

LA PRESSE PUBLIE

plus de petites annonces
que tous les autres
quotidiens français
de Montréal
ENSEMBLE!

VENDEUR

Vendeur d'expérience demandé dans le domaine de la caisse enregistreuse.

Salaire: \$15,000 plus commission plus dépenses.

845-5217

demandeur M. J.-P. Arbour

FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL

DIRIGEANT DYNAMIQUE

Nous recherchons une personne avec expérience dans la vente, l'administration et la fabrication hors série de produits en métal pour diriger une usine de 14,000 pi. carrés à Burlington, Ontario (avec beaucoup de possibilités d'expansion), et pour initier des procédures appropriées et des programmes d'assurance de la qualité. Nous sommes déjà bien établis en Ontario avec la production provenant de notre usine à Montréal. La personne sera appuyée par un groupe d'ingénieurs et de techniciens qualifiés de cette usine. Ce poste offre un champ d'action très intéressant avec entières responsabilités et autorité et une très large mesure d'initiative personnelle.

Écrire en toute confiance à:

M. Peter Bedard, président
Steel & Stainless Fabricators Ltd.
5730 Place Turcot, Montréal Qué. H4C 1V8

COLLÈGE RÉGIONAL BOURGHEMIN



SOREL-TRACY
DRUMMONDVILLE
SAINT-HYACINTHE

CENTRE ADMINISTRATIF
09-05-77

OUVERTURE DE POSTE

Le Collège Régional Bourghemin sollicite, pour son campus de Saint-Hyacinthe, des candidatures pour le poste de Directeur adjoint de campus à l'éducation aux adultes.

PRINCIPALES TÂCHES:

Sous l'autorité du directeur de campus, il/elle est responsable de la gestion du service de l'éducation aux adultes du campus:

- 1— Détermine les objectifs du service, les moyens pour les atteindre et en fait l'évaluation;
- 2— Voit à l'application des articles du régime pédagogique concernant l'éducation aux adultes;
- 3— En regard des besoins du milieu, identifie ceux auxquels son service doit et peut répondre;
- 4— Prévoit et aménage les ressources nécessaires à la réalisation des programmes;
- 5— Voit au recrutement, à l'animation des professeurs et à leur perfectionnement en andragogie;
- 6— Participe à la régie interne du campus ainsi qu'à la planification et à la coordination du service avec les autres campus;
- 7— Accomplit toute autre tâche de sa compétence exigée par son supérieur immédiat.

LIEU DE TRAVAIL: Saint-Hyacinthe

ENTRÉE EN FONCTION: Immédiate.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

- 1— Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize années d'études, en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une discipline appropriée.
- 2— Trois années d'expérience pertinente.
N.B. Une expérience supérieure et directement pertinente à l'éducation aux adultes dans un collège peut compenser une scolarité inférieure aux critères.
- 3— Faire parvenir à l'adresse mentionnée plus bas, avant le 30 mai 1977, à 17h00, sa demande, son curriculum vitae et les attestations officielles de scolarité et d'expérience.

PAUL G. LEMIRE
Directeur général
Collège régional Bourghemin
2775, rue Bourdages
Saint-Hyacinthe, J2S 5S3

RÉDACTEUR

L'Office de la construction du Québec est à la recherche d'un rédacteur pour son service des Communications.

Le rédacteur que nous recherchons a du style et de l'imagination. Il est aussi à l'aise dans la rédaction d'une conférence que d'un communiqué. Il est en mesure, quand l'occasion s'en présente, de travailler vite et bien.

QUALIFICATIONS:

Minimum de 16 années de scolarité avec spécialisation en lettres françaises;
Très bonne maîtrise de la langue française écrite;
5 années d'expérience pertinente;
Aptitude à travailler au sein d'une équipe de création;
Connaissance de base de l'anglais.

RÉMUNÉRATION:

Ce poste intéresse les personnes dont le revenu annuel se situe aux environs de \$16,000

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Service du Personnel
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec
H3R 2G3



Office
de la construction
du Québec

COMPTABLE AGRÉÉ — VÉRIFICATEUR

Firme de comptables agréés, bien établie dans la région métropolitaine, recherche un vérificateur senior, apte à prendre la responsabilité de dossiers importants. Cette firme offre une perspective de carrière intéressante.

Les candidats devront être comptables agréés, avoir un minimum de trois ans dans la vérification. Un salaire intéressant sera offert à la personne choisie.

Écrire en donnant votre curriculum vitae à:

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS, C.A.
4926, av. Verdun, Verdun, Qué.
H4G 1N3

REPRÉSENTANT (E) DES VENTES

Association nationale d'entreprises de crédit à la consommation recherche représentant(e) des ventes en poste à Montréal et responsable des ventes au Québec et aux Maritimes.

Cette personne devra avoir de l'expérience du crédit à la consommation et de la vente de services. Doit être entreprenante et avoir de l'initiative au-dessus de la moyenne. Bilinguisme nécessaire.

AVANTAGES:

Salaire pouvant aller jusqu'à \$18,000, selon compétence et expérience. Bénéfices marginaux avantageux, allocation pour voiture et déplacements.

S.V.P. soumettre curriculum vitae complet à:

LA PRESSE RÉF.: 17869
C.P. 6041 SUCC. «A»
MONTREAL H3C 3E3



Appel
de candidatures
mixtes

Fonction Publique
Canada
Public Service
Canada

Revenu Canada, Douanes et accise
Ottawa (Ontario)

ÉVALUATEUR ET ADMINISTRATEUR DES POLITIQUES

Traitement : \$18 881 à \$21 299
No de référence : 7-A-P-005 (118)

La Direction des programmes douaniers est responsable de l'application de la Loi sur les douanes, de la Loi sur le tarif des douanes et de la Loi antidumping, lois conçues pour encourager l'expansion de la production canadienne et pour protéger les producteurs canadiens contre les pratiques commerciales injustes.

Fonctions

Effectuer les recherches sur les cas de classification tarifaire, d'évaluation ou d'antidumping et les résoudre; traiter les appels et les plaintes provenant des producteurs canadiens; fournir des conseils touchant l'application des lois et règlements relevant de la Direction.

Conditions de candidature

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire, de préférence avec une spécialisation en administration des affaires, en comptabilité, en science économique, en finances, en commerce ou en science politique. Il faut de l'expérience dans les domaines de la mise en marché, de l'importation, ou d'autres activités commerciales pertinentes. Les candidats n'ayant pas toutes les qualités requises pourront être engagés à un niveau inférieur. Certains postes requièrent la connaissance de l'anglais seulement et d'autres celle de l'anglais et du français.

Les demandes d'emploi non retenues pour ces postes pourront être versées à un répertoire pouvant servir à combler des postes similaires.

Exigences linguistiques

Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat

Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110 - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada... et le faire parvenir à:

Cadres administratifs
Commission de la fonction publique du Canada
17e étage, L'Esplanade Laurier
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite : le 3 juin 1977

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

LE CONSEIL KATIVIK DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX et L'ASSOCIATION DES INUIT DU QUÉBEC ARTIQUE

requièrent les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

- Mise sur pied du Conseil Kativik des Services de Santé et des Services Sociaux pour le Nouveau Québec.
- Consultation avec les divers corps intermédiaires Inuits, dont l'Association des Inuit du Québec Artique et les Conseils de village nordiques, en vue de l'établissement de soins en santé sous le Conseil Kativik.
- Préparation des budgets de fonctionnement du Conseil, négociations avec le Ministère des Affaires Sociales et administration des affaires courantes du Conseil.

L'emploi occasionne de fréquents déplacements dans les villages de la Baie d'Ungava, du Déroit et de la Baie d'Hudson, ainsi qu'à Québec.

Une bonne connaissance du français et de l'anglais est nécessaire ainsi que, si possible, des problèmes propres à l'administration de la santé dans les régions isolées.

Une connaissance de la culture inuit serait grandement appréciée.

SALAIRE: \$20,000 à \$30,000 avec prime de vie chère et autres bénéfices nordiques; contrat d'un (1) an renouvelable.

Faire parvenir curriculum vitae à:

L'ASSOCIATION DES INUIT DU QUÉBEC ARTIQUE
a/s de Jean-Pierre Rosting
505 ouest, boul. Dorchester
suite 1500
Montréal, Québec H2Z 1A8

AFFAIRES PUBLIQUES

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée a trois postes à pourvoir dans sa Division des Affaires publiques. Ces postes sont brièvement décrits ci-dessous.

AGENT DE RELATIONS AVEC LES MEDIA — Siège social, Ottawa

Ce poste requiert une grande expérience dans la presse ou la radio/télévision et une bonne connaissance des politiques éditoriales des médias canadiens. La personne titulaire de ce poste devra rédiger des comptes rendus, établir des contacts avec les médias et surtout se tenir au courant de leurs politiques éditoriales et de leurs tendances pour en aviser la Direction de l'EACL. Les postulants (hommes et femmes) doivent avoir un grade spécialisé décerné par une université reconnue et au moins huit ans d'expérience appropriée.

ENQUÊTEUR SUR L'ATTITUDE DU PUBLIC — Siège social, Ottawa

La personne qui sera titulaire de ce poste devra planifier, mettre sur pied, exécuter et évaluer des enquêtes sur l'attitude du public à l'égard de l'énergie nucléaire. Son travail comprendra, entre autres, l'étude, l'interprétation et l'évaluation d'enquêtes semblables effectuées par d'autres organismes et le maintien de contacts utiles avec des groupes et des personnes oeuvrant dans le même domaine. La personne titulaire du poste devra également soumettre des recommandations touchant la conduite du programme des affaires publiques de l'EACL. Les postulants (hommes et femmes) doivent avoir un grade universitaire reconnu en sciences sociales et au moins deux ans d'expérience appropriée.

AGENT DE LIAISON POUR AFFAIRES PUBLIQUES

Ce poste conviendrait parfaitement à une personne expérimentée dans l'interprétation de données techniques pour le grand public. Des renseignements concernant un programme de gestion des déchets radioactifs et de développement de cycles de combustible avancés doivent être fournis au public et la participation du public à ce programme doit être développée. Les postulants (hommes et femmes) doivent posséder un grade spécialisé décerné par une université reconnue ou une formation équivalente et ils doivent avoir au moins deux ans d'expérience appropriée. Le bureau de l'Agent de liaison se trouvera pour commencer au Groupe électronucléaire à Meadowvale près de Toronto.

Les traitements dépendront des diplômes et de l'expérience des personnes choisies.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s d'écrire en confidence au Bureau du personnel, L'Énergie Atomique du Canada, Limitée, Siège social, 275, rue Slater, Ottawa, Ontario, K1A 0S4.



L'Énergie Atomique du Canada, Limitée
Atomic Energy of Canada Limited



COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY

La Commission scolaire Saint-Exupéry requiert les services de PRINCIPAUX D'ÉCOLES

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et règlements de la commission et du ministère de l'Éducation du Québec. Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

Niveau élémentaire:

- a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'Éducation;
- b) une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
- c) une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
- d) une connaissance théorique et pratique du processus de gestion;
- e) une connaissance des objectifs et des programmes de l'élémentaire et des processus d'apprentissage de l'élève;
- f) une expérience démontrant une habileté à exercer un leadership auprès des différents agents de l'éducation;
- g) une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois ans comme enseignant.

SALAIRE:

Année scolaire 1977-78:
classe I: \$17,861.00 - \$28,567.00
classe II: \$18,762.00 - \$29,998.00

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 3 juin 1977 à 16 heures à l'adresse suivante, avec la mention "CONFIDENTIEL":

Directeur général
Commission scolaire Saint-Exupéry
790, boulevard Quinn
Longueuil, Qué. J4H 2N5

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (C.L.S.C.) BASSE-VILLE DE QUÉBEC

requiert les services d'un

COORDONNATEUR DE PROGRAMME

FONCTIONS

Sous l'autorité du directeur général, le coordonnateur de programme:

- définit, en collaboration avec les membres du programme, la problématique générale et particulière du programme, ses objectifs généraux et particuliers, ses priorités d'action, ses activités et les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à leur réalisation; il soumet le tout à la direction générale et au Conseil d'administration pour approbation.
- est responsable de la gestion quotidienne du programme; à ce titre, il planifie, organise, dirige, contrôle et évalue l'ensemble du programme, ses activités et les ressources humaines, financières et matérielles qui lui sont octroyées.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire terminal de 1er cycle en sciences humaines ou en sciences de l'administration ou expérience équivalente.
- Connaissance de la Basse-Ville
- Connaissance du C.L.S.C. et de ses programmes
- Expérience minimum de deux (2) ans dans un travail touchant les questions sociales ou sanitaires.
- Expérience d'un travail de coordination.

AFFECTATION

Le coordonnateur embauché sera affecté à un (1) ou plusieurs programmes du C.L.S.C. après discussion avec la direction générale et compte tenu de sa compétence et de son expérience passée.

STATUT Cadre

TRAITEMENT

Selon les normes salariales en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

ADJOINT ADMINISTRATIF

FONCTIONS

Sous l'autorité du directeur général, il est responsable de l'opérationnalisation des objectifs du C.L.S.C. au plan administratif, et par conséquent, il est responsable de:

- la préparation des budgets, leur opération et leur contrôle;
- la préparation des états financiers périodiques et annuels;
- les achats et les locations de biens et services du centre;
- le contrôle des inventaires;
- la gestion relative aux locaux du centre;
- la préparation de contrats;
- l'établissement des besoins matériels et financiers des différents programmes en collaboration avec chacun des coordonnateurs.

Sous l'autorité du directeur général, il exécute tout autre mandat que celui-ci pourra lui confier.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou expérience dans la gestion de ressources financières et matérielles.
- Connaissance des techniques comptables utilisées dans les établissements du réseau des Affaires sociales.
- Connaissance de la Basse-Ville ou d'un milieu similaire.
- Expérience de travail en milieu populaire.

STATUT Cadre

TRAITEMENT

Selon les normes salariales en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature à un ou l'autre de ces postes, doivent faire parvenir leur curriculum vitae ou compléter les formulaires de demande d'emploi disponibles au C.L.S.C. Basse-Ville, avant le 3 juin 1977 à 17 heures, ces personnes doivent indiquer clairement le poste auquel elles présentent leur candidature. Faire parvenir le tout à:

MADMOISELLE FRANCINE MARQUIS
Secrétaire de direction
C.L.S.C. Basse-Ville
355, rue Marie-de-l'Incarnation
Québec B, Qué.
G1N 3G9

ACTUAIRE (A.S.A.)

La division des avantages sociaux de l'Office de la construction du Québec recherche un conseiller en actuariat.

TÂCHES:

Évaluer les fondements actuariels des opérations financières des régimes d'assurance et de retraite;
Étudier l'impact financier de modifications possibles aux régimes existants et de l'instauration éventuelle de nouveaux régimes;
Conseiller le directeur général adjoint de la division dans ses rapports avec l'assureur et l'actuaire-conseil.

QUALIFICATIONS:

Détenir un diplôme universitaire en sciences actuarielles et avoir le grade A.S.A.;
Posséder au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de l'assurance collective et dans celui des régimes supplémentaires de rentes.

RÉMUNÉRATION:

Ce poste intéresse les personnes dont le revenu actuel se situe aux environs de \$24,000.

Faire parvenir un curriculum vitae au

Service du personnel
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec
H3R 2G3



Office
de la construction
du Québec

REPRÉSENTANT(E)

Un fabricant d'appareils de cuisine électriques, de produits pour l'entretien des planchers et de produits d'hygiène et de beauté, de l'Ontario, cherche un(e) représentant(e) pour Montréal et Québec.

Le(la) candidat(e) revê(e) possède des antécédents de réussite dans la vente, de préférence dans le secteur des produits domestiques. Il s'agit d'un poste exigeant offrant de belles chances d'avancement à celui ou celle qui fera preuve d'ardeur au travail et qui entend réussir.

Traitement très concurrentiel comprenant salaire, boni, voiture de travail et nombreux avantages sociaux.

Les personnes qualifiées sont priées de présenter un curriculum vitae à:

GENERAL SIGNAL APPLIANCES
DIRECTEUR RÉGIONAL DES VENTES
3, 19e AVENUE
PINCOURT, QUÉBEC J7V 6B4

À l'attention de M. Raymond Chartrand



PRODUITS ALCAN
CANADA LIMITÉE
Usine Lapointe
requiert

COMPTABLE

Pour son usine de fil machine, localisée à Jonquière (dans secteur Arvida).

Produits Alcan Canada Limitée recherche un comptable pour assumer la responsabilité de la préparation d'états financiers, de budget, d'analyses de coûts et dépenses, etc. Le candidat choisi se rapportera au directeur de l'usine.

Le candidat en est à la troisième ou quatrième année du programme R.I.A. ou possède déjà un baccalauréat en administration avec spécialisation en comptabilité.

Il possède 4 à 5 années d'expérience. Il peut communiquer en français et en anglais. Les applications sont traitées confidentiellement.

Les candidats font parvenir leur curriculum vitae à la:
Case postale 633
Arvida, Québec

CONTRÔLEUR

DIVISION DE PRODUCTION

Une importante compagnie manufacturière québécoise cherche un R.I.A. avec 5 ans d'expérience pour le poste de contrôleur — division de production. En plus d'avoir des connaissances techniques bien établies, le candidat doit être prêt à assumer les responsabilités d'un poste au sein de la direction de la compagnie.

Cette ouverture est créée par l'expansion et offre au candidat des possibilités intéressantes de promotion. Le bilinguisme est essentiel.

La rémunération sera selon l'expérience et les qualifications du candidat. La compagnie offre un programme excellent de bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

LA PRESSE RÉF.: 18175
C.P. 6041, SUCC. "A"
Montréal H3C 3E3

Grève de la faim

Marie-Andrée Leclerc hospitalisée à New Delhi

NEW DELHI (AFP) — La Canadienne Marie-Andrée Leclerc, soupçonnée d'avoir participé avec le Français Charles Sobhraj à l'assassinat de 11 touristes étrangers en Asie, a été hospitalisée après avoir commencé pour la seconde fois une grève de la faim en signe de protestation contre le renforcement des mesures de sécurité de l'établissement où elle est emprisonnée.

Le surintendant de la prison de Tihar à New Delhi, où elle est détenue depuis son arrestation dans la capitale en juillet 1976, a en effet décidé de la faire transférer dans un hôpital dès le début de sa seconde grève de la faim, précise-t-on de source indienne. Ancienne secrétaire médicale à Lévis, au

Québec, la jeune femme, 31 ans, avait cessé de s'alimenter en janvier dernier pour obtenir une amélioration de ses conditions de détention. Elle avait alors eu l'autorisation de recevoir du courrier, une meilleure nourriture, un journal chaque jour et quelques ustensiles de cuisine.

Marie-Andrée Leclerc avait été arrêtée avec quatre autres complices, dont Charles Sobhraj, considéré comme le cerveau de la bande. Sobhraj était recherché par Interpol et avait été arrêté à New Delhi alors qu'il était soupçonné d'y avoir empoisonné un groupe de 70 touristes français. Les cinq détenus sont tous dans des cellules isolées et ils sont privés de contacts avec d'autres détenus étrangers.

MAINTENANT DISPONIBLE
SOUS FORME DE BROCHURE L'EXCELLENTE
SÉRIE D'ARTICLES DE LYSIANE GAGNON
Quelque cent pages illustrées de nombreuses photos.

L'école privée: pourquoi?

par Lysiane Gagnon



Si vous désirez recevoir la brochure L'École privée: pourquoi? prière de remplir le coupon ci-dessous, en l'accompagnant d'un chèque ou d'un mandat-poste (\$2.00 l'exemplaire) fait à l'ordre de La Presse Ltée.

POUR TOUTE COMMANDE DE 25 exemplaires et plus \$1.75 ch. + frais de transport de \$2 dans la région métropolitaine et de \$3 en dehors de la région métropolitaine. 100 exemplaires et plus \$1.50 ch. + frais de transport de \$3 dans la région métropolitaine et de \$3.50 en dehors de la région métropolitaine. Dans les deux cas nous nous réservons le droit de refuser la commande.

ADRESSER: Centre de Documentation La Presse Ltée Ecole privée: pourquoi? C.P. 6081, Succ. "A" Montréal, Qué. H3C 3A7

Entre ou tenez en main le coupon ci-dessous et remplissez-le.

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____
 TÉLÉPHONE _____

w.h.perron

Si l'herbe semble plus verte chez le voisin, c'est sans doute qu'il applique:

L'Engrais herbicide au Killex ne fait pas les choses à moitié. Il procure à la pelouse une fertilisation complète et de longue durée, en libérant lentement son azote UF dans le sol pour garder le gazon bien vert. En même temps, l'Engrais herbicide apporte de l'herbicide Killex qui extermine même les espèces qui échappent au 2, 4-D. L'Engrais herbicide au Killex est léger mais si concentré qu'un sac de 22 livres traite, 5,000 pieds carrés. Il s'applique à merveille avec votre épandeur pour pelouse. C'est le succès à tout coup.

Sac de 11 lb \$7.75 (couvre 2,500 pi. car.)

Sac de 22 lb \$12.95 (couvre 5,000 pi. car.)



Notre personnel qualifié sera heureux de vous aider à résoudre tous vos problèmes de jardinage



w.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval (1/2 mille au nord du pont de Cartierville) 332-3610



FIRST CANADIAN INVESTMENTS LIMITED (autrefois Firstbank Investments Limited)

AVIS D'ASSEMBLÉE AJOURNÉE DES DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS SÉRIES A ET B ET DE DÉBENTURES SÉRIES C, D ET E DE FIRST CANADIAN INVESTMENTS LIMITED

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée des détenteurs des obligations à 7 1/4% - 7 3/4%, série A, à fonds d'amortissement, des obligations à 9%, série B, des débentures à 10 1/4%, série C, des débentures à 9 3/4%, série D et des débentures à 10%, série E, (toutes pareilles débentures et obligations étant ci-après collectivement désignées par "débentures") de First Canadian Investments Limited (la "compagnie") émises en vertu d'une convention de fiducie en date du 5 juillet 1972 (la "convention initiale de fiducie") en vertu de laquelle des obligations série A furent créées, telle que complétée par la première convention supplémentaire de fiducie en date du 19 février 1974 (la "convention de fiducie série B"), en vertu de laquelle les obligations série B furent créées, la deuxième convention supplémentaire de fiducie en date du 4 février 1975 en vertu de laquelle les débentures série C furent créées, la troisième convention supplémentaire de fiducie en date du 9 mars 1976 en vertu de laquelle les débentures série D furent créées et la quatrième convention supplémentaire de fiducie en date du 9 juin 1976 en vertu de laquelle les débentures série E furent créées, toutes exécutées par la compagnie en faveur de la compagnie "Trust Royal à titre de fiduciaire (le "fiduciaire"), convoquée pour être tenue le 11e jour de mai 1977, au quatorzième étage, 129, rue St-Jacques, Montréal, Québec, aux fins énoncées ci-après, a été ajournée à défaut de quorum et sera tenue au quatorzième étage, 129, rue St-Jacques, Montréal, Québec, le 7e jour de juin 1977 à 11 heures de l'avant-midi (heure de Montréal). Le but de l'assemblée est de considérer et, si jugé à propos, d'adopter comme résolution extraordinaire, conformément aux dispositions de la convention initiale de fiducie, une résolution aux fins suivantes, à savoir:

- A. D'approuver une modification que la compagnie, dans l'intérêt de ses affaires, considère appropriée d'apporter à la convention de fiducie série B afin de permettre à la compagnie et à ses filiales d'investir dans des placements autres que des hypothèques résidentielles de premier rang entièrement assurées consistant en des hypothèques L.N.H. et des hypothèques conventionnelles entièrement assurées, à condition toutefois que la valeur comptable globale de tels autres placements ne dépasse en aucun temps 10% de la valeur comptable totalé de tels autres placements, des hypothèques résidentielles de premier rang entièrement assurées, des espèces et de l'actif liquide de la compagnie.
- Le résumé de la modification projetée qui précède n'est pas censé être exhaustif et, pour des détails complets, il y a lieu de se référer à la résolution extraordinaire projetée qui peut être étudiée au cours des heures d'affaires normales à n'importe lequel des bureaux du fiduciaire mentionnés ci-dessous.
- B. D'approuver toute modification, variation, addition ou omission aux dispositions contenues dans la convention initiale de fiducie ou dans la convention de fiducie série B ou dans les débentures à laquelle la compagnie aura consenti et qui peut être envisagée ou impliquée ou qui peut être nécessaire ou souhaitable pour donner suite à ladite résolution extraordinaire.
- C. D'autoriser le fiduciaire et de lui donner instructions d'acquiescer à une convention supplémentaire et d'incorporer tout pareil amendement, modification, variation, addition ou omission ou tout autre acte, document ou écrit autorisé par telle résolution extraordinaire et/ou qui peut être nécessaire ou souhaitable afin de donner effet et de mettre à exécution ladite résolution extraordinaire et les amendements, modifications et variations qui y sont incorporés.

L'assemblée sera une assemblée des détenteurs de débentures en série ("Serial Meeting") telle que définie dans la convention initiale de fiducie. Le fiduciaire est d'avis que les dispositions de ladite résolution extraordinaire touchent particulièrement les droits des détenteurs d'obligations série B d'une manière ou dans une mesure qui diffère substantiellement de celle qui touche les droits des détenteurs d'obligations série A et de débentures séries C, D et E. Cet avis est donné à la demande de la compagnie conformément aux dispositions de la convention initiale de fiducie avec l'intention que toute résolution extraordinaire adoptée à ladite assemblée ou à tout ajournement de celle-ci, à condition d'être adoptée conformément aux dispositions contenues dans la convention initiale de fiducie, lie tous les détenteurs de débentures, qu'ils soient présents ou absents à telle assemblée ou à tout ajournement de celle-ci, et le fiduciaire (sous réserve des dispositions contenues dans la convention initiale de fiducie concernant l'indemnisation du fiduciaire) devra donner effet à telle résolution en conséquence et de plus avec l'intention qu'en étudiant et/ou en adoptant toute résolution, extraordinaire ou autre, telle assemblée puisse modifier, amender, changer, élargir, ajouter ou omettre quelque affaire ou chose énoncée ci-devant aux présentes, étant stipulé que ce qui précède n'est pas censé déterminer les termes de toute résolution devant être proposée à l'assemblée, mais a seulement pour but de préciser la nature générale des affaires devant y être transigées et, de façon générale, l'objet de toute résolution extraordinaire devant y être soumise.

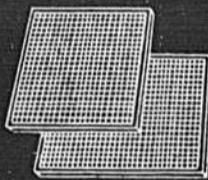
ET DE PLUS, AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que lors de telle assemblée ajournée, un quorum se composera des détenteurs de débentures là et alors représentés en personne ou par procuration et ces détenteurs de débentures pourront traiter des affaires pour lesquelles l'assemblée a été originairement convoquée et une résolution adoptée sur le scrutin du vote affirmatif d'au moins soixante-six et deux tiers pour cent (66 2/3%) des voix exprimées lors de tel scrutin et d'au moins soixante-six et deux tiers pour cent (66 2/3%) des voix exprimées lors de tel scrutin par les détenteurs d'obligations série B sera considérée comme étant une résolution extraordinaire au sens de la convention initiale de fiducie. Des copies de la convention initiale de fiducie et des quatre conventions supplémentaires s'y rapportant, de la résolution extraordinaire projetée devant être soumise à l'assemblée afin de donner effet à la modification projetée à la convention de fiducie série B et de la lettre explicative de la compagnie peuvent être examinées au cours des heures d'affaires normales à n'importe lequel des bureaux suivants du fiduciaire:

- 1648, rue Hollis Halifax, Nouvelle-Ecosse B3J 2X1
- Edifice Trust Royal Centre Toronto Dominion Toronto, Ontario M5W 1P9
- 700, Edifice The Dome Square Oxford Calgary, Alberta T2P 2Z3
- 630, boul. Dorchester Montréal, Québec H3B 1S6
- 287, Broadway Winnipeg, Manitoba R3C 0R9
- Edifice Trust Royal Centre Bentall 555, rue Burrard Vancouver, C.-B. V6C 2J6

DATE à Montréal, province de Québec, ce vingtième jour de mai 1977.

COMPAGNIE TRUST ROYAL, Fiduciaire

MONTCO PRÉSENTE LA SEULE DALLE DE PATIO GARANTIE

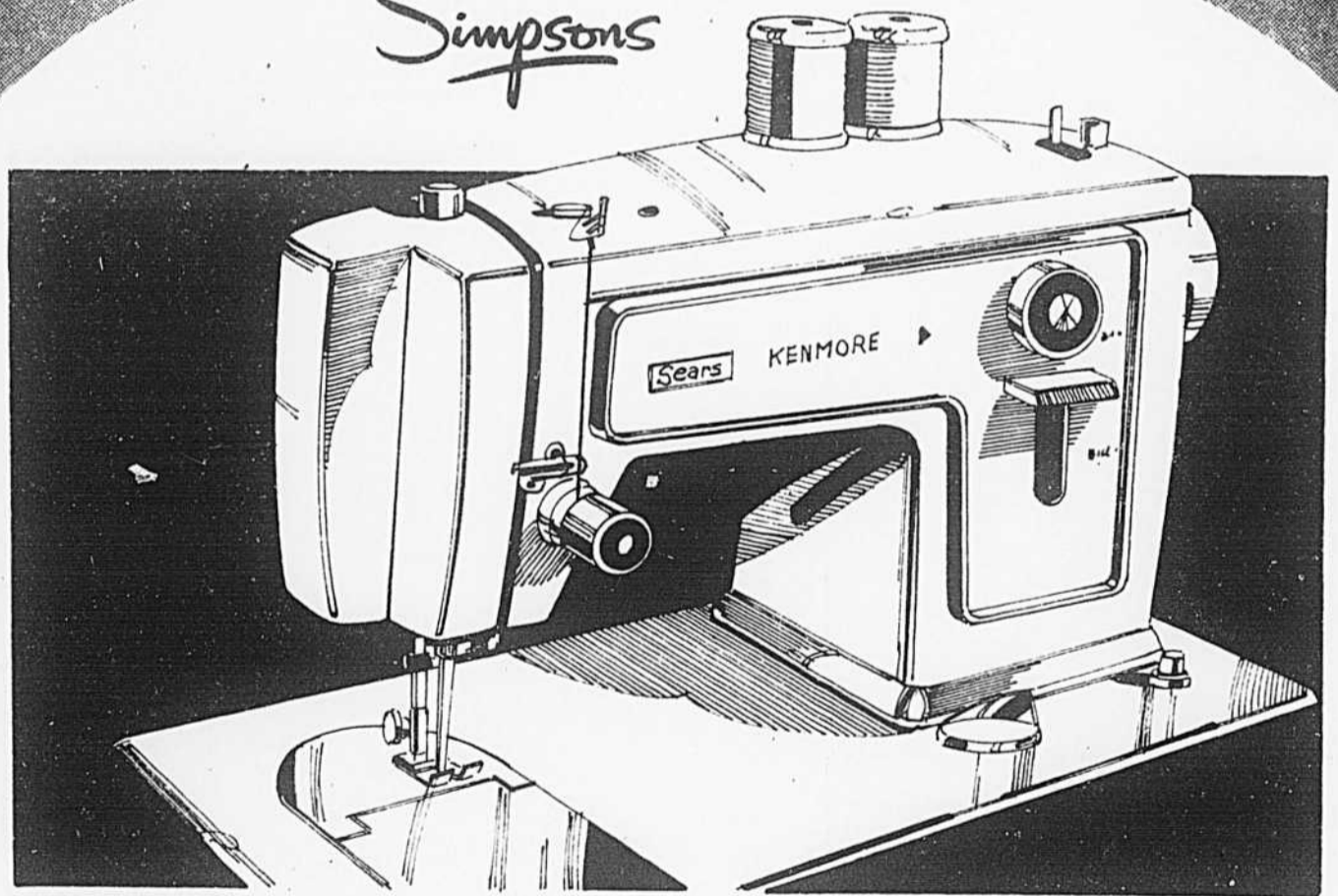


DALLE 24" x 24"	DALLE 24" x 30"
Grise \$2.19	Grise \$2.49
Rouge, jaune, brune \$2.69	
Verte \$2.99	

LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE APPELEZ

MONTCO

322-8750



machine à coudre "Kenmore"

- Pratique modèle à point extensible offert à bas prix... indispensable pour coudre les vêtements-mode en tricot
- Fait tous les points de base, sélection de la longueur et de la largeur des points de surjet, zig-zag ou droit
- Coud les boutons et fait les boutonnières; griffes escamotables permettant le raccommodage; bobinoir monté sur le dessus
- Levier pour marche avant/arrière; éclairage. Modèle 1240. Tête garantie 25 ans, éléments électriques 2 ans.

Prix Simpsons

139⁹⁹ tête et contrôle seulement Meuble ou mallette en plus

Rayon 748, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.



Les 4 magasins Simpsons OUVERTS LUNDI 23 mai, Fête de la Reine

Ne manquez pas le formidable "Événement Congé", dès maintenant jusqu'à mercredi, 25 mai... une foule de bons achats pour vous, votre foyer et votre famille!



DÉCOUVRIR LE MONDE DE LA BELLE FAÇON Le cahier Vacances-Voyages la presse